

# La première scolarisation

## à l'école maternelle

*Etre élève à 2 et 3ans*



Réseau des personnes ressources maternelle en circonscription  
Groupe départemental de formateurs  
Cécile LALOUX, inspectrice de l'éducation nationale

2012 – 2013

# Sommaire

## *Introduction*

## *Les textes de référence et les orientations nationales*

### *1- L'enfant de 2, 3 ans*

**Fiche 1- A** - Le développement de l'enfant 10

**Fiche 1- B** - Des besoins particuliers 19

### *2- Scolariser un enfant à l'école maternelle*

**Fiche 2- A** – Quels enfants peuvent fréquenter l'école maternelle dès deux ans ? 22

**Fiche 2- B** – L'impact de l'environnement sur le développement de l'enfant 23

**Fiche 2- C** – Etre élève à deux ans 25

**Fiche 2- D** – Scolariser son enfant à deux ans 26

**Fiche 2- E** – Accueillir un élève à deux ans 27

### *3- Le projet de première scolarisation*

**Fiche 3- A** – Définir le cadre et les enjeux d'un tel projet pour chacun 28

**Fiche 3- B** – Le projet d'école 29

**Fiche 3- C** – Guide pour l'élaboration du projet de première scolarisation 30

**Fiche 3- D** – Proposition d'une grille de lecture 32

### *4- La répartition des élèves, la constitution des classes*

**Fiche 4** – Tableau de synthèse 33

### *5- Espaces, matériels et équipements*

**Fiche 5- A** – Le mobilier de la salle de classe 35

**Fiche 5- B** – Les affichages 36

**Fiche 5- C** – Des espaces aménagés 41

<i>Fiche 5- D</i> – La salle de repos	49
---------------------------------------	----

## **6- Le temps de la journée, de la semaine, de l'année**

<i>Fiche 6- A</i> – Le début et la fin de demi-journée	50
<i>Fiche 6- B</i> – Construire un emploi du temps en classe de TPS-PS	53
<i>Fiche 6- C</i> – Installer des rituels	58
<i>Fiche 6- D</i> – La sieste	62
<i>Fiche 6- E</i> – Les activités de fin d'après-midi	65

## **7- Agir et interagir, garder trace**

<i>Fiche 7- A</i> – La place et le rôle des adultes	66
<i>Fiche 7- B</i> – Les relations entre élèves	69
<i>Fiche 7- C</i> – Quelles activités proposer ?	70
<i>Fiche 7- D</i> – La question de l'évaluation	72
<i>Fiche 7- E</i> – Les supports et les traces des activités	79

## **8- Les relations avec les familles**

<i>Fiche 8- A</i> – L'inscription et l'admission	80
<i>Fiche 8- B</i> – Accueillir l'enfant et ses parents	82
<i>Fiche 8- C</i> – Informer les parents	83
<i>Fiche 8- D</i> – Engager et impliquer les parents	84

## **9- Construire des passerelles avec la petite enfance**

<i>Fiche 9 – A-</i> Connaître les structures de la petite enfance	88
<i>Fiche 9 – B-</i> Etablir des liens avec les structures d'accueil de la petite enfance	92

## **10- La première rentrée**

<i>Fiche 10- A</i> – Pourquoi est-il indispensable de la réussir ?	96
<i>Fiche 10- B</i> – Aménager le temps de scolarisation	98
<i>Fiche 10 - C</i> – Aménager les espaces	99
<i>Fiche 10- D</i> – Améliorer les conditions d'accueil	102

# Introduction

## *Une scolarisation des enfants de moins de trois ans encouragée*

En France, la quasi-totalité des enfants est accueillie à l'école maternelle à partir de trois ans, mais certains peuvent commencer leur scolarisation dès l'âge de deux ans.

Cette année supplémentaire représente une chance pour les enfants, et surtout pour ceux issus de familles socio-économiquement défavorisées. Les travaux de recherche montrent en effet qu'une scolarisation précoce est particulièrement bénéfique pour ces derniers, en termes de réussite scolaire.

Scolariser les enfants avant trois ans, c'est lutter contre les inégalités d'accès à la langue, au langage, à la culture. C'est dans les milieux les plus fragiles, comme certaines zones rurales mais plus particulièrement les quartiers où frappent le chômage et la pauvreté, qu'il faut en priorité développer la scolarisation des enfants de moins de trois ans. Il s'agit notamment d'un moyen efficace de favoriser sa réussite scolaire, en particulier lorsque, pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, sa famille est éloignée de la culture scolaire. Cette scolarisation précoce doit donc être développée en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales et de montagne ainsi que dans les départements et régions d'outre-mer.

L'école doit donc reconquérir sa place auprès de la population qui en a le plus besoin. La mise en œuvre de projets éducatifs avec les collectivités territoriales est à privilégier afin d'établir des cohérences dans les conditions de scolarisation et dans les parcours des élèves.

La lettre du ministre et de la ministre déléguée à tous les personnels de l'éducation nationale insiste sur l'importance particulière qui doit être accordée "à l'accueil des enfants les plus jeunes, en considérant ceux de moins de trois ans qui doivent pouvoir être scolarisés, en particulier dans toutes les zones qui rencontrent le plus de difficultés" et sur le fait que "cet accueil doit être l'occasion d'établir des liens privilégiés avec les parents afin de bâtir avec eux les conditions de la réussite dans la durée".

Le développement de l'accueil en école maternelle des enfants de moins de trois ans est un aspect essentiel de la priorité donnée au primaire dans le cadre de la refondation de l'école dès la rentrée 2013. Toutefois, il nous faut reconnaître que les questions que pose cette scolarisation précoce concernent à la fois les enfants de 2 ans et les enfants de 3 ans. Leurs besoins sont effectivement proches et se distinguent nettement de ceux des enfants plus âgés qui fréquentent l'école maternelle.

La scolarisation d'un enfant avant ses trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Elle est la première étape de la scolarité et, pour beaucoup d'enfants, la première expérience éducative en collectivité.

Parce qu'elle concerne des « tout-petits » ayant des besoins spécifiques, cette scolarisation requiert une organisation des activités et du lieu de vie qui se distinguent nettement de ce qui existe dans les autres classes de l'école maternelle. Elle nécessite donc un projet particulier, inscrit dans le projet d'école.

Elle constitue cependant bel et bien la première étape d'un parcours scolaire et ne se substitue donc pas aux autres structures pouvant accueillir ces enfants : elle doit être pensée dans une logique d'articulation avec celles-ci, et fait à ce titre l'objet d'une concertation au niveau local.

La première entrée à l'école maternelle est le début d'un parcours qui est souvent très dépendant de la réussite de cette première approche du milieu scolaire. Ce moment délicat doit être une occasion pour l'école de s'ouvrir à ses partenaires. La scolarisation des enfants avant trois ans se conçoit en complémentarité des autres services de petite enfance gérés principalement par les collectivités territoriales. Tous les enfants ne sont pas en mesure d'assumer les contraintes propres à une scolarité, même adaptée : une concertation est nécessaire pour déterminer le moment opportun pour scolariser chacun. C'est pourquoi il est utile de mettre en place une structure locale permettant aux familles d'échanger avec les personnels de ces services, les enseignants de maternelle, etc., afin que leur soient proposées des solutions adaptées, avec des possibilités de passage d'une structure à l'autre.

**À l'école maternelle, l'enfant va progressivement apprendre à vivre en groupe, à communiquer avec les adultes et les autres enfants et à découvrir le monde qui l'entoure.**

En développant chez chaque enfant la confiance en soi et l'envie d'apprendre, l'école maternelle doit conforter et stimuler le développement affectif, social, sensoriel, moteur et cognitif des enfants et les initier aux différents moyens d'expression. Elle assure une première acquisition des principes de la vie en société et de l'égalité entre les filles et les garçons. La prévention des difficultés scolaires y est assurée par la stimulation et la structuration du langage oral et l'initiation à la culture écrite.

## *Les orientations nationales pour la scolarisation des moins de trois ans*

### **Article 5**

*« Dans les classes et les écoles maternelles, les enfants peuvent être accueillis dès l'âge de deux ans révolus dans des conditions éducatives et pédagogiques précisées par le ministre chargé de l'éducation nationale. Cet accueil est organisé en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales ou de montagne et dans les départements et régions d'outre-mer. »*

### **Article 25**

Le premier alinéa de l'article L. 321-2 est remplacé par les dispositions suivantes :

*« La formation dispensée dans les classes et les écoles maternelles favorise l'éveil de la personnalité des enfants, conforte et stimule leur développement affectif, sensoriel, moteur, cognitif et social. Elle les initie et les exerce à l'usage des différents moyens d'expression. Elle prépare progressivement les enfants aux apprentissages fondamentaux dispensés à l'école élémentaire, en fonction d'un programme défini par arrêté du ministre chargé de l'éducation nationale, et selon des approches éducatives qui visent à développer la confiance en soi et l'envie d'apprendre. Elle assure une première acquisition des principes de la vie en société et de l'égalité entre les filles et les garçons. Elle tend à compenser les inégalités et à prévenir des difficultés scolaires, notamment par la stimulation et la structuration du langage oral et l'initiation à la culture écrite. La mission préventive des classes et des écoles maternelles comprend notamment la prise en compte des situations de handicap pour favoriser l'inclusion des élèves concernés. »*

### **Annexe : la programmation des moyens et les orientations de la refondation de l'école de la République**

#### Redéfinir les missions de l'école maternelle

*Les missions de l'école maternelle seront redéfinies en lui donnant une unité par la création d'un cycle unique (petite section, moyenne section et grande section). Cette redéfinition prendra effet à la rentrée 2014. Il ne s'agit pas de refermer l'école maternelle sur elle-même, mais de lui permettre de préparer progressivement les enfants aux apprentissages fondamentaux dispensés à l'école élémentaire.*

*En développant chez chacun la confiance en soi et l'envie d'apprendre, l'école maternelle doit conforter et stimuler le développement affectif, social, sensoriel, moteur et cognitif des enfants et les initier aux différents moyens d'expression. Elle assure une première acquisition des principes de la vie en société et de l'égalité entre les filles et les garçons. La prévention des difficultés scolaires y est assurée par la stimulation et la structuration du langage oral et l'initiation à la culture écrite.*

*Augmenter l'accueil des enfants de moins de trois ans à l'école maternelle  
La scolarisation précoce d'un enfant de moins de trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle est organisée dans des conditions adaptées à ses besoins. C'est en particulier un levier essentiel pour la réussite scolaire des enfants de milieux défavorisés.*

*La scolarisation des moins de trois ans est très inégale selon les territoires, et elle a fortement diminué ces dernières années. La cible*

[Le projet de loi  
d'orientation et de  
programmation pour  
la refondation de  
l'école](#)

[Le rapport annexé](#)

	<p>prioritaire des élèves défavorisés n'est pas atteinte.</p> <p>Pour faire de l'école maternelle un atout dans la lutte contre la difficulté scolaire, l'accueil des enfants de moins de trois ans sera privilégié dans les secteurs de l'éducation prioritaire, dans les secteurs ruraux isolés et dans les départements et régions d'outre-mer.</p> <p>Des moyens en enseignants seront mobilisés en priorité à cette fin dès la rentrée 2013 et tout au long de la législature.</p> <p>Une meilleure formation des enseignants et un partenariat avec les collectivités compétentes permettra d'améliorer l'accueil matériel, éducatif et pédagogique de ces très jeunes enfants.</p>
<p><a href="#"><u>La circulaire n°2012-202 du 18 décembre 2012</u></a></p>	<p>Le développement de l'accueil en école maternelle des enfants de moins de trois ans est un aspect essentiel de la priorité donnée au primaire dans le cadre de la refondation de l'école ; de nouveaux effectifs y seront consacrés dès la rentrée 2013.</p> <p>La scolarisation d'un enfant avant ses trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Elle est la première étape de la scolarité et, pour beaucoup d'enfants, la première expérience éducative en collectivité. Il s'agit notamment d'un moyen efficace de favoriser sa réussite scolaire en particulier lorsque, pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, sa famille est éloignée de la culture scolaire. Cette scolarisation précoce doit donc être développée en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales et de montagne ainsi que dans les départements et régions d'outre-mer.</p> <p>Parce qu'elle concerne des « tout petits » ayant des besoins spécifiques, cette scolarisation requiert une organisation des activités et du lieu de vie qui se distinguent nettement de ce qui existe dans les autres classes de l'école maternelle. Elle nécessite donc un projet particulier, inscrit dans le projet d'école. Elle constitue cependant bel et bien la première étape d'un parcours scolaire et ne se substitue donc pas aux autres structures pouvant accueillir ces enfants : elle doit être pensée dans une logique d'articulation avec celles-ci, et fait à ce titre l'objet d'une concertation au niveau local.</p> <p>Aussi, pour garantir une répartition efficace des moyens en réponse aux besoins identifiés en concertation avec les partenaires, les directeurs académiques des services de l'éducation nationale (DASEN) engageront des discussions avec les collectivités territoriales pour s'assurer des conditions d'accueil à la mesure des besoins spécifiques des tout petits et mettre en œuvre la priorité que constitue la scolarisation des moins de trois ans dans les secteurs concernés.</p>
<p><a href="#"><u>La circulaire n° 2013-060 du 10 avril 2013</u></a></p>	<p style="text-align: center;"><b>Circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013</b></p> <p><b><u>I.2. Rénover en profondeur l'enseignement du premier degré</u></b></p> <p><b>Redéfinir les missions de l'école maternelle</b></p> <p>Prochainement redéfinie comme un cycle unique, spécifiquement centrée sur le développement affectif, social, sensoriel, moteur et cognitif de l'enfant, l'école maternelle proposera une pédagogie adaptée à l'âge des enfants pour les préparer de manière progressive aux apprentissages fondamentaux dispensés à l'école élémentaire et jouer le rôle majeur qui doit être le sien dans la prévention des difficultés scolaires et la réduction des inégalités.</p>

	<p>En favorisant un meilleur accès au langage pour les enfants qui en sont le plus éloignés dans leur cadre de vie quotidien, la scolarisation avant l'âge de trois ans (circulaire n° 2012-202 du 18 décembre 2012) peut constituer une chance pour l'enfant, lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Elle sera développée en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales et de montagne, comme dans les départements et régions d'outre-mer.</p>
<p><a href="#"><u>Programmes pour l'école maternelle 2008</u></a></p> <p><a href="#"><u>Arrêté du 9 juin 2008</u></a></p>	<p>«L'école maternelle a pour finalité d'aider chaque enfant, selon des démarches adaptées, à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences afin de réussir au cours préparatoire les apprentissages fondamentaux. »</p> <p>Les horaires et programmes de l'école primaire ont été publiés au <b>BO hors-série n°3 du 19 juin 2008</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Horaires des écoles maternelles et élémentaires (arrêté du 09/06/2008)</li> <li>• Programmes d'enseignement de l'école primaire (arrêté du 09/06/2008)</li> <li>• Préambule</li> <li>• Présentation</li> <li>• Programme de l'école maternelle : petite section, moyenne section, grande section</li> </ul> <p><a href="http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/default.htm">http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/default.htm</a></p>
<p><a href="#"><u>Repères pour organiser la progressivité des apprentissages</u></a></p> <p><a href="#"><u>BO hors-série n°3 du 19 juin 2008</u></a></p>	<p>À l'école maternelle, les écarts d'âge entre les enfants, donc de développement et de maturité, ont une importance très forte ; le fait que le français soit ou non la langue de la famille influe également sur la vitesse des acquisitions. Les décalages entre enfants d'une même section ne sont pas, en général, des indices de difficulté ; ils expriment des différences qui doivent être prises en compte pour que chacun progresse dans son développement personnel. Les enseignants veilleront à éviter tout apprentissage prématuré.</p> <p>Les tableaux proposés donnent des repères aux équipes pédagogiques pour organiser la progressivité des apprentissages.</p>
<p><b>Des ressources pour les enseignants</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Apport scientifique à la réflexion sur l'école maternelle et le socle commun</b></li> </ul> <p>Ces entretiens ont été réalisés dans le cadre du conseil scientifique de l'enseignement scolaire. Ils ont pour objectif d'établir une dynamique de dialogue, de réflexion et de médiation entre les avancées de la recherche et les politiques publiques en éducation. Deux cas ont été privilégiés à ce stade : les premiers apprentissages à l'école maternelle et le socle commun de connaissances et de compétences.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le développement de l'enfant</b></li> </ul> <p>Les étapes du développement de l'enfant font l'objet de nombreux travaux qui permettent de mettre au jour les périodes et les moments charnières dans le développement langagier, cognitif, social et affectif, sensoriel et moteur de l'enfant.</p>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u><a href="#">L'accueil des tout Petits et des Petits à l'école maternelle</a></u> Brochure réalisée par l'AGEEM sur l'accueil en maternelle</li> <li>• <b>Pour une scolarisation réussie du tout-petit</b> Collection école / document d'accompagnement des programmes 2002</li> </ul>
<b>Priorités départementales</b>	<p>Les priorités départementales sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévenir l'illettrisme et améliorer les performances langagières des élèves à la fin de l'école maternelle <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prévenir les difficultés d'apprentissage en lecture-écriture</li> </ul> </li> <li>• Repérer, accompagner et promouvoir les pratiques performantes pour améliorer les compétences professionnelles des professeurs des écoles</li> </ul>



## 1- L'enfant de 2, 3 ans

### Fiche 1-A – Le développement de l'enfant

Les étapes du développement de l'enfant font l'objet de nombreux travaux qui permettent de mettre au jour les périodes et les moments charnières dans le développement langagier, cognitif, social et affectif, sensoriel et moteur de l'enfant.

### *Mieux comprendre le développement de l'enfant*

Depuis le siècle dernier, les chercheurs tels que **Wallon**, **Vygotsky**, **Piaget** ou **Bruner** ont mis en évidence des repères dans le développement de l'enfant, l'importance de l'action de l'enfant sur son environnement et celle des interactions, notamment dans la maîtrise du langage.

Les travaux plus récents ont montré toutefois que le développement est irrégulier, non linéaire, qu'il comporte aussi des stagnations, voire des régressions, et la notion de stade de développement a été remise en cause. Des capacités nombreuses et complexes ont été mises en évidence chez les bébés, dans la manière dont ils appréhendent le monde physique et le monde psychologique, grâce à de nouvelles méthodes d'investigation.

Le développement ne va pas non plus systématiquement du concret vers l'abstrait et il existe des décalages selon les types de problèmes que les enfants ont à résoudre : la variabilité, interindividuelle et intra-individuelle, est une caractéristique fondamentale du développement, et l'enfant doit non seulement construire de nouvelles stratégies d'apprentissage, mais aussi inhiber des stratégies antérieures.

D'autres travaux ont permis de mieux comprendre comment les enfants se construisent non seulement des représentations du monde physique, mais aussi une « théorie de l'esprit », c'est-à-dire une représentation des désirs, des savoirs, des croyances d'autrui. Ils ont permis aussi de repenser les rapports des enfants à l'imaginaire et comment la fiction peut les aider à résoudre des problèmes et à penser logiquement.

C'est dans l'interaction entre développement et apprentissage, avec le guidage de l'enseignant, que l'enfant va évoluer, construire des concepts, développer son langage en lien avec le développement de ses capacités motrices, émotionnelles et sociales.

#### Références :

- **Florin, A.** (2003). Introduction à la psychologie du développement. Enfance et adolescence. Paris, Dunod, Les Topos\*
- **Harris, P.** (2007). L'imagination chez l'enfant. Son rôle crucial dans le développement cognitif et affectif. Paris, Retz
- **Houdé, O.** (2004). La psychologie de l'enfant. Paris, PUF, Que sais-je ?
- **Thommen, E. & Rimbart, G.** (2005). L'enfant et les connaissances sur autrui. Paris : Belin
- **Zaouche-Gaudron, C.** (2010). Le développement social de l'enfant. Du bébé à l'enfant d'âge scolaire. Paris, Dunod, Les Topos (2ème édition)
- Tableaux synoptiques du développement de l'enfant (**Florin**, Dunod, 2003 - révision 2012)

### *Le développement langagier*

Le langage permet de communiquer avec son entourage, d'échanger des pensées et des expériences et de représenter le monde. Son acquisition représente une conquête fondamentale de la petite enfance au cours de laquelle un enfant passe de la communication non verbale aux mots isolés et à la capacité de créer des énoncés jamais entendus.

L'explication de cette acquisition est multiple et fait débat. Si l'espèce humaine est en quelque sorte "programmée" pour traiter le langage, en compréhension et en production, il n'en demeure pas moins que la maîtrise du langage se développe dans des interactions sociales.

**Deux aspects de cette acquisition**, au moins, font consensus :

- les régularités dans la trajectoire d'acquisition : les premiers mots apparaissent au cours de la deuxième année, souvent utilisés seuls, avant d'être combinés dans de courtes phrases ; l'ordre d'acquisition des mots à fonction grammaticale (articles, pronoms, etc.) ; l'usage progressif de différentes fonctions du langage ;
- la diversité des facteurs qui la déterminent : les capacités perceptives conditionnent la discrimination des séquences sonores et leur identification ; les partenaires de l'enfant, notamment les adultes, peuvent stimuler plus ou moins ses compétences sociales et linguistiques à travers les interactions de la vie quotidienne ; le traitement langagier des notions de temps, de causalité ou d'ordre dépend du niveau de développement cognitif ; les régularités linguistiques propres à une langue donnée (terminaisons de verbes, par exemple) facilitent l'acquisition de certains termes.

L'école s'est longtemps intéressée davantage à l'écrit (lecture, écriture, production écrite) qu'à l'oral, bien que la maîtrise de l'un soit dépendante de l'autre. Les difficultés à l'oral au cours des premières années, notamment en compréhension, s'accompagnent souvent de difficultés ultérieures, à l'écrit et dans des tâches complexes.

## **Les différences interindividuelles dans le développement langagier**

Les différences interindividuelles sont nombreuses, et certaines sont observables dès les premiers mois. Des bébés en interaction fréquente avec des adultes qui leur répondent babillent plus que les autres. L'âge d'apparition des premiers mots, la dimension et la composition du lexique vers deux ans, la complexité syntaxique des énoncés ou les fonctions du langage utilisées par les enfants varient également.

Le caractère à la fois intégré et cumulatif du développement langagier fait qu'on observe souvent une association entre plusieurs aspects, par exemple entre richesse du vocabulaire et complexité syntaxique. Il existe également des styles d'acquisition du langage différents selon les expériences de communication des enfants avec les adultes.

Certains enfants sont considérés très tôt comme des interlocuteurs par des adultes qui les encouragent souvent à s'exprimer verbalement et prennent le temps de leur répondre, alors que d'autres ont une expérience plus limitée.

## **Langage oral et langage écrit**

Il existe bien des différences entre langage oral et langage écrit (physiologiques, contextuelles, etc.). Le second n'est pas une simple transcription sur papier du premier et relève d'un enseignement formel. Mais les processus cognitifs impliqués dans les deux sont largement semblables et permettent d'expliquer certaines corrélations entre la maîtrise de l'oral et celle de l'écrit (par exemple entre conscience phonologique et débuts de la lecture).

**Le langage oral constitue également le vecteur de nombreux apprentissages**, prédicteur de réussite scolaire. La détection et la prise en charge précoce des troubles du langage est un enjeu fort pour l'école maternelle.

## Les premières étapes du développement langagier

- **0-3 mois**  
Produit des cris différents selon les stimulations, gazouillis, jeux vocaux, rires, vocalises. Discrimine les contrastes entre groupes de sons. Préfère la voix de sa mère à celle d'une autre femme, sa langue maternelle à une autre langue. Sensible à la prosodie, reconnaît une syllabe dans des énoncés différents.
- **4-6 mois**  
Babillage, contrôle de la phonation. Préférence pour le langage adressé au bébé, catégorise les voyelles, premiers échanges communicationnels.
- **7-9 mois**  
Produit plusieurs syllabes, chantonne. Comprend des mots en contexte, détecte les frontières des groupes de mots (syntagmes).
- **10-12 mois**  
Production des premiers mots, essaye de nommer les objets montrés par l'adulte. Comprend des mots hors contexte. Détecte les frontières entre les mots.
- **1 an - 2 ans**  
Discours télégraphique. Comprend les mots familiers. Développement du premier lexique, de 20 mots à 200 mots.
- **2-3 ans**  
Modifie ses demandes selon l'interlocuteur. Produit 200 à 300 mots. Comprend les demandes directes et les demandes indirectes.

### *Le développement cognitif*

## Les débuts du développement cognitif

Les débuts du développement cognitif ont pendant longtemps été explorés à travers les activités motrices des bébés (atteintes manuelles d'objets, déplacements exploratoires, etc.), ce qui a conduit à sous-estimer leurs capacités cognitives précoces.

Or les capacités de discrimination et de catégorisation des bébés leur permettent déjà d'exercer leur intelligence, en repérant des différences entre des éléments sonores, des images, des odeurs, etc., qu'il s'agisse d'objets physiques ou d'êtres humains. Ils peuvent également trouver ce qu'il y a d'identique entre des éléments, malgré leurs différences, et distinguer par exemple des visages de femmes des visages d'hommes.

Ils manifestent dès les premières semaines de vie une représentation de leur propre corps et sont surpris si l'image qui leur est renvoyée sur un écran ne correspond pas à la réalité perçue. Ils ne vivent donc pas dans une confusion entre soi et le monde, comme on le pensait il y a encore quelques dizaines d'années.

On sait également que les objets continuent d'exister pour les bébés lorsqu'ils disparaissent et que la permanence des objets se construit dès les premiers mois de la vie, car des bébés de quelques semaines peuvent anticiper la trajectoire d'un objet qui disparaît derrière un écran, par exemple.

## La formation des concepts et les théories naïves

**Les recherches des 20 dernières années ont profondément renouvelé notre conception de l'évolution de la formation des concepts.**

Alors que Piaget s'était intéressé au développement de la pensée logique, les travaux plus récents ont considéré la catégorisation des objets réels. Les jeunes enfants construisent des représentations conceptuelles autour des exemplaires typiques d'une catégorie, ceux ayant de nombreuses

propriétés communes, sur la base de la distribution statistique de ces propriétés, perceptives ou non, dans les objets du quotidien.

À partir d'un petit nombre de catégories très larges (par exemple : vivant, animé ou inanimé), ils vont construire d'autres concepts plus spécifiques, selon la fréquence des propriétés des objets réels qu'ils rencontrent. Ils construisent aussi (18 mois-2 ans) des schémas d'évènements (scripts), à partir des évènements quotidiens routiniers (déjeuner, prendre un bain), pour représenter les proximités spatiales et temporelles des actions et les interactions qui s'y développent.

Les catégories taxonomiques se développent plus tardivement, mais certaines sont précoces (animé/non animé) et elles ne se substituent pas aux catégories perceptives et schématiques qui continuent à être utilisées bien au-delà de la petite enfance.

Par ailleurs, les enfants manifestent aussi une certaine flexibilité catégorielle, qui leur permet d'inscrire un objet dans des catégories de nature différente, thématique ou taxonomique (chat / famille ou maison, animal, etc.).

**Ils développent également des théories naïves du monde physique et du monde mental**, c'est-à-dire des représentations abstraites, organisées et cohérentes de la manière dont le monde fonctionne. Ils les utilisent en l'état, tant que les faits sont compatibles avec ces théories, et les modifient lorsque ce n'est pas le cas. On peut faire un parallèle entre l'évolution de ces théories naïves et celle des théories scientifiques.

## L'imagination et le raisonnement logique

L'imagination, longtemps considérée comme caractéristique de la pensée de l'enfant, déconnectée de la réalité, apparaît aujourd'hui comme une aide au développement cognitif et affectif de l'enfant : elle aide à connaître le réel et permet de penser logiquement sur d'autres possibles (pensée contrefactuelle).

Le jeu symbolique sollicite l'imagination de l'enfant et permet de comprendre les conséquences d'une action simulée et le déroulement de la chaîne des actions dans une situation fictive.

Imagination et pensée contrefactuelle nourrissent le raisonnement de l'enfant et le langage joue un rôle de médiateur dans cette pensée de ce qui n'existe pas ou existerait si...

## Les premières étapes du développement cognitif

- **0-3 mois**  
Discrimine des stimuli visuels ou auditifs. Anticipe du regard la trajectoire d'un objet. Manifeste une préférence pour la nouveauté.
- **4-6 mois**  
Reproduit des évènements fortuits intéressants, catégorise des éléments différents selon une propriété commune.
- **7-9 mois**  
Ajuste ses comportements aux caractéristiques d'un objet (forme, volume, poids, etc.).
- **10-12 mois**  
Anticipe les évènements, construit une tour, peut suivre la ligne du regard de l'adulte.
- **1 - 2 ans**  
Expérimentation active, identifie des parties du corps.
- **2 - 3 ans**  
Identifie les objets par l'usage, prend en compte le point de vue d'autrui (oriente un objet pour qu'un adulte le voit).

## *Le développement social et affectif*

Les enfants expriment leurs émotions et tissent des liens avec les personnes qui s'occupent d'eux dès les débuts de la vie. Ils construisent des représentations d'eux-mêmes et de leur identité. Ils développent également leur compréhension des émotions et des pensées d'autrui.

### **Les émotions**

L'émotion est à la fois un fait physiologique (réaction musculaire, cri, « rouge aux joues ») et un fait social, car l'émotion d'un enfant devient souvent celle de l'entourage, grâce aux réactions qu'elle suscite.

Les échanges émotionnels sont indispensables au bébé et leur absence peut entraver le développement et l'équilibre affectif. Il existe une continuité des émotions au cours de la vie, même si elles s'expriment d'une manière différente et ne sont pas suscitées par les mêmes causes.

Aux émotions de base (joie, surprise, dégoût, tristesse, peur, colère) s'ajoutent à partir de la deuxième année des émotions secondaires de fierté, culpabilité, embarras, honte, avec le développement de la capacité de l'enfant à évaluer ses propres actions.

Les expressions faciales correspondantes sont reconnues précocement et dans des sociétés très différentes, ce qui laisse penser qu'elles sont universelles, voire innées.

Les premiers comportements de régulation des émotions sont d'ordre réflexe (sucrer son pouce calme le bébé). Le développement cognitif et moteur permet des régulations plus complexes pour éviter les émotions désagréables et les réactions de l'entourage ont un impact important (apaisement, valorisation de l'expression des émotions).

### **Les relations avec autrui et l'attachement**

**Un enfant développe des relations d'attachement avec les personnes qui sont prêtes à partager ses émotions.**

**Vers 3 mois**, il manifeste des réponses différentes selon les personnes et développe des liens affectifs spécifiques avec celles qui prennent soin de lui. C'est le début de l'attachement, qui se manifeste pleinement vers 6 mois et s'accroît jusqu'à 18 mois - 2 ans environ, à travers la recherche et le maintien de la proximité physique avec une personne privilégiée qui constitue une « base de sécurité » vers laquelle on peut revenir et qui peut reconforter en cas de besoin.

**À 2 ans**, la plupart des enfants ont tissé des liens d'attachement avec plusieurs personnes et vont élargir progressivement leurs relations à travers leurs expériences de socialisation et les amitiés qu'ils construisent avec d'autres enfants.

**L'attachement contribue au développement des compétences sociales et cognitives** en procurant un sentiment de sécurité pour explorer le monde et de nouvelles situations. La plupart des enfants ont un attachement « sécurisé » à leur(s) parent(s) ; il arrive que des relations positives avec d'autres personnes - adultes ou enfants - compensent un attachement peu sécurisé avec les parents.

### **Les représentations de soi et la construction de l'identité**

**L'émergence de la conscience de soi est progressive** : elle est liée aux expériences perceptives du corps, d'un corps situé par rapport aux objets physiques de l'environnement et par rapport aux personnes avec lesquelles le bébé développe des interactions.

Dans la continuité des expériences prénatales (le fœtus suce son pouce), le bébé manifeste une coordination efficace entre sa main et sa bouche et il réagit différemment aux actions de ses

propres doigts et des doigts d'autrui sur son visage, en recherchant l'origine des seconds, et bien plus rarement des premiers.

**À 6 semaines**, il manifeste une connaissance implicite de son corps comme un tout différencié, situé et agent dans l'environnement. **À 3 mois**, il différencie sa propre expérience corporelle, dans laquelle la vue de son corps correspond à ses propres mouvements, et ce qui n'y correspond pas. Les expériences avec autrui, la réciprocité des échanges et l'attention partagée vont contribuer à l'émergence (vers 18 mois) et au développement de la « co-conscience de soi », lorsque l'image de soi devient aussi le reflet de soi tel qu'autrui le perçoit.

L'image corporelle se construit dès la petite enfance et elle évolue avec les changements somatiques, y compris à l'adolescence. Les représentations de soi comportent des éléments descriptifs (l'image de soi) et évaluatifs (l'estime de soi).

L'identité correspond à la recherche d'une cohérence personnelle qui intègre les représentations de soi à travers le temps. Par exemple, la plupart des enfants, sauf anomalie génétique, naissent garçon ou fille, mais l'identité sexuée est le résultat d'un processus de développement psychologique (reconnaissance de dimensions biologiques ; adoption de comportements marqués culturellement ; adhésion à des rôles sociaux).

## **Les représentations du monde mental**

Les enfants ne construisent pas seulement des représentations du monde physique, mais ils développent aussi une « théorie de l'esprit », c'est-à-dire une représentation des états mentaux (désirs, pensées, croyance d'autrui) et du fait que ces états peuvent être différents de leurs propres états.

**Ces représentations sont en pleine construction entre 3 et 7 ans**, selon plusieurs étapes dans la compréhension du point de vue d'autrui : compréhension des différences de désirs et de goûts, puis des différences de croyances et de savoirs, et plus tardivement, des fausses croyances.

Se représenter les pensées d'autrui est l'objet d'un lent développement, au-delà de l'école maternelle : parvenir à se mettre à la place d'autrui, maîtriser la relation entre causes et conséquences des actions, analyser les intentions et la réciprocité des relations. Vers 12 ans, les enfants commencent à analyser les actions d'une personne en fonction des circonstances, de sa personnalité et de ses relations avec autrui, en lien avec le développement du jugement moral.

## **Les premières étapes du développement social et affectif**

- **0-3 mois**  
Tourne les yeux en direction de la partie du corps touchée. Sourire social, mimique de surprise.
- **4-6 mois**  
Tourne la tête vers une source sonore, prolonge l'interaction en souriant.
- **7-9 mois**  
Réciprocité dans les échanges. Manifeste un attachement sélectif.
- **10-12 mois**  
Réagit différemment aux proches et aux inconnus. S'ajuste à des demandes.
- **1 - 2 ans**  
Comprend les expressions faciales d'autrui, répète les actions qui font rire.
- **2 - 3 ans**  
Attachements multiples. Se reconnaît dans un miroir. Jeux symboliques.

## *Le développement sensoriel et moteur*

### **Le développement sensoriel**

Les organes sensoriels entrent en fonction pendant la vie fœtale : toucher, sensibilité aux odeurs et aux saveurs, système auditif (6 mois de vie fœtale).

La vision, immature à la naissance, évolue beaucoup au cours des deux premières années : l'acuité passe de 1/10° à la naissance à 10/10° à 2 ans ; la distance de la perception nette, de 30 à 50 cm, passe à 80 cm à 3-4 mois. À 2 mois, le bébé peut suivre un objet horizontalement sur un angle de 180°.

**La vision binoculaire apparaît vers 4-6 mois**, puis se mettent en place la coordination de la vision, la perception de la profondeur et la vision périphérique. Les nourrissons perçoivent les contrastes de couleur mais leur vision colorée évolue au cours des années pour se stabiliser vers 7 ans. Le dépistage de déficits colorés peut être réalisé à partir de 4 ou 5 ans.

La correction de pathologies visuelles détectées précocement (dès les premiers mois pour certaines) a des effets positifs sur le confort visuel, la coordination vision-préhension, la motricité, l'évitement d'obstacles et la participation aux jeux. Le repérage des déficits auditifs est bien sûr tout aussi important pour la qualité de vie des enfants.

### **Le développement moteur**

Le développement moteur est indissociable du développement sensoriel. Dès la vie fœtale, les mouvements du bébé constituent un signe de sa vitalité.

**La période de 0 à 2 ans est celle des grandes conquêtes motrices**, très repérables par l'entourage : pouvoir attraper des objets et les manipuler, se redresser et se déplacer, etc. L'examen du tonus musculaire (maintien de la tête et du tronc...), des réflexes du nouveau-né (suction, agrippement, marche automatique), des postures (assis, puis debout), de la marche (à quatre pattes, autonome sur deux jambes), et d'autres acquisitions constitue un élément important du suivi pédiatrique des enfants.

Le développement moteur correspond à une prise de contrôle progressif du système musculaire, avec la disparition des réflexes primaires, la maturation du système nerveux central, avec les expériences motrices, les encouragements de l'entourage et la progression de l'autonomie. Les normes de développement permettent de repérer précocement d'éventuels troubles neuro-moteurs et constituent des repères pour examiner les effets du milieu (variations interculturelles) ou de changements particuliers (carences affectives).

Les bébés contrôlent les mouvements des différents segments du corps dans un certain ordre (la tête et le cou, puis le torse avant les membres). Ils explorent les objets et leur propre corps et coordonnent progressivement plusieurs actions (boire à une tasse nécessite des sensations visuelles relatives à la position de la tête, de la bouche et des mains, pouvoir se redresser et fixer son regard sur la tasse, l'atteindre, la saisir et la tenir droite pour la porter à ses lèvres et l'incliner selon le bon angle, renverser le liquide dans la bouche et l'avalier).

**L'acquisition de la marche est une étape essentielle pour l'autonomie.**

**Vers 2 ans**, courir, monter des escaliers, lancer une balle constituent de nouvelles conquêtes. La motricité manuelle s'affine pour gribouiller, enfiler des perles, tourner les pages d'un livre.

**Vers 3 ans**, l'enfant gagne en équilibre ; courir tout droit, sauter à pieds joints ou se déplacer sur un tricycle devient possible et il commence à s'habiller seul. La coordination des mains et des doigts permet de tracer des cercles, de reproduire un carré, de dessiner un bonhomme, avant les premiers gestes graphiques et l'écriture. Le contrôle des sphincters, de nuit et de jour, est normalement



acquis.

À 4 ans, il commence à faire du vélo sans roues latérales et peut boutonner ses vêtements. La préférence manuelle (droite ou gauche) se stabilise.

À 6 ans, il peut envoyer une balle dans un but et sait enrouler du fil autour d'une bobine. Il reconnaît sa droite et sa gauche.

Les enfants se servent de leur expérience pour ajuster leurs déplacements selon les caractéristiques du terrain (pente, sol glissant ou accidenté) et les leurs (poids, équilibre, confiance en soi).

Les activités physiques et d'expression, les jeux permettant de coopérer, de s'opposer et d'éprouver des règles sont généralement source de plaisir pour les enfants à l'école maternelle. Les enseignants veillent à leur proposer des situations qui leur permettent de progresser sans risque, en les rendant attentifs à leur propre sécurité et à celle des autres.

## Les premières étapes du développement moteur

- **0-3 mois**  
Réaction à la voix, localisation visuelle. Maintien de la tête.
- **4-6 mois**  
Prise et transfert d'objets. S'assoit seul.
- **7-9 mois**  
Se tient debout avec un support. Montre un objet du doigt.
- **10-12 mois**  
Premiers pas. Coordonne plusieurs actions.
- **1-2 ans**  
Marche seul. Descend des escaliers à reculons. A une préférence pour une main.
- **2-3 ans**  
Monte et descend les escaliers, saute à pieds joints. Tourne les pages d'un livre, coupe avec des ciseaux.

## *L'enfant dans ses contextes de vie*

Les enfants nouent des relations particulières et développent des conduites sociales dans plusieurs contextes de vie, famille, école, groupe de pairs, quartier... À partir de ces expériences, ils construisent eux-mêmes leurs propres réseaux de relations, avec d'autres enfants et des adultes.

À chaque âge, ces relations varient, en fonction de contraintes sociales, mais aussi de la maturité, du développement des compétences et des choix personnels des enfants. Si ces différents contextes de vie exercent une influence sur son développement, l'enfant peut contribuer à en modifier certains aspects, par exemple en impliquant ses parents dans certaines activités proposées par l'école ou en introduisant dans la famille de nouveaux loisirs découverts ailleurs.

## La famille

La famille est le premier lieu de socialisation des enfants (Wallon). Ils développent des relations spécifiques avec les différents membres de la famille, le père et la mère constituant des figures d'attachement différentes (voir développement social et affectif), avec des styles particuliers d'interaction.

Les liens avec les frères et sœurs constituent des relations également spécifiques pour les enfants, distinctes de celles qu'ils établissent avec leurs parents ou les autres enfants. Rang de naissance, mixité et écart d'âge constituent des éléments importants des relations de complicité ou de rivalité entretenues dans la fratrie. L'aîné peut constituer une figure d'attachement pour le cadet, sans avoir toutefois la même qualité de réassurance que les parents dans des situations stressantes.

## Les relations entre pairs

Les enfants en crèche sont attentifs aux autres, leur sourient, tentent de capter leur attention et recherchent les contacts corporels. Offrandes accompagnées de vocalises sont fréquentes, les comportements de menaces aussi.

Les relations d'attachement sécurisé aux parents facilitent les conduites d'exploration sociale et les interactions avec les pairs. Les conduites d'imitation entre enfants entre 2 et 3 ans assurent une fonction de communication, tout en développant des savoir-faire sociaux.

Les jeunes enfants peuvent s'engager dans des jeux d'alternance et manifestent une compréhension des sentiments et des intentions des autres enfants. Ils développent très tôt des relations d'amitié, privilégiant un partenaire avec lequel ils développent des schémas d'interaction favorisés par le temps passé ensemble, la fréquence et la réciprocité des interactions.

## Les réseaux sociaux

Certains jeunes enfants ont de nombreux contacts avec des personnes au-delà de la famille, et notamment des adultes, même si la fréquence des relations avec les pairs augmente avec l'âge.

Quel que soit le sexe de l'enfant, ces réseaux sont majoritairement féminins, comme les professionnel(le)s de la petite enfance et de l'éducation. Les enfants fréquentent eux-mêmes davantage de pairs de même sexe.

Ces réseaux jouent un rôle d'agent protecteur dans les situations de stress ; ils contribuent au développement des compétences sociales et de l'estime de soi.

## Les modes d'accueil de la petite enfance

Le système préscolaire, dans plusieurs pays européens, correspond aux structures publiques ou privées qui assurent un accueil permanent (comme les crèches) ou temporaire (haltes d'enfants) des enfants de 0 à 6 ans.

**La Commission européenne classe les institutions préscolaires en trois catégories :**

- les garderies/centres ludiques/crèches ;
- les institutions dépendant du système scolaire ;
- et celles qui n'en dépendent pas mais ont des finalités éducatives.

En France 60% des enfants de moins de 3 ans sont gardés par les parents (la mère), 18% par une assistante maternelle, 10% en accueil collectif. Les 12% restant se répartissent entre accueil chez les grands-parents, la garde par un personnel à domicile ou l'école maternelle (pour 15% des 2-3 ans).

La qualité des modes d'accueil de la petite enfance ne peut être définie a priori. Les recherches des dernières décennies, réalisées dans différents pays, mettent en évidence des liens significatifs entre certaines caractéristiques des lieux d'accueil et les indicateurs classiques des différents aspects du développement.

Sont ainsi considérés comme principaux éléments de qualité nécessaires à un bon développement cognitif, social et affectif des enfants : l'attention qui leur est portée, la stabilité du personnel, l'adaptation aux besoins individuels. Ces éléments dépendent, pour partie, de la formation du personnel et du ratio adulte/enfants.

Lorsque des effets positifs de l'accueil de la petite enfance sont observés, ils demeurent sur plusieurs années. Un mode d'accueil de qualité peut avoir des effets différents selon les enfants et leurs caractéristiques personnelles et familiales. Les enfants les plus fragiles (caractéristiques familiales, bilan biomédical, tempérament) sont plus sensibles aux effets, positifs ou négatifs, des

modes d'accueil préscolaires.

## L'école

La fréquentation d'un mode d'accueil préscolaire facilite la socialisation à l'école. Mais l'entrée à l'école représente l'accès à un monde nouveau, avec de nouveaux partenaires, adultes et enfants, et de nouvelles activités.

Dès la maternelle, les enfants se représentent l'école comme un lieu d'apprentissages variés : apprendre à parler, à dessiner, à lire, à raconter des histoires et à chanter des chansons, à écrire et à compter. Ils ont également une représentation précoce du rôle de l'enseignant(e) et de leur activité d'élève.

L'école maternelle revendique en France une identité bien différenciée de celle des modes d'accueil de la petite enfance. Intégrée dans l'école primaire, avec des professionnels enseignants formés comme ceux de l'école élémentaire, elle bénéficie de programmes nationaux. L'équipe éducative de l'école maternelle est constituée d'enseignants, d'agents territoriaux spécialisés d'école maternelle (ATSEM) et de membres d'un réseau d'aides spécialisés aux élèves en difficulté (RASED : psychologue scolaire, enseignants spécialisés).

### Références :

- **Blaye, A. & Lemaire, P.** (2007). Psychologie du développement cognitif de l'enfant. Bruxelles : De Boeck.
- **Florin, A.** (2003). Introduction à la psychologie du développement. Enfance et adolescence. Paris : Dunod, Les Topos
- **Florin, A.** (2007). Modes d'accueil pour la petite enfance. Qu'en dit la recherche internationale ? Toulouse : Erès
- **Harris, P.L.** (2007). L'imagination chez l'enfant. Son rôle crucial dans le développement cognitif et affectif. Paris : Retz.
- **Lehalle, H. & Mellier, D.** (2002). Psychologie du développement. Enfance et adolescence. Paris : Dunod
- **Pierrehumbert, B.** (2003). Le premier lien. Théorie de l'attachement. Paris : Odile Jacob
- **Rochat, P.** (2006). Le monde des bébés. Paris : Odile Jacob
- **Thommen ; E. & Rimbart, G.** (2005). L'enfant et les connaissances sur autrui. Paris : Belin
- **Zaouche-Gaudron, C.** (2010). Le développement social de l'enfant. Du bébé à l'enfant d'âge scolaire. Paris : Dunod, Les Topos

D'après le site <http://eduscol.education.fr/>

## *1- L'enfant de 2, 3 ans*

### *Fiche 1-B – Les besoins particuliers du jeune enfant*

À deux ans, les enfants ne sont plus des bébés : ils ont déjà des compétences nombreuses, une personnalité qui commence à s'affirmer, un répertoire varié de comportements susceptibles d'agir sur les personnes et les objets qui les entourent. Ils évoluent très vite et, en quelques semaines, peuvent avoir modifié de nombreux aspects de leurs conduites. Pour autant, cela ne signifie pas qu'ils puissent tous accepter facilement la vie d'écolier.

L'adaptation des tout-petits (qu'ils aient juste deux ans ou un peu plus) dépend de la qualité de l'accueil qui leur est proposé, mais aussi de la prise en compte de leurs besoins. Ceux-ci sont à la fois physiologiques, psychologiques, affectifs et sociaux.

## **1- Prise en compte du caractère individuel des besoins**

Entre deux enfants de cet âge, les différences sont souvent très importantes.

Certains sont mieux préparés que d'autres aux contraintes d'une scolarisation. La singularité de leur personnalité, la diversité de leurs capacités, de leurs expériences et de leurs savoirs, les relations qu'ils ont déjà nouées avec leur entourage jouent un rôle décisif dans cette adaptation.

## **2- Besoins physiologiques**

- **santé, handicap**

L'enfant doit être bonne santé. Une certaine fragilité physique met les jeunes enfants à la merci des maladies infectieuses, des accidents ou des intoxications.

Le tout-petit ne présente pas de problèmes de santé spécifiques. Le fait qu'il ne puisse pas expliquer aisément ses symptômes en cas de maladie ou de troubles survenus à l'école ne doit pas inquiéter les enseignants.

Quelques règles de bon sens suffisent le plus souvent à trouver l'attitude qui convient.

- **hygiène / maîtrise des sphincters** (se moucher)

La maîtrise des sphincters reste une condition facilitant l'accès à l'école maternelle mais ne constitue pas en soi une condition indispensable. Il importe d'expliquer aux familles que tout forçage, qui transformerait ce contrôle en un enjeu pour la scolarisation, se fait en général au détriment de l'enfant et peut engendrer des troubles durables. Même avec des enfants « propres », quelques accidents mineurs restent toujours possibles chez les tout-petits, mais aussi chez les plus grands. L'école peut y remédier sans culpabiliser l'enfant, avec des vêtements de rechange.

Par ailleurs, il est souhaitable que le tout-petit ait à disposition, dans la classe, des mouchoirs jetables.

- **repos, sommeil**

Un tout-petit a besoin de nombreuses heures de sommeil (plus de douze heures quotidiennes). La sieste doit lui être proposée en début d'après-midi : il dormira le temps qui lui est nécessaire, sans que cela porte préjudice au sommeil de la nuit, contrairement à ce que croient certains parents. Un enfant fatigué au cours de la journée doit aussi pouvoir se reposer, quelle que soit l'heure. Cela suppose que l'école qui reçoit des enfants de deux ans soit équipée à cet effet avec l'aménagement d'un espace permanent de repli ou de repos.

- **alimentation**

Les tout-petits ont des besoins caloriques et vitaminiques élevés, dans la mesure où ils ont moins de réserves que des enfants plus âgés ou des adultes. En plus du déjeuner pris à la cantine ou en dehors de l'école, des collations diététiquement équilibrées leur sont nécessaires au cours de la journée, en milieu de matinée notamment. Leur organisation suppose une discussion avec la commune et une décision du conseil d'école. L'aspect pédagogique de cette collation est essentiel. Il convient de viser en priorité l'hygiène alimentaire et les conduites de table. On ne doit pas oublier non plus que les enfants ont besoin de boire fréquemment dans la journée et que des gobelets jetables et des bouteilles d'eau devraient pouvoir être mis à leur disposition pour satisfaire ce besoin.

## **3- Besoins moteurs**

- **se déplacer dans l'espace**, besoin de mouvement (sauter, courir, grimper, pousser et tirer des objets qui roulent, etc.)

Alors que dans les deux premières années, l'enfant grandit de 20 cm par an environ, sa vitesse de croissance ralentit à l'âge de la scolarisation avant une nouvelle accélération qui se manifesterà à l'adolescence. Le poids suit la même évolution. La morphologie se modifie avec, notamment, un allongement du tronc et surtout des membres. L'équilibre dans la marche s'améliore, mais marcher à cloche-pied, par exemple, peut rester encore difficile jusqu'à cinq ou six ans. Monter correctement un escalier n'est souvent possible que vers deux ans et demi, et le descendre, seulement vers trois ans et demi. Il importe donc d'être raisonnable dans les évolutions que l'on attend des plus jeunes en salle de motricité. Les besoins de mouvement des tout-petits sont importants : sauter, courir, grimper, pédaler sur un tricycle, pousser ou traîner de gros objets, se balancer, lancer une balle ou shooter dans un ballon, manipuler de l'eau et du sable, etc.

- **agir par soi même**

La troisième année de vie est celle où l'enfant commence à affirmer son autonomie et à vouloir « faire tout seul ».

- **gestes quotidiens autonomes** (s'habiller, manger, boire, etc.)
- **manipulation fine**

La manipulation fine se développe également de manière importante au cours de la troisième année, pourvu qu'elle soit stimulée : construire une tour de quelques blocs, tenir un crayon avec les doigts et gribouiller sur une page, plier des feuilles de papier, utiliser des ciseaux, un marteau ou une scie, etc., sont des activités qui anticipent souvent les capacités des tout-petits et restent nécessaires à leur développement.

#### **4- Besoins de jeu**

- Jeux libres,
- Jeu symbolique à installer progressivement
- Jeux structurés

Les jeux ne sont pas structurés par eux-mêmes. Ce sont les conditions d'utilisation, les contraintes introduites par l'enseignant qui en font des jeux structurés.

#### **5- Besoins de communication et de langage**

- **se faire comprendre de manière non verbale**

Les tout-petits ont besoin d'être acceptés comme interlocuteurs et compris dans leurs expressions non verbales et leurs approximations langagières.

Savoir qu'on est écouté et qu'autrui souhaite connaître ce qu'on pense est une condition nécessaire pour développer des modes d'expression plus élaborés.

- **comprendre le langage (langue d'enseignement) en contexte, hors contexte**

Les enfants de deux ans ont besoin qu'on leur parle et qu'on traduise en paroles ce qui se passe, ce qu'ils expérimentent et ce qu'ils éprouvent. Ce langage d'action constitue un premier cadre pour aider le tout-petit à développer sa maîtrise du langage.

L'enfant doit apprendre à être attentif à ce que dit l'adulte lorsque celui-ci s'adresse à lui, mais aussi lorsqu'il parle à tout le monde. S'il peut suivre certaines consignes simples sans indice visuel, on ne doit pas oublier qu'une grande partie du langage compris par le très jeune enfant est du langage « en contexte », dans lequel la compréhension est facilitée par de multiples indices : mimiques, gestes, répétitions d'actions. Dans certains cas, faire comme les autres peut laisser penser à l'adulte qu'on a compris une consigne alors qu'il n'en est rien.

- **exprimer ses besoins verbalement**
- **exprimer ses pensées verbalement**

#### **6- Besoins socio-affectifs**

- **relation sécurisée aux adultes de l'école** (confiance, dépendance)

À deux ans, la plupart des enfants peuvent accepter d'être séparés de leurs parents en sachant que ces situations sont momentanées. Cela est d'autant plus facile qu'ils ont déjà l'expérience d'avoir été accueillis par d'autres adultes dans d'autres lieux que le domicile familial : famille élargie, assistante maternelle, crèche ou halte-garderie, etc. L'attachement sécurisant à leur mère leur permet d'établir plus facilement des relations avec d'autres personnes, adultes et enfants, tandis qu'un attachement excessif ou ambivalent peut gêner la création de nouveaux liens. Le « nounours » favori que l'on garde à l'école, le tissu serré dans sa main qu'on ne quitte pas peuvent constituer les éléments sécurisants des premières semaines d'école, le lien nécessaire pour passer d'un monde à l'autre. Dépouiller l'enfant de cet objet transitionnel, le conserver dans une boîte à doudous outre les problèmes d'hygiène, peuvent renforcer ou raviver la douleur de la séparation.

- **respect de son identité**
- **respect de son intimité**
- **construire progressivement sa place dans le groupe**

Les tout-petits ont besoin de tisser des liens amicaux avec d'autres enfants dès la première année

de l'école maternelle. L'imitation réciproque, l'échange et le partage d'objets sont les premiers moyens de communication. Progressivement, ils se construisent comme membres d'un petit groupe, ils ont besoin de partager des secrets et, aussi, quelques gros mots.

- apprendre à partager (l'espace, le matériel, l'attention de l'adulte) avec les autres enfants
- trouver du sens à sa vie à l'école
- ne pas être placé dans des conflits de loyauté entre famille et école

### **7- Besoins cognitifs**

- apprendre, découvrir
- progresser, se sentir compétent
- imaginer, créer

A partir du document – *Pour une scolarisation réussie des tout-petits* 2003

Collection école - Document d'accompagnement des programmes

## ***2- Scolariser un enfant à l'école maternelle***

### ***Fiche 2- A – Quels enfants peuvent fréquenter l'école maternelle dès deux ans ?***

#### **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école**

##### **Article 5**

Le dernier alinéa de l'article L. 113-1 est remplacé par les dispositions suivantes :

*« Dans les classes ou les écoles maternelles, les enfants peuvent être accueillis dès l'âge de deux ans révolus dans des conditions éducatives et pédagogiques précisées par le ministre chargé de l'éducation nationale. Cet accueil est organisé en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales ou de montagne et dans les départements et régions d'outre-mer. »*

A la lecture de cet extrait du projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école, la réponse semble être simple. Toutefois, nous ne pouvons pas ignorer que tous les enfants de deux ans ne sont pas prêts à fréquenter l'école maternelle parce qu'il existe une incroyable disparité dans le niveau de développement des enfants de cet âge. Bien évidemment la structure scolaire doit réunir les conditions favorables à la scolarisation précoce et offrir les adaptations répondant aux besoins particuliers des jeunes enfants mais au-delà de cet aménagement, certains enfants de deux ans vivraient une scolarisation imposée, incomprise et prématurée de manière douloureuse et préjudiciable à la réussite de la suite du parcours scolaire.

- Un enfant est prêt à être scolarisé en école maternelle si il est lui-même porteur de son projet de scolarisation, s'il comprend pourquoi il va à l'école et ce qu'il va y vivre. Cela suppose que les parents aient parlé avec leur enfant longuement de son entrée à l'école et lui ai expliqué de quoi il s'agissait. Etre accompagné d'un comportement sécurisant, rendre visible par ses mots et son attitude la confiance que les parents ont en l'équipe pédagogique qui va accueillir leur enfant, lui permettra d'aller à l'école avec sérénité et curiosité.
- Un enfant est prêt à être scolarisé lorsqu'il est prêt et préparé à la séparation, Mais ne confondons pas les « séparations » – accompagnées, sereines, préparées... - et les « ruptures », toujours déchirantes et sources de souffrance.
- Un enfant est prêt à être scolarisé s'il n'est pas trop angoissé face au groupe.
- Un enfant peut être scolarisé lorsque la maîtrise de ses sphincters est amorcée, ce qui ne signifie pas qu'il doit avoir acquis complètement la propreté diurne. Il s'agira de prendre en compte les besoins individuels et d'y répondre de manière adaptée et concertée avec la famille. La question de la propreté doit être évoquée avec la famille dès l'inscription non pas comme condition préalable à la scolarisation mais pour attirer l'attention des parents

sur le sujet et leur expliquer que toute attitude pressante, qui transformerait ce contrôle en un enjeu pour la scolarisation, se fait en général au détriment de l'enfant et peut engendrer des troubles durables. D'autant que le passage de la vie familiale à la vie collective peut entraîner une régression dans ce domaine. Pour les enfants de 2-3 ans le passage collectif aux toilettes est par ailleurs inadéquat. Il est important d'organiser un passage qui prenne en compte les comportements individuels en utilisant au mieux la configuration des locaux et la disponibilité des personnels. Il faut veiller à la fréquence du passage aux toilettes de chaque enfant pour l'aider à construire son autonomie et éviter qu'il ne se retienne trop longtemps ou à considérer ce passage comme une échappatoire à des activités estimées contraignantes. Aucun texte officiel ne précise que la non propreté d'un enfant est un motif de refus de scolarisation. Les enfants doivent avoir acquis une propreté corporelle suffisante et régulière.

- Voir [le guide des parents 2012-2013](#)



## *2-Scolariser un enfant à l'école maternelle*

### *Fiche 2- B – L'impact de l'environnement sur le développement de l'enfant*

Depuis les années 70 les recherches dont les médias se sont fait l'écho, nous ont appris que le bébé est une personne. Les études psychologiques sur les premières années de la vie montrent les tout-petits comme des personnes aux compétences nombreuses, développées dans la continuité de la vie fœtale (cf. par exemple **De Boysson-Bardies**, 1996 ; **Lécuyer, Pêcheux, Streri**, 1994 ; **Pouthas & Jouan**, 1993). Les travaux issus de la psychologie interactionniste initiée par des auteurs comme **Wallon** et **Bruner** nous montrent également l'importance des acquisitions au cours des premières années et le rôle central qu'y joue l'environnement humain. Les études sur les déterminants de la réussite et de l'échec scolaires nous ont appris qu'au-delà des variables bien connues, telle l'origine sociale, les trajectoires scolaires s'ancrent dans des expériences scolaires précoces et souvent déterminantes pour la suite des parcours individuels (**Zazzo**, 1978, **Muller**, 1986, **Florin**, 1991).

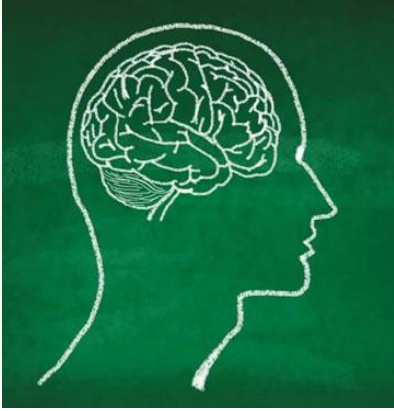
Ces éléments font de la première enfance un enjeu considérable en termes d'éducation, et l'accueil du tout-petit ne saurait donc être confié au hasard ou à des personnes sans qualification. L'enfance et la fonction éducative s'en trouvent valorisées.

La nouvelle psychologie de l'enfant conduit à réexaminer le modèle de l'escalier défini par **PIAGET** pour deux raisons.

D'une part, il existe déjà chez le bébé des capacités cognitives assez complexes, des connaissances physiques, logiques et mathématiques ainsi que psychologiques non réductibles à un fonctionnement strictement sensori-moteur.

D'autre part, la suite du développement de l'intelligence jusqu'à l'âge adulte est jalonnée d'erreurs de logique, de biais perceptifs non prédits par la théorie piagétienne. Plutôt que de suivre un plan qui mènerait, sans retour en arrière, du stade sensori-moteur à l'abstraction, l'intelligence de l'enfant avance de façon beaucoup plus biscornue !

Au croisement de la psychologie de l'enfant, des sciences de l'éducation et des neurosciences, les



travaux d'**Olivier HOUDE**<sup>1</sup> sont consacrés à l'étude du développement et du fonctionnement cognitifs, du jeune enfant à l'adulte, dans les domaines de la catégorisation, du nombre et du raisonnement. Les techniques utilisées sont celles de la psychologie expérimentale (scores de performance ou d'apprentissage, chronométrie mentale) et de l'imagerie cérébrale. Ces travaux ont mis en évidence la variabilité intra-individuelle des stratégies cognitives, à tout âge du développement, et le rôle-clé de l'inhibition, comme fonction exécutive, dans le choix sélectif d'une stratégie adaptée. Il en ressort une conception dynamique et non nécessairement linéaire du développement cognitif. Cette nouvelle conception conduit aujourd'hui à

redéfinir, autrement que ne l'a fait **Jean Piaget**, les stades de la construction de l'intelligence, ainsi que les mécanismes de transition d'un stade à l'autre. Elle ouvre la voie à des applications psychopédagogiques. L'inhibition est, en effet, une forme de contrôle neurocognitif qui permet aux enfants de résister aux habitudes ou automatismes, aux tentations, distractions ou interférences, et de s'adapter aux situations complexes par la flexibilité. Le défaut d'inhibition peut expliquer des difficultés d'apprentissage (erreurs, biais de raisonnement, etc.) et d'adaptation tant cognitive que sociale.

Ce n'est pas parce qu'on a mis en évidence des compétences insoupçonnées chez le bébé qu'il faut nier le rôle fondamental de l'environnement dans lequel il évolue, en particulier l'école.

- Conférence d'**Olivier HOUDE** lors du colloque organisé par Neuro-éducation Québec (en collaboration avec l'EREST) intitulé Méthodologie de recherche en neuro-éducation et retombées éducatives en juin 2012.

#### **Pour en savoir plus :**

Vous trouverez un entretien enregistré avec **Olivier Houdé** sur le site du portail culturel scientifique de la Loire R2 sciences 42.

- [Olivier Houdé - « Se développer, c'est apprendre à inhiber »](#)
- [La psychologie de l'enfant, quarante ans après Piaget](#)
- [Le développement de l'intelligence chez l'enfant](#)
- [La psychologie de l'enfant](#)

De **Descartes** à aujourd'hui, en passant par **Darwin** et sa théorie de l'évolution reprise par **Piaget** et **Changeux** pour les neurosciences, la psychologie de l'enfant a bien changé. Ce livre vous permettra de faire un point sur le sujet, à la lumière des dernières recherches dans ce domaine.

De nouvelles découvertes sur le développement du cerveau et de l'intelligence ont modifié en



profondeur nos connaissances sur la psychologie de l'enfant. À partir d'expériences simples que chacun peut réaliser à la maison ou à l'école, mais aussi en faisant le point sur les apports des sciences cognitives à propos du bébé, de l'enfant et de l'adulte, cet ouvrage explique avec clarté comment se construit la cognition humaine.

Tout en rendant hommage à l'œuvre de Jean Piaget, le plus grand psychologue de l'enfant au XX<sup>e</sup> siècle, **Olivier Houdé** réexamine sa théorie et propose ici une conception nouvelle du développement de l'intelligence.

<sup>1</sup>Professeur à l'Université Paris Descartes – Sorbonne, directeur du laboratoire de psychologie du développement et de l'éducation de l'enfant, Olivier Houdé et son équipe ont conduit des recherches pour comprendre comment se construit l'intelligence grâce à l'IRM (Imagerie par Résonance Magnétique).



## *2-Scolariser un enfant à l'école maternelle*

### *Fiche 2- C – Etre élève à deux ans*

Depuis la salle d'asile, historiquement, l'école maternelle a toujours accueilli des enfants de 2 ans. Mais de tous temps, des questions ont été posées autour de la scolarisation précoce : Accueillir un enfant de deux ans en école maternelle en fait-il un élève ? L'enfant de 2 ans peut-il être élève ? Comment accueillir le mieux possible les enfants de 2 ans à l'école ? L'école à 2 ans, est-ce bon pour les enfants ?

Oui assurément, mais pas pour tous les enfants et pas dans toutes les écoles, c'est-à-dire pas dans n'importe quelles conditions.

Les enfants qui profitent le plus de l'école à deux ans sont ceux qui bénéficient déjà d'un attachement « sécuritaire » (en pédiatrie, se dit d'un très jeune enfant qui peut retourner à son activité et à une interaction normale, après une courte réaction d'angoisse).

A deux ou trois ans s'effectue la mise en place des capacités à apprendre qui se développent jusqu'à l'âge de six ans. L'un des tout premiers apprentissages c'est celui des contraintes sociales, composante majeure de la socialisation (attendre l'heure pour retrouver sa mère par exemple). L'enfant doit être personnellement impliqué dans des situations d'apprentissages effectifs, menées à partir de situations- problèmes à résoudre. Ces situations d'apprentissage ne peuvent être organisées que par des professionnels de l'enseignement. La rencontre avec des enfants différents (et nombreux) et des situations de travail en groupes, est la meilleure situation pour que se construisent des notions capitales, comme celle du MOI, à la fois semblable et différent de l'Autre.

L'enfant doit, le plus tôt possible, vivre des expériences sociales avec d'autres enfants. C'est cette reconnaissance au sein d'un groupe qui lui donnera l'opportunité de se socialiser.

Socialisation qui passe aussi par des « séparations » avec l'environnement familial. L'école peut donc effectivement constituer un lieu de séparation parmi d'autres !

L'entrée en maternelle correspond à l'âge privilégié de l'apprentissage de la langue, l'objectif essentiel étant l'acquisition d'un langage riche, organisé et compréhensible par l'autre et la découverte progressive de l'écrit. Les activités proposées au jeune enfant visent son développement cognitif.

À travers les jeux, les événements vécus ensemble et évoqués grâce au langage, chacun est amené à mobiliser son attention, sa capacité de mémorisation et sa réflexion.

Les activités proposées transforment les objets, même usuels, en objets de savoir. Progressivement, par les échanges langagiers, l'enseignant(e) aide les enfants à mettre en lien les éléments rencontrés et à exercer leur activité réflexive à partir de leur vécu.

La maternelle joue un rôle de prévention à l'égard des difficultés de maîtrise du langage, car il existe une grande disparité des compétences langagières suivant les enfants.

Le jeune enfant va, à son rythme, entrer en relation avec les autres enfants à travers les jeux et les rituels qui s'instaurent peu à peu dans la classe. C'est un espace mental partagé qui se construit au travers des récits, comptines, jeux de marionnettes et diverses activités permettant une ouverture culturelle.

L'enfant est amené progressivement à devenir élève. Le désir de savoir se construit habituellement dans la famille mais pour certains enfants c'est l'école qui va devoir le susciter : cela confère à la maternelle un rôle particulier.

## *2-Scolariser un enfant à l'école maternelle*

### *Fiche 2- D – Scolariser son enfant à deux ans*

**Être parent d'élève**, c'est accompagner son enfant tout au long de sa scolarité et tout particulièrement au début de celle-ci. Être attentif à son hygiène de vie (repas, sommeil, activités...), c'est déjà lui permettre d'être disponible pour apprendre. Mais c'est aussi en se tenant informé de ce qui se passe dans l'école et dans la classe, en multipliant les occasions d'y être présent et en soutenant les équipes pédagogiques, que les parents deviennent membres actifs de la communauté éducative.

Les parents ne doivent pas effectuer le choix d'une scolarisation précoce pour des raisons pratiques ou financières. C'est l'intérêt de leur enfant qui doit prévaloir. L'enfant doit y être prêt et doit surtout être préparé par ses parents à l'entrée à l'école. Il doit, accompagné de ses parents, de l'équipe pédagogique de l'école maternelle, et éventuellement des professionnels du lieu de garde qu'il fréquente avant d'arriver à l'école, être porteur de son projet de scolarisation.

Les parents qui choisissent de scolariser leur enfant à 2 ans doivent absolument être conscients des exigences ou des conditions liées à la scolarité de leurs tout-petits ainsi certains éléments essentiels doivent absolument faire l'objet d'échanges entre parents et enseignants : la rentrée progressive, l'adaptation du temps de scolarisation, le développement d'espaces adaptés au jeu, au repli et au sommeil, tenant compte des besoins spécifiques du tout-petit.

## *2-Scolariser un enfant à l'école maternelle*

### *Fiche 2- E – Accueillir un élève à deux ans*

Chaque école maternelle doit s'engager de manière délibérée et concertée dans la réflexion sur la scolarisation des élèves de deux ans. Il ne s'agit pas de trouver une réponse définitive à un problème toujours en débat mais bien de s'intéresser :

- aux raisons qui conduisent une équipe pédagogique à proposer une scolarisation dès deux ans,
- aux conditions qui garantiront la réussite de celle-ci,
- à l'impact d'une scolarisation précoce sur la suite du parcours scolaire.

Aujourd'hui, on accueille encore trop souvent des enfants dans les écoles maternelles pour répondre à une demande sociale de plus en plus pressante ou pour moduler les effectifs et préserver ainsi une structure existante.

Le projet d'école doit être l'espace et le moyen de définition du projet de scolarisation qu'on élabore pour chaque élève et donc plus particulièrement pour l'enfant de deux ans, dont on sait que les besoins sont spécifiques.

L'ensemble de l'équipe pédagogique doit se sentir concerné par l'élaboration de ce projet puisque l'enjeu est de taille et porte sur l'ensemble du parcours scolaire maternel. Par ailleurs, les choix

arrêtés dans le cadre du projet de première scolarisation auront des incidences sur l'ensemble des classes (répartition des salles de classe, équipements, répartition des moyens humains, organisation de la rentrée, ...).

Effectivement, à quoi bon scolariser à deux ans, si on n'en mesure pas les effets positifs dans les différents niveaux de l'école maternelle et au-delà ?



L'école est amenée à jouer un rôle de contenant, posant des limites à l'instar de la famille. Le rapport aux règles de vie y est moins subjectif que dans la famille, si la négociation existe elle dépend moins de l'affectif.

L'enseignant(e), à la différence de l'éducatrice de jeunes enfants, à travers sa mission de transmission de savoir, représente cette autorité que l'enfant apprend à repérer. Selon **J. J. Tyszler**, psychiatre et psychanalyste "l'école maternelle n'est pas maternante. Elle ne poursuit pas uniquement le vœu d'une assistance protectrice et indulgente au profit du développement de l'enfant. Elle le confronte à une dimension nécessaire dès le plus jeune âge : celle de l'autorité d'une parole. L'autorité n'est pas le pouvoir. L'enfant doit apprendre très tôt cette distinction fondamentale de toute humanité et de toute citoyenneté."

Cette entrée précoce dans le "métier d'élève" ne peut se réaliser de façon positive que si ses besoins fondamentaux de petit enfant sont effectivement pris en compte. Si l'école maternelle veut accueillir tous les jeunes enfants et leur famille dans les meilleures conditions, elle doit tenir compte des besoins de leur âge, de leurs rythmes et de leur "histoire personnelle".

Dans la pratique, cela implique des dispositions précises concernant les modalités d'accueil de chaque enfant. De plus, les adultes sont amenés à adopter une attitude particulière, évolutive, guidée par l'observation fine de l'évolution des enfants.

Auprès de l'enfant, l'enseignant(e) joue un rôle d'étayage affectif et cognitif. En petite section, la séparation d'avec la famille est l'objet de toutes les attentions, car ce vécu va avoir une incidence importante tant sur le bien-être de l'enfant que sur le rapport à l'école et la scolarité.

### 3- Le projet de première scolarisation

#### *Fiche 3- A – Définir le cadre et les enjeux d'un tel projet pour chacun*

Le développement de l'accueil en école maternelle des enfants de moins de trois ans est un aspect essentiel de la priorité donnée au primaire dans le cadre de la refondation de l'école.

La scolarisation d'un enfant avant ses trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Elle est la première étape de la scolarité et, pour beaucoup d'enfants, la première expérience éducative en collectivité.

Il s'agit notamment d'un moyen efficace de favoriser sa réussite scolaire, en particulier lorsque, pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, sa famille est éloignée de la culture scolaire. Cette scolarisation précoce doit donc être développée en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales et de montagne ainsi que dans les départements et régions d'outre-mer.

Parce qu'elle concerne des « tout-petits » ayant des besoins spécifiques, cette scolarisation requiert une organisation des activités et du lieu de vie qui se distinguent nettement de ce qui existe dans les autres classes de l'école maternelle. Elle nécessite donc un projet particulier, inscrit dans le projet d'école.

Ainsi chaque école maternelle en ECLAIR du département qui souhaite envisager la scolarisation des élèves de moins de trois ans doit s'intéresser aux raisons qui la conduisent à proposer une scolarisation dès deux ans et aux conditions qui garantiront la réussite de celle-ci et un impact déterminant de cette scolarisation précoce sur la suite du parcours scolaire.

Une école n'accueille pas des enfants de moins de trois ans pour répondre à une demande parentale pressante ou pour moduler les effectifs et préserver ainsi une structure existante.

Le projet d'école doit être l'espace et le moyen de définition du projet de scolarisation qui définit une réponse adaptée à chaque élève et donc plus globalement à l'enfant de deux ans, dont on sait que les besoins sont spécifiques. L'ensemble de l'équipe pédagogique doit se sentir concerné par l'élaboration de ce projet puisque l'enjeu est de taille et porte sur l'ensemble du parcours scolaire maternel. Effectivement, à quoi bon scolariser à deux ans, si on n'en mesure pas les effets positifs dans les différents niveaux de l'école maternelle et au-delà ? Comment s'assurer que la scolarisation à deux ans ne sera à l'origine de comportements ou ressentis pouvant porter atteinte aux objectifs futurs ?

Afin d'aider les équipes pédagogiques dans l'élaboration de ce volet spécifique du projet d'école, la mission départementale a conçu un guide qui ne se présente pas comme un document de cadrage à renseigner mais bien comme un outil d'accompagnement de la réflexion des équipes au service d'une première scolarisation réussie.

L'animation des directrices et directeurs d'école et l'appui des enseignants par l'équipe de circonscription et particulièrement par le référent maternelle seront déterminants pour offrir aux écoles les conditions les meilleures à l'élaboration de ce projet.



### 3- Le projet de première scolarisation

#### Fiche 3- B – Le projet d'école

- **L'accueil à deux ans :**

Chaque école maternelle qui souhaite envisager la scolarisation des élèves de moins de trois ans doit s'intéresser aux raisons qui la conduisent à proposer une scolarisation dès deux ans, aux conditions qui garantiront la réussite de celle-ci et l'impact déterminant d'une scolarisation précoce sur la suite du parcours scolaire.

Une école n'accueille pas des enfants de moins de trois ans pour répondre à une demande parentale pressante ou pour moduler les effectifs et préserver ainsi une structure existante.

Le projet d'école doit être l'espace et le moyen de définition du projet de scolarisation qui définit une réponse adaptée à chaque élève et donc plus globalement à l'enfant de deux ans, dont on sait que les besoins sont spécifiques. L'ensemble de l'équipe pédagogique doit se sentir concerné par l'élaboration de ce projet puisque l'enjeu est de taille et porte sur l'ensemble du parcours scolaire maternel.

#### Propositions pour une formalisation

Un volet du projet d'école devra être spécifiquement réservé à l'accueil de moins de trois ans et fera état de la réflexion collective autour d'un certain nombre d'entrées :

- **La répartition des élèves et les effectifs,**

Comment constituer les classes ? Combien d'élèves de 2 ans accueillir ? Quel profil de classe ? Quels élèves accueillir ?

- **La gestion des relations enfant / adulte et élève / élèves :**

A quel moment accueillir les élèves (accueil échelonné) ? Quelle relation aux autres enfants ? Quelle relation à l'adulte ? Activité guidée voire contrainte / activité libre. Les adultes dans la classe. Quelle stratégie d'isolement laissée à l'enfant ? Quelle gestion des groupes ? (hétérogène / homogène, collectif / petit groupe)

- **La disposition et la configuration des locaux**

Taille de la salle de classe, espaces de base, liens entre salle de repos et salle de classe .  
Positionnement de la salle par rapport aux toilettes, à la salle de motricité

- **L'aménagement de l'espace - classe :**

La salle de repos : aménagement et équipement. L'espace intérieur de la salle de classe. Les affichages. Les coins jeux ou imitation. Les coins manipulations  
L'espace livres. L'évolution de l'aménagement de l'espace au cours de l'année

- **L'équipement pour communiquer et expérimenter :**

Quels espaces, quels équipements pour inciter à communiquer ? Quels espaces, quels équipements pour favoriser de nouvelles expériences ? Quelles stratégies pédagogiques pour amener l'élève à investir ces espaces et ces équipements ?  
Les ateliers. Quelle place du maître ? Quelle évolution dans le temps ?

- **La gestion du temps et le rythme des activités :**

Des temps clés : le sommeil, le repas. Quelles pratiques de la sieste ? de la collation matinale ? Le retour de la sieste. L'accueil. Les temps rituels. La durée des activités. Rythme et alternance des activités. La récréation : positionnement dans la demi-journée, organisation. Les passages aux toilettes : fréquence, organisation, acteurs. L'emploi du temps de la journée, de la semaine. L'heure des mamans.

#### Accompagnement et guidage

Les enseignants dans le cadre des travaux en équipes se pencheront sur cette problématique et

s'engageront dans la rédaction de ce projet de scolarisation des moins de trois ans.

- **Information et mobilisation des familles, des élus et partenaires**

Après validation en conseil d'école, ce projet de scolarisation des moins de trois ans devra être accompagné et soutenu par une politique d'information des familles. Celle-ci débutera dès cette fin d'année scolaire dans le cadre de réunions d'accueil et journée portes ouvertes proposant un premier contact avec l'école maternelle. Les partenaires et en particulier les élus devront avoir connaissance de ses orientations spécifiques aux élèves de moins de trois ans afin d'en accompagner la mise en œuvre.

### *3- Le projet de première scolarisation*

#### *Fiche 3- C – Guide pour l'élaboration du projet de première scolarisation*



#### *Guide à destination des équipes pédagogiques pour l'élaboration d'un projet de scolarisation des moins de trois ans*

Ecole : .....

Circonscription : .....

Le projet d'école, par la rédaction d'un volet relatif à la scolarisation des enfants de moins de trois ans, fera état de la réflexion collective autour de différents éléments :

#### La répartition des élèves et les effectifs :

L'équipe pédagogique devra réfléchir :

- au nombre d'élèves de moins de 3 ans susceptibles d'être accueillis dans l'école à la rentrée 2013 :
- à la structure pédagogique envisagée à la rentrée 2013 :
- Classe spécifique de TPS
- Classe de TPS-PS (primo-arrivants)
- Classe de TPS-PS-MS
- Classe de TPS-PS-MS-GS
- Classe TPS-GS
- Autre :
- aux modalités de brassage et de regroupement des élèves de moins de trois ans avec des élèves d'autres sections à certains moments de la journée

#### La gestion des relations enfant / adulte et élève / élèves :

L'équipe pédagogique définira :

- le nombre d'adultes présents dans la classe au fil de la journée et des différents temps d'accueil et d'activités des enfants de moins de trois ans :
- la nature, les temps et les modalités des regroupements d'élèves au fil de la journée et au fil de la semaine (spécifique par âge, hétérogène, groupe restreint, grand groupe)

#### La disposition, la configuration et l'aménagement des locaux :

L'équipe pédagogique précisera les conditions matérielles de la scolarisation des enfants de moins de trois ans en s'attachant en particulier à :

- la taille de la salle de classe,
- l'aménagement de l'espace classe à la rentrée et son évolution au fil de l'année scolaire (coins jeux, mobilier, affichages, ..)

- les liens entre la salle de repos et la salle de classe et les possibilités offertes aux enfant de prise de distance par rapport au groupe
- l'aménagement et l'équipement de la salle de repos
- le positionnement de la salle de classe par rapport aux toilettes, à la salle de motricité

La gestion du temps et le rythme des activités :

L'équipe pédagogique clarifiera :

- l'organisation de la première rentrée
- les modalités d'une rentrée échelonnée
- les aménagements pour l'accueil et leurs évolutions
- de manière différenciée pour répondre aux besoins particuliers des jeunes enfants,
- de manière progressive au fil de l'année scolaire
- l'organisation de la journée de classe de l'enfant de moins de trois ans
- l'organisation des temps clés ( le sommeil, le repas)
- l'organisation des rituels
- la durée des activités, le rythme et l'alternance des activités
- la récréation : positionnement dans la demi-journée, organisation
- l'organisation des passages aux toilettes : fréquence, organisation, acteurs
- les modalités de reprise des enfants
- de manière différenciée pour répondre aux besoins particuliers des jeunes enfants,
- de manière progressive au fil de l'année scolaire

La construction des premiers apprentissages :

L'équipe pédagogique définira pour chaque domaine d'activités les objectifs qu'elle se fixe et déterminera les formes et axes de travail retenus prioritairement.

	<b>S'approprier le langage</b>	<b>Découvrir l'écrit</b>	<b>Devenir élève</b>	<b>Agir et s'exprimer avec son corps</b>	<b>Découvrir le monde</b>	<b>Percevoir, sentir, imaginer, créer</b>
Objectifs						
Compétences à développer chez les élèves						
Axes prioritaires de travail						

Les relations avec les parents :

L'équipe pédagogique développera les outils et les stratégies assurant une information et une mobilisation des parents dans le cadre de la première scolarisation en particulier :

- lors de l'inscription de l'enfant
- dans le cadre d'un accueil préparatoire en classe de l'enfant et de ses parents
- par une présentation et une explicitation du projet de scolarisation des enfants de moins de trois ans
- par la constitution d'outils garantissant une communication régulière et positive des réussites de l'élève, de ses premières acquisitions et de ses progrès au fil de l'année scolaire

La collaboration avec les structures d'accueil de la petite enfance :

La scolarisation des enfants avant trois ans se conçoit en complémentarité des autres services de

petite enfance gérés principalement par les collectivités territoriales. Tous les enfants ne sont pas en mesure d'assumer les contraintes propres à une scolarité, même adaptée : une concertation est nécessaire pour déterminer le moment opportun pour scolariser chacun. L'équipe pédagogique prendra les contacts avec les partenaires et professionnels agissant auprès de la petite enfance sur son territoire de recrutement pour envisager avec eux les enjeux et les modalités d'une collaboration au service de la prise en charge des jeunes enfants avec :

- la constitution d'un répertoire des acteurs locaux et partenaires de la petite enfance
- la définition des modalités de concertation retenues
- la programmation des actions de liaison organisées entre l'école maternelle et les structures d'accueil de la petite enfance
- la définition d'actions concertées et conjointes pour un accueil progressif et différencié des jeunes enfants

### *3- Le projet de première scolarisation*

#### *Fiche 3- D – Proposition d'une grille de lecture*

## **GRILLE DE LECTURE**

### ***Volet du projet d'école concernant l'accueil des 2/3 ans***

- Le projet témoigne d'une réflexion collective et de la mobilisation de tous les membres de l'équipe pédagogique.
- Le projet répond aux objectifs visés (donner un véritable à la scolarisation précoce, garantir la réussite de la première scolarisation et donc de la scolarisation pré-élémentaire).
- Les caractéristiques de l'école sont identifiées et énoncées.
- Les moyens mobilisés et/ou sollicités sont précisés.
- Les modalités d'évaluation (indicateurs, temps, procédures, outils) sont exprimées.

Les champs suivants ont été abordés dans le cadre de la réflexion collective et des éléments pertinents ont été définis :

- Les élèves
  - Critères d'accueil des élèves
  - Répartition des élèves (constitution des classes)
- Les espaces
  - L'école
  - La salle de classe
  - La salle de repos
- Les moyens humains, matériels et financiers
  - Les moyens humains mis à disposition, leurs attributions
  - Les moyens matériels et des équipements
    - Choix
    - Evolution
- Les temps :
  - Dans la semaine
  - Dans la journée
  - Dans l'année
  - Emplois du temps
- L'accueil des élèves
  - La rentrée de septembre
  - Les rentrées échelonnées au cours de l'année
  - L'accueil quotidien en classe
  - La reprise par les familles



- Les besoins spécifiques
  - La sieste
  - Les aspects affectifs
- La communication avec les familles
  - L'information des familles concernant la vie de l'école et les enjeux de la scolarisation
    - Initiale
    - Régulière
  - Le cahier de vie
  - L'évaluation
  - Les traces des activités
  - La mobilisation des parents dans le prolongement de l'école
- Les aspects pédagogiques
  - Les projets pédagogiques de classe
  - Les activités, les supports
  - Les activités rituelles
  - Le langage oral
  - La collation matinale
- Les attentions particulières
  - L'observation, le repérage des « difficultés »
  - L'information des familles, les équipes éducatives
  - Les premières réponses
  - Scolariser un élève en situation de handicap

## 4- La répartition des élèves, la constitution des classes

### Fiche 4 – Quelques éléments d'analyse

	Classe accueillant spécifiquement les enfants de moins de trois ans	Classe accueillant des enfants de différentes sections			Accueil en milieu mixte, associant services de petite enfance et école
		<i>concernés par une première scolarisation (TPS-PS)</i>	<i>atypiques (classes multi-niveaux)</i>	<i>atypiques (TPS-GS)</i>	
<b>Effectifs</b>	L'effectif d'une classe regroupant des enfants de moins de trois ans devra être allégé afin d'offrir les conditions d'accueil et de prise en charge de ces jeunes enfants les meilleures. Un partenariat avec les collectivités compétentes pourra être construit pour permettre d'améliorer l'accueil matériel, éducatif et pédagogique de ces très jeunes enfants.	L'effectif de la classe doit offrir des conditions d'accueil et de prise en charge des jeunes enfants satisfaisantes. Le nombre d'élèves de moins de trois ans doit être suffisant pour permettre la constitution d'un groupe de travail. La répartition des élèves des sections différentes dans la classe peut être un levier pour la mise en place d'actions de collaboration, coopération et tutorat entre élèves.			Dans l'esprit des lieux et classes passerelles, il s'agit de construire localement les conditions d'une prise en charge partagée des enfants de moins de trois ans. S'appuyer sur les partenariats locaux et organisations existantes seront des garanties de réussite de l'opération.
<b>Espace et</b>	La salle de classe accueillant les élèves de moins de trois doit être : -spacieuse afin de faciliter les déplacements des jeunes enfants dans l'espace -disposée d'un mobilier adapté et variant au fil de l'année scolaire	La salle de classe répondra dans ce cas moins spécifiquement aux besoins d'activité, d'exercice et de déplacement des enfants de moins de trois ans. L'équipe pédagogique doit donc penser à compenser cette réalité matérielle par l'aménagement et			

<b>équipements</b>	<p>-équipée de jeux, structures et matériels permettant l'évolution motrice, les manipulations et l'exercice sensible indispensables au développement affectif, social, sensoriel, moteur et cognitif des enfants</p> <p>-attenante à la salle de repos afin d'offrir au cours de la journée un espace de repli et d'isolement au jeune enfant</p> <p>-proche de l'espace sanitaire lui aussi adapté aux jeunes enfants</p>	<p>l'exploitation spécifiques par les élèves de moins de trois ans de lieux d'évolution et d'activité au sein de l'école.</p>	
<b>Temps</b>	<p>Le temps scolaire doit être aménagé pour répondre aux besoins particuliers des jeunes enfants :</p> <p>-dans les premiers jours de scolarisation afin de garantir une entrée réussie dans l'univers scolaire (rentrée échelonnée, accueil des enfants de moins de trois décalé par rapport aux élèves des autres sections, départ de l'école anticipé en fonction des besoins des enfants)</p> <p>-au fil de l'année scolaire pour répondre de manière personnalisée aux besoins différents des enfants</p> <p>-dans le cadre de la définition de la journée scolaire et de l'organisation des temps d'apprentissage</p>	<p>L'emploi du temps fera apparaître les temps de présence et d'activité dans la classe à cours multiples des élèves de moins de trois ans et les temps de regroupement et de prise en charge spécifique (décloisonnement au service d'une réponse adaptée aux besoins particuliers de ces jeunes enfants).<sup>2</sup></p> <p>Par ailleurs, le temps scolaire doit aussi être aménagé pour répondre aux besoins particuliers des jeunes enfants :</p> <p>-dans les premiers jours de scolarisation afin de garantir une entrée réussie dans l'univers scolaire (rentrée échelonnée, accueil des enfants de moins de trois décalé par rapport aux élèves des autres sections, départ de l'école anticipé en fonction des besoins des enfants)</p> <p>-au fil de l'année scolaire pour répondre de manière personnalisée aux besoins différents des enfants</p>	
<b>Encadrement humain</b>	<p>La classe accueillant des élèves de moins de trois ans offre un encadrement de qualité :</p> <p>-l'enseignant dispose de connaissances et compétences lui permettant de prendre en charge efficacement les jeunes enfants. Sans assurer un recrutement sur profil des enseignants encadrant ces élèves, il s'agit de veiller à ce qu'ils disposent d'une formation et d'un accompagnement garantissant que l'action qu'ils développent est adaptée à ce public scolaire particulier.</p> <p>-une ATSEM est affectée à la classe sur la totalité du temps de scolarisation</p> <p>-un partenariat avec les collectivités compétentes et les structures petit enfance pourra être construit pour permettre d'améliorer l'accueil</p>	<p>La classe accueillant des élèves de moins de trois ans offre un encadrement de qualité :</p> <p>-l'enseignant dispose de connaissances et compétences lui permettant de prendre en charge efficacement les jeunes enfants.</p> <p>-sans relever d'un recrutement sur profil, l'enseignant qui assure la prise en charge sur certains temps de la journée scolaire des élèves de moins de trois ans dispose d'une formation et d'un accompagnement garantissant que l'action qu'ils développent est adaptée à ce public scolaire particulier.</p> <p>-une ATSEM est affectée à la classe sur la totalité du temps d'accueil dans la classe des élèves de moins de trois ans</p> <p>-un partenariat avec les collectivités</p>	

<sup>2</sup>Consultez la production départementale *Des organisations pour faire réussir les élèves*, page 28 publiée en novembre 2012

matériel, éducatif et pédagogique de ces très jeunes enfants.

compétentes et les structures petit enfance pourra être construit pour permettre d'améliorer l'accueil matériel, éducatif et pédagogique de ces très jeunes enfants sur les temps de décloisonnement.

## 5- Espaces, matériels et équipements

### Fiche 5- A – Le mobilier de la salle de classe

Il doit être adapté à la taille des enfants et aux différents types d'activités : bacs pour activités sensorielles, pistes de peinture, bibliothèque de classe attractive, tables collectives et individuelles,...

Des rangements individuels doivent être mis à la disposition des tout-petits.

\* Disposer à la hauteur des enfants tout ce qui est amené à être manipulé par eux et réserver les parties hautes ou fermées pour le matériel des adultes ou pour les réserves.

Disposer les meubles, les différents coins de manière à faciliter les déplacements des enfants. Les petits ont besoin de beaucoup bouger et doivent pouvoir le faire sans déranger ceux qui sont occupés. On pourra illustrer l'emplacement ou le contenant à l'aide du dessin ou mieux, de la photo des objets à ranger.

On vise, à terme, l'autonomie des enfants dans l'utilisation et le rangement des matériels et matériaux mis à leur disposition. Donc, on les disposera à la hauteur des enfants et on placera le meuble de rangement à proximité du lieu de l'activité.

On rangera les objets par catégories dans des contenants faciles à utiliser par les enfants (stables, de dimensions adaptées).

\* Eviter le "trop de mobilier" : penser que des activités peuvent être faites par terre, assis sur des coussins ou debout. Eviter également le "trop de matériel" pour chaque coin. Meubles et matériels entreront progressivement dans la classe. L'aménagement de la classe doit être évolutif au cours de l'année.

\* Penser à faire évoluer ces espaces : ne pas tout installer pour toute l'année au risque de "scléroser" les activités des enfants et de ne plus susciter leur intérêt.



## 5- Espaces, matériels et équipements

### Fiche 5- B – Les affichages

A l'école maternelle ...les affichages de la classe,  
 -des outils au service des apprentissages.  
 Dans une classe, pourquoi afficher ?  
 -Pour qui afficher ?  
 -A quel moment ?  
 -Pour quoi en faire ?  
 -Quels types d'outils construire ?  
 Les affichages, objectifs généraux par rapport à l'enseignement :

- créer un outil pour l'enseignant et les élèves  
 - outil qui doit être présenté aux familles, outil qui permet la compréhension des activités liées aux apprentissages conduites en classe et leurs finalités.  
 outil authentique qui étayera les activités scolaires.

Des affichages pour ...

Pour apprendre	Pour construire des connaissances, aptitudes et attitudes.
Pour faire et construire	Pour faire agir les élèves, trouver des stratégies, s'organiser individuellement et collectivement.
Pour communiquer	Pour transmettre des événements de la classe.
Pour organiser les tâches	Pour trouver une classification des affichages, analyser, raisonner, présenter, varier les formes de présentation.
Pour se souvenir	Pour mémoriser puis réinvestir.
Pour regarder et admirer	Pour lire, formuler une appréciation. Pour favoriser l'acculturation des élèves.
Pour exposer	Pour valoriser le travail des élèves.
Pour informer et s'informer	Pour faire lire les élèves.
Pour alimenter la coéducation avec les familles	Pour apporter des informations sur les apprentissages et la vie de la classe.

#### **Objectifs généraux par rapport aux affichages :**

Ce que l'affichage doit favoriser...

- des changements dans les pratiques de la classe
- un rôle actif des élèves dans la conduite des séances : sens des actions et motivation des élèves.
- la construction d'une culture de l'affichage.
- une innovation permanente conduite par la réflexion de tous.
- la recherche action comme motivation pour travailler avec d'autres enseignants : mutualiser et améliorer les pratiques.
- le renforcement des liaisons entre classes, niveaux et cycles
- la prise de conscience de la force de l'outil dans les apprentissages.
- l'étayage constant des apprentissages.
- la communication et l'information auprès des familles.

## **Les caractéristiques de l’affichage en classe :**

- L’affichage doit être un auxiliaire pour l’enseignant, pour fixer les notions étudiées comme pour en appeler d’autres déjà étudiées, pour aiguïser la sensibilité esthétique des élèves et développer leur réflexe de recours à la documentation.
- L’affichage doit résulter d’un choix raisonné
- L’affichage doit être pensé en cohérence avec la progressivité des apprentissages.
- Les élèves doivent pouvoir participer à la construction des apprentissages et à leur évolution, démarche favorisant l’appropriation.
- L’affichage est une production vivante, évolutive et fonctionnelle.
- Les contenus affichés doivent être structurés :
  - présentation parfaite – calligraphie, supports, esthétique
  - mobilité dans le temps – utilisables sur le tableau, déplaçables,
  - localisation dans la classe déterminée – hauteur pour favoriser l’approche des élèves,
  - classement par catégories – disciplines, ...
  - en nombre raisonnable

## **Les différentes formes d’affichages**

Des écrits, des tableaux, des iconographies, des étiquettes, des codages, des documents, ...

## **Les différents types d’affichages**

- les affichages institutionnels
- les affichages didactiques
- les affichages pédagogiques
- les affichages culturels

## **Les affichages institutionnels**

Objectif : formaliser une organisation de la classe et favoriser le respect des consignes ministérielles.

### Affichages obligatoires :

- liste des élèves, dates de naissances et niveau d’enseignement, identifier filles et garçons
- règlement intérieur de l’école et règlement de la classe établi en termes de droits et devoirs
- consignes d’évacuation de l’école, plan d’évacuation de l’école et consignes de sécurité
- progressions disciplinaires (qui peuvent être rangées dans un classeur présent dans la classe) : progression de la classe ou de cycle.
- emploi du temps de la classe / faire apparaître le contenu complet même si des enseignants travaillent à temps partiel. Description de la gestion hebdomadaire et de la journée si besoin.

### **Affichages recommandés :**

- organisation des services de cours
- liste et calendrier des formations pédagogiques
- tableaux relatifs à la restauration scolaire et à la garderie
- présentation des équipes pédagogique et éducatives / directeur, adjoints dont RASED, ATSEM, AVS, EVS, ...
- tableau des sorties scolaires régulières ou occasionnelles.

## **Les affichages didactiques :**

Objectif : aide mémoire, aide à apprendre.

Ce que ces affichages autorisent :

- l’imprégnation
- la référence pour les élèves
- le soutien d’activités pour le maître
- le témoignage des apprentissages, en terme d’avancée et de conclusion.

Ils peuvent être : des règles, des bandes alphabétique, numérique, des lettres, des mots, des phrases, des poèmes, le compte rendu de thèmes traités, des textes, des chants, des

-la mémoire de la vie de la classe  
 -la planification des apprentissages

Esthétique	Catégories	Contenus	Efficacité
Efficacité visuelle Lisibilité Couleurs / noir Cadre Fond Clarté Support Format / taille Unité colorée Regroupé / espacé Symétrique / dissymétrique Dans le document Dans la classe ...	institutionnels didactiques pédagogiques culturels	domaines disciplinaires et de compétences  objectifs à atteindre rédigés.  compétences à acquérir définies.	Grille de lecture de :  l'élève l'enseignant

-----<-----**création d'affichages**----->-----



<b>LES AFFICHAGES</b> <u>Organisation de la progressivité</u>				
	<b>Rentrée des classes</b>	<b>Janvier</b>	<b>Avril</b>	
<b>Les affichages institutionnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste des élèves</li> <li>- Règlement intérieur de l'école</li> <li>- Emploi du temps (évolutif)</li> <li>- Programmation annuelle</li> <li>- Plan d'évacuation et PPMS</li> <li>- Tableau d'occupation des salles</li> <li>- Tableau des services des enseignants</li> <li>- Vigilances particulières : PAI : avec la précaution de la confidentialité</li> <li>- Affichage informatif en fonction du contexte de la classe : tableau des sorties régulières (soins, aide), restauration scolaire, transport, accueil périscolaire ...</li> <li>- Informations en direction des familles : réunion, élections, sorties etc...</li> </ul>			
<b>Les affichages didactiques</b>	Structuration de l'espace temps			
Ces différents outils sont aussi à construire avec les élèves				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alternance jour/nuit</li> <li>- Emploi du temps de la matinée à partir de photos</li>   <li>- Jours de classe et jours à la maison</li> </ul>	⇒ <ul style="list-style-type: none"> <li>- Emploi du temps de la journée à partir de photos</li> </ul> ⇒	⇒ <ul style="list-style-type: none"> <li>- Calendrier circulaire des jours de la semaine en complémentarité avec le déroulement chronologique de la journée (temps cyclique et temps linéaire)</li> </ul> ⇒	
	Supports de mémoire d'apprentissage			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Textes illustrés en grand format des comptines et chansons</li> </ul>	⇒ <ul style="list-style-type: none"> <li>- Numération : différentes représentations des nombres dont les quantités sont maîtrisées (collections, constellations,</li> </ul>	⇒ <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les formes géométriques : dessins et objets</li> </ul>	

	- Les couleurs au rythme de leur rencontre (couleurs de base)	doigts, écriture chiffrée) =>	- Bande numérique ( jusqu'à l'effectif de la classe) =>		
<b>Les affichages pédagogiques : traces intermédiaires et mémoire des apprentissages</b>	- Tableau de présence avec photos - Photo de chaque élève au porte-manteau  - Imagier, planche thématique sans écrits  - Première de couverture des albums exploités	- Tableau de présence avec photos et prénom - Photo + prénom de chaque élève au porte-manteau =>  - Photos pour identifier les espaces didactiques de la classe (organisation évolutive des espaces selon les besoins et les activités)  - Photos légendées en lien avec les projets  - Trace des anniversaires selon nombre de bougies (à différencier du calendrier annuel des anniversaires)  - Tableau de répartition des élèves dans les différents espaces et ateliers	- Tableau de présence avec prénom et photo au dos  - Imagier, planche thématique complétées par de l'écrit =>  - Textes construits (dictée à l'adulte) avec les élèves en lien avec les projets =>  - Traces intermédiaires des apprentissages : représentation et dessin d'activités vécues =>  =>		
	Réalisations plastiques : affichages esthétiques valorisant les productions des élèves				
<b>Les affichages culturels</b>	Ces affichages sont en lien avec les œuvres rencontrées dans tous les arts visuels ( peinture, sculpture, danse, musique etc..) : coin musée, reproductions d'œuvres ou œuvres empruntées, productions				



	individuelles et collectives des élèves - Portraits d'artistes, d'auteurs, d'illustrateurs - Affiches de spectacle ou d'évènements - Affichage en lien avec la littérature de jeunesse : procédés d'un illustrateur, réseau d'illustration à partir de plusieurs albums  Ces affichages doivent être renouvelés et en lien avec les apprentissages en cours.			
<b>Les affichages sociaux</b>	- Photos des adultes de la classe	⇒ - Tableaux des responsabilités, des tâches, des services	⇒ ⇒ - Règles de vie : images ou photos représentant des élèves en situation	

## *5- Espaces, matériels et équipements*

### *Fiche 5- C – Des espaces aménagés*

L'espace de la classe s'organise, en dehors du lieu de regroupement, en deux types d'espaces distincts dans leur fonctionnement : les coins jeux d'une part et les espaces d'activités d'autre part.

Dans les deux cas, il s'agit de lieux :

- aménagés et organisés par l'adulte,
- assortis de règles de vie, de règles de fonctionnement,
- répondant à des intentions pédagogiques, visant des apprentissages.

Les coins jeux, sont répartis dans la classe, le plus souvent en périphérie. On peut en envisager deux modalités d'exploitation :

- **FREQUENTATION LIBRE**

- l'enfant est le décideur de l'activité qui s'y déroule, sans obligation de production,
- l'adulte est en dehors, il observe.

- **FREQUENTATION GUIDÉE**

- des situations d'apprentissage avec objectifs ciblés
- Présence de l'adulte

Les coins jeux, nombreux et variés dans la classe des petits, le seront moins dans la classe des grands, mais doivent tout de même y être maintenus.

**Espace jeux symboliques et jeux d'imitation** : Pour construire la personnalité.

- Secteur cuisine avec mobilier, dinette et coin repas
- Secteur chambre avec poupées à habiller, table à langer, lit, poussettes
- Coin docteur, coin bricolage, coin coiffure, coin lavage-repassage
- Espace déguisements avec miroir.

Les coins des jeux symboliques :

- On leur accordera une place suffisante
- On aura soin de bien délimiter chaque lieu

\* Dans les coins symboliques, on pensera bien à mettre à disposition des enfants tout ce qu'il faut pour qu'il puisse agir "comme à la maison":

Dans le coin-téléphone, on placera une petite table avec un téléphone (un "vrai"), un annuaire, du papier et un crayon (pour "noter les messages") et une chaise.

Dans le coin-cuisine, on veillera à la présence de tous les ustensiles de base pour faire cuire, pour mettre un couvert complet...



**Espace animaux et véhicules** : Pour acquérir du vocabulaire et développer l'imagination.

- **Animaux** : ferme avec des animaux de la basse-cour ; animaux marins ; animaux de la savane, etc...
- **Véhicules** : garage avec différents véhicules ; tapis-circuit avec de grosses voitures.



**Espace construction et démolition** : Pour apprendre à empiler, assembler, jouer avec des volumes sur un tapis au sol.

- Gros matériel (gros cubes): légers, maniables et silencieux
- Éléments de construction, cubes emboîtables, ...



**Espace expériences et manipulations** : Pour apprendre en manipulant, en commentant, en s'exprimant, ...

- **Table à bac** (sable, objets à dévisser et revisser, graines, terre, coquillages, ...)

Pour agir sur la matière, manipuler, découvrir de nouvelles matières et amener vers les premières activités de découverte du monde : remplir, vider, transvaser, pétrir, déchirer, enfiler, ... Le matériel est proposé assez longtemps pour dépasser la prise de contact mais renouvelé régulièrement pour relancer l'intérêt, avant d'être redonné pour profiter des progrès de la maturation.

- **Bac à eau.** D'abord guidé, cette activité est ensuite proposée en accès libre.



**Espace de motricité** : Une structure de motricité permet aux enfants d'escalader, grimper, ramper... lorsqu'ils en ressentent le besoin. La présence de cette structure ne dispense pas des séances d'activité motrice quotidienne, prévue dans le déroulement de la journée.



### **Espace jeux éducatifs :**

Une table et un meuble de rangement (rayonnage) qui contient plusieurs sortes de puzzles, différents jeux d'encastresments, des bouliers... pour développer les compétences cognitives et motrices.



### **Espace regroupement :**

Pour appartenir au groupe, écouter, s'écouter, être écouté, partager, ...



### ***Pourquoi un espace de regroupement ?***

Pour :

- apprendre à se connaître, créer des liens, entrer dans le groupe,
- se synchroniser avec les autres et partager des temps communs,
- écouter une consigne collective et comprendre qu'elle s'adresse aussi bien à soi qu'aux autres,
- vivre ensemble, partager des moments de convivialité : chanter ensemble, écouter des histoires, rire avec les autres,
- se décentrer de l'action : parler de la vie de la classe, revenir sur les événements vécus en commun, sur l'action passée, prévoir,
- découvrir ce que font les autres,
- découvrir les règles de la conversation en groupe : écouter, savoir prendre la parole, parler à son tour.



### ***Son installation :***

L'installation du coin regroupement évolue tout au long du cursus en école maternelle.

- 1- Sa surface varie de la PS à la GS : si le regroupement de l'ensemble des élèves est possible en début de MS, il est difficile et peu productif en début de PS.
- 2- Les affichages doivent être introduits progressivement sans surcharge, de façon visible et à portée des yeux des enfants. Préférer la substitution des affichages à l'accumulation.
- 3- L'organisation de cet espace doit rester stable particulièrement en petite section, éviter que ce lieu ne devienne trop vite polyvalent.
- 4- Chaque enfant doit y trouver sa place en étant confortablement installé.

### **Les premières semaines de PS :**

On peut envisager de ne pas avoir de coin regroupement, mais prendre son temps pour accueillir chaque enfant individuellement.

De l'espace est ainsi libéré pour favoriser la présence des objets et jouets à pousser, à rouler mais aussi pour organiser des activités plus calmes.

Le premier regroupement peut alors commencer mais sans injonction forte : un appel très simple de l'enseignant qui se replie dans un espace déterminé permettant d'accueillir quelques enfants pour une activité.

On chante une chanson, on dit une comptine, l'enseignant raconte une histoire simple.

La marotte de la classe peut y faire aussi son apparition.

La durée de ce moment doit être limitée mais ces séquences se reproduisent dans la journée avec des contenus et des gestes professionnels identiques.

### **Les semaines et mois suivants..... :**

L'espace doit s'agrandir peu à peu en fonction des enfants rassemblés.

D'autres éléments de mobilier apparaissent : banc ou petites chaises y compris celle de l'enseignant.

La qualité des propositions faites à ce moment là, fera naître l'intérêt pour ce rassemblement de la classe.

Certains enfants qui peuvent avoir du mal à s'associer à ces moments là, seront plus particulièrement accompagnés par l'enseignant ou l'ATSEM.

Ce moment est favorable aux rituels sans qu'ils soient systématiquement proposés : il faut simplement les introduire afin qu'ils fassent sens pour des jeunes enfants, ils doivent donc obligatoirement évoluer dans le temps.

### **Références bibliographiques :**

- Agnès FLORIN - Parler ensemble en maternelle - Ellipses 1995.



- Agnès FLORIN et Carole CRAMMER - Enseigner en maternelle : de la recherche aux gestes professionnels - Hatier 2010.



Le coin de vie, composé au minimum d'une table et d'un panneau d'affichage à hauteur des enfants, recueillera ce que les enfants et la maîtresse apportent en relation avec le thème ou le projet de la classe.

\* On placera le coin-peinture à côté d'un point d'eau.



Les espaces d'activités, le plus souvent situés au centre de la classe et utilisant le mobilier habituel (tables, chaises) apparaissent progressivement dans la classe :

- la fréquentation n'est pas libre mais imposée par l'enseignant qui organise les groupes d'enfants et prévoit leur rotation
- l'enseignant met en place des situations pédagogiques visant l'acquisition de compétences qu'il évalue.

Il n'est pas nécessaire de disposer dans ces espaces d'activités autant de chaises et de tables que d'élèves.

### **Espace découverte graphique :**

Un chevalet (plan incliné), une table (plan horizontal) et un tableau noir à craies (plan vertical) sont proposés en accès libre. Ils permettent de laisser une trace avec la main sur différents supports, avec différents objets, en utilisant des matériaux différents.

## **L'ESPACE LIVRES**

### **Objectifs spécifiques**

- s'isoler avec le livre
- plaisir de regarder seul



**Localisation :** dans la classe

**Ne pas faire un amalgame entre espace regroupement et espace livres.**

**L'existence d'une BCD dans l'école n'exclut pas l'espace livres dans la classe qui reste indispensable.**

<b>Mobilier</b>	<p>Coussins, tapis, sièges confortables, banquettes.          Présentoirs, différents types de bacs          Murs aménagés d'étagères permettant une présentation lisible des ouvrages proposés</p>
<b>Matériel</b>	<p>Albums, imagiers, documentaires de propositions variées, magazines :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• tailles différentes</li> <li>• formes différentes</li> <li>• matières différentes : carton, tissu, papier, plastique, insertions de différents matériaux</li> </ul> <p>Albums de la classe : comptines, chansons, cahier(s) de vie de la classe          Imagiers et abécédaires fabriqués et à compléter</p>

Albums photos de la classe  
 Représentations d'œuvres artistiques  
 Coin écoute

- casques
- lecteurs CD
- catalogue des histoires, chants, musiques disponibles



<b>Afin de :</b>	<b>Penser à :</b>
Rendre le rangement lisible	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bacs à formats adaptés aux ouvrages et à rangements verticaux</li> <li>- Photocopies couleur des pages de couverture sur le présentoir pour faciliter le rangement des livres lus ou en cours</li> </ul>
Assurer le respect des ouvrages	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Offrir des moyens de rangements fonctionnels</li> <li>- Présenter des livres en bon état (l'usure des ouvrages peut être un obstacle à leur sélection)</li> </ul>
Susciter l'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quels types de livres?</li> <li>- Pas de surabondance</li> </ul>
Maintenir l'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réadapter régulièrement le fonds</li> <li>- Prévoir le lieu réservé à la présentation des livres lus (cf. ci-dessus)</li> <li>- Mettre des ouvrages identiques en plusieurs exemplaires pour faciliter les échanges</li> <li>- Proposer plusieurs ouvrages d'une même série (personnage récurrent)</li> </ul>
Sensibiliser aux écrits	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquentation de cet espace par un adulte pour lire une histoire, pour raconter, pour montrer de l'écrit : la posture du lecteur</li> </ul>
Faire circuler les livres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité de prêts pour la maison, implication des familles</li> </ul>



Les enfants apprécient aussi les histoires enregistrées par la maîtresse ou par un autre lecteur grâce auxquelles ils ont presque une attitude autonome de lecteurs.

L'installation dans la classe d'un coin « écoute » permet des moments en autonomie.

La constitution de ce coin peut être l'objet d'un projet en interne dans l'école en faisant participer des enfants de cycle 2 ou 3 (avec des lecteurs experts) à l'enregistrement de ces lectures.

### **Que faisons-nous des livres apportés par les enfants ?**

Ces livres sont parfois d'une faible qualité littéraire. Toutefois, il nous semble délicat de rejeter cette passerelle de lecture que l'enfant établit entre l'école et la famille. Ils font tous, l'objet d'une présentation orale par l'enfant et ils sont lus si la longueur du texte le permet.

Le prêt de livres par l'école permet de faire circuler des ouvrages de qualité dans les familles et de faire connaître le travail de l'école.

\* On placera le coin-lecture près des fenêtres ou dans un endroit bien éclairé, toujours dans le secteur "activités calmes" de la classe. Ce ne doit pas être un lieu de passage. Il doit être confortable (petites banquettes, poufs), attrayant (couleurs, décoration) et en bon état. Il ne contient pas trop de livres, ceux-ci sont placés sur un présentoir.

\* On évitera de placer côte à côte un coin bruyant (garage, gros jeux de construction...) et un coin calme (coin-lecture, coin-graphisme).

On pensera aux astuces pour ranger, présenter :

-Des boîtes ou bacs en plastique transparent pour les collections comme par exemple "les trésors du mois que l'on peut disposer en regard du "train de l'année".

-La desserte à légumes est intéressante pour ses roulettes.

-Les petites corbeilles en plastique ajouré sont plus adaptées que les caisses en même matière : moins grandes, moins lourdes, elles peuvent être transportées par les enfants et peuvent contenir un nombre suffisant d'éléments pour une activité.

**Espace refuge** : Pour offrir aux enfants des moments de calme, d'isolement, de repos.



**D'après les travaux de la mission maternelle du département du GARD pilotée par Catherine DUMAS - Académie de MONTPELLIER**

## 5- Espaces, matériels et équipements

### Fiche 5- D – La salle de repos

La salle de repos peut aussi être une salle polyvalente : en dehors du temps de sieste, on gagnera à utiliser la salle de repos pour d'autres activités, notamment celles qui demandent un espace relativement vaste ou celles qui doivent se dérouler dans le calme.

--> regroupement de toute la classe pour assister à un "spectacle" de marionnettes présenté par la maîtresse ou par les élèves d'une autre classe, pour visionner des diapositives ou un film, pour recevoir une autre classe...

--> activités libres à l'aide de gros jeux, de porteurs... par exemple pendant l'accueil et même au cours de la journée en tant qu'atelier de "délestage".

--> évolutions sur des comptines

--> si on veut considérer la salle de repos comme lieu symbolisant le calme, on pourra y installer un coin-écoute, on pourra le réserver au moment-conte, lecture d'histoire, écoute musicale...

### ESPACE PERMANENT DE REPLI EN PETITE SECTION



**Zone d'intériorité, activités calmes :**

#### L'ESPACE REPOS

##### Organisation spatiale :

Cet espace se situera dans un coin sans passage fréquent et isolé de bruits parasites engendrés par des activités du type « dînette, coin garage... »

##### Organisation matérielle

Cela nécessite l'achat d'un matériel de bonne qualité : coussins (pas trop mous), banquette, revêtement spécifique pour le sol.



Cet endroit est en libre accès, l'élève doit pouvoir s'y rendre selon ses besoins.

**D'après les travaux de la mission maternelle du département du GARD pilotée par Catherine DUMAS - Académie de MONTPELLIER**

## *6-Le temps de la journée, de la semaine, de l'année*

### *Fiche 6- A – Le début et la fin de demi-journée*

Le temps d'accueil est à mi-chemin entre l'école et la famille, un temps de transition, un temps où chaque enfant doit individuellement se sentir "accueilli". Être accueilli, c'est être attendu, désiré. C'est avoir sa place, être nommé, être salué.

Mais à l'école maternelle, ce temps d'accueil est aussi le temps de la séparation! Il se transforme donc en une sorte de rituel de passage, entre la vie au sein de la famille, et la vie propre de l'enfant au sein de l'école. Pour certains enfants, c'est d'ailleurs la première fois qu'ils ont une petite vie bien à eux, sans sentir le regard de l'un des deux parents, d'un frère ou d'une sœur, qui veille sur eux.

Ce temps de passage est donc le moment où il faut souvent gérer l'angoisse de l'enfant et de ses parents dans les premiers jours: c'est durant ce moment de la journée que l'angoisse va disparaître ou au contraire se cristalliser jusqu'à occuper toutes les pensées de l'enfant.

La séparation, si elle est structurante pour l'enfant puisqu'elle lui permet de construire le monde et son identité, n'en est pas moins douloureuse. Une rupture mal accompagnée peut-être génératrice d'angoisse et d'un rejet de l'école. Le temps d'accueil doit donc fonctionner comme un rituel de transition sécurisant. Il ne s'agit aucunement d'un temps pour occuper les élèves en attendant les

retardataires. Tout doit être mis en place par l'enseignant pour recevoir chaque enfant de façon rassurante, personnalisée, évolutive et adaptée : accueil des parents dans la classe, gestion de l'objet transitionnel, rituel de salutation, aménagement des espaces...

C'est dans ce climat sécurisant que l'élève fait la rencontre des autres rassemblés dans un espace collectif autour d'activités repérées et partagées. L'accueil le plonge dans une communauté qui fonctionne selon certaines règles et signe son appartenance à un groupe.

Commencer chaque journée en retrouvant des conditions d'accueil favorables, en répétant certaines tâches permet à l'élève de mieux anticiper et d'appréhender en confiance les différents moments plus ou moins connus qui vont suivre, d'accepter la prise de risque et de distance que nécessite l'acte d'apprendre.

Le temps d'accueil quotidien ne peut donc se réduire à des activités immuables, mécaniques limitées dans le temps et dans leur finalité : il est un moment transitionnel régulier, intégré au reste de la journée et évolutif qui conduit de façon progressive vers l'acquisition de nombreux savoirs et savoirs faire.

Il apparaît indispensable d'organiser l'accueil dans la salle de classe. L'arrivée échelonnée des élèves permet par ailleurs une meilleure proximité de l'enseignant.

La première étape de ce temps d'accueil, c'est le premier contact entre l'enfant et l'enseignant(e): dire bonjour à chacun, ne pas forcer le contact si l'enfant refuse, mais le nommer et l'accueillir par un petit mot personnalisé pour qu'il sache que l'enseignant sera toujours là pour veiller sur lui. Ne pas négliger de saluer également l'accompagnateur est une façon de faire prendre conscience à l'enfant que ce passage de la famille à l'école est consenti et désiré par tous, et que l'enseignant ne se substitue absolument pas à la maman (ou au papa). Ainsi, les parents, au fil des jours, se sentent reconnus, en confiance et nouent avec l'enseignant une relation de respect mutuel.

Le rôle et l'organisation de l'accueil varient au fil de l'année scolaire. Il est aussi très variable d'un enfant à l'autre: certains enfants y trouvent un réel plaisir à jouer librement avec d'autres, alors que des élèves plus réservés attendent de l'accueil une "mise en route" en douceur, dans le

calme.

En début d'année scolaire, c'est un temps qui permet aux enfants de "rentrer" réellement dans la classe: larmes séchées, petits chagrins envolés, et lorsque sonne la fin de l'accueil, on est prêt pour de nouvelles activités.

Les premières semaines en petite section, il est inutile de se fixer d'autres objectifs que l'accueil proprement dit. Plus les jeux seront préparés à l'avance et seront simples d'utilisation, plus l'enseignant pourra se consacrer aux enfants qui en ont besoin. Après quelques semaines, ce temps d'accueil pourra répondre à divers objectifs. c'est un moment privilégié pour une relation individuelle entre un enfant et l'enseignant: socialisation, sécurisation, langage...



Chaque année, certains enfants restent un peu en retrait et observent sans participer. L'accueil et sa liberté peut déconcerter des élèves qui n'ont pas l'habitude de tant de liberté et de promiscuité avec d'autres enfants. Sans les brusquer, on les rapproche peu à peu de groupes d'enfants en train de jouer, on les incite à toucher du bout des doigts un premier jeu... Lorsque l'élève se risque enfin à choisir un jeu, il est possible qu'il ne veuille plus en changer: chaque matin, il va aller le retrouver. A travers ce jeu, cet élève s'est construit un rituel personnel sécurisant. Un peu plus tard dans l'année, il faudra l'inciter à tester d'autres jeux, toujours en douceur. Mais pour l'instant, si cet élève participe bien aux activités scolaires de la matinée, aucune urgence à l'obliger à tester d'autres jeux à l'accueil.

Le temps d'accueil peut aussi être un moment où l'on stimule l'intérêt de la classe, pour amorcer un thème ou une activité: préparer devant les élèves du matériel, une affiche... Et voilà comment aiguïser leur curiosité et leur enthousiasme.

Lire un livre à un petit groupe, jouer avec eux à un nouveau jeu ou dans le coin cuisine... Un bon moyen pour inciter la classe à regarder différemment les jeux, à jouer différemment, à communiquer entre eux... Les enfants de petite section aiment les rituels, et recommencer chaque jour les mêmes jeux, les mêmes gestes. L'intervention d'un adulte dans leurs jeux leur ouvre de nouvelles perspectives et les incitent à de nouvelles expériences. Une fois qu'un petit groupe se met à "jouer autrement", le reste de la classe suit par mimétisme et émulation.



### **Un exemple de déroulement de l'accueil**

Les élèves arrivent les uns après les autres. Accompagné de son parent, l'enfant passe aux toilettes, entre dans la salle de classe et laisse au porte-manteau installé dans la classe son manteau. Pour les enfants de 2/3 ans le passage collectif aux toilettes est inadéquat. Il est donc important d'organiser un passage qui prenne en compte les comportements individuels en utilisant au mieux la configuration des locaux, la mobilisation des parents et la disponibilité des personnels.

En classe, l'enfant, toujours accompagné de son parent, cherche sa carte de présence, l'affiche au tableau. Puis il choisit un atelier ou un coin jeu. Le parent est invité (s'il le souhaite) à rester avec son enfant, à jouer avec lui, dessiner aussi ou bien lui lire un livre. Les parents peuvent rester aussi longtemps que dure le temps d'accueil (10 à 20 mn).

L'enseignant en profite pour accueillir ses élèves, chacun a besoin de se sentir reconnu

« Bonjour Kim, tu vas bien ? ». C'est souvent un bon moment de langage.

C'est aussi le moment où l'enseignant se montre disponible vis-à-vis des familles, il répond à leurs questions, échange sur l'enfant, sur le travail fait en classe... Plus l'enseignant est capable de montrer, d'écouter, plus les parents se sentent rassurés et s'en remettent à l'enseignant et ont plaisir à participer.

Bien entendu, Les élèves vont d'un atelier à l'autre en passant par les coins jeux.

Une petite musique indique qu'il faut ranger. Tout le monde participe puis se prépare à l'activité. Les derniers parents s'en vont. Le passage collectif aux toilettes ne se justifie plus, les parents ayant accompagné leur enfant ou l'ATSEM ceux qui fréquentent la garderie ou arrivent par le car, ainsi du temps est dégagé pour les activités pédagogiques.

### **La reprise des enfants en fin de demi-journée**

Si l'accueil est réfléchi et conduit avec justesse et intelligence, la fin de demi-journée et le temps de reprise des enfants est souvent négligé et conduit dans la hâte. Pourtant c'est un temps essentiel pour l'enfant et sa famille qu'il ne faut pas échouer. Il doit être l'occasion d'accueillir de nouveau dans la classe sur les 10 dernières minutes les parents, de permettre à l'enfant et à ses parents de vivre ensemble le temps de bilan des activités réalisées durant la demi journée qui s'achève. Ce bilan d'activité en fin de matinée ou fin de journée permet la verbalisation et la prise de conscience des apprentissages sans entrer dans le détail des réalisations individuelles.

La reprise d'une comptine, la lecture ou la narration d'une histoire, l'écoute d'une musique sont aussi à privilégier sur ce temps partagé. Les enfants quittent ensuite avec leurs parents calmement et sereinement la classe. Tout comme lors de l'accueil, l'enseignant veillera à saluer individuellement chaque enfant à son départ ainsi que l'adulte qui l'accompagne. Les parents assureront l'habillage des enfants et l'emmèneront si nécessaire aux toilettes.



## *6-Le temps de la journée, de la semaine, de l'année*

### *Fiche 6- B – Construire un emploi du temps en classe de TPS-PS*

L'emploi du temps évolue en se structurant progressivement au cours de l'année, pour offrir de la diversité dans les situations d'apprentissages. Il répond à l'échéancier du projet de classe et aux besoins différenciés des élèves.

#### **LE TEMPS DE LA CLASSE**

- 1- Ponctuer le temps de classe par des rituels pour sécuriser les élèves, garantir de la permanence dans le cadre sans systématiser, ni fossiliser la vie de classe
- 2 - Aménager les ruptures pour enchaîner les transitions, les passages,
- 3 - Encadrer concrètement par un début et une clôture, une séance, une demi-journée, une journée, une période, une année.
- 4 - Construire des alternances pour rythmer la vie de classe :  
vitesse / lenteur ; collectif / individuel ; ordre / désordre ; silence / bruit ;  
assis / debout ; cognitif / corporel ; action / réflexion ; calme / agitation ;  
détente / concentration ; mouvements / repos ; sécurité / prise de risque ; routine / inconnu  
; imitation / création ; fiction / réel ; oral / écrit ; découverte / entraînement ; dedans / dehors ...

#### **Un exemple d'organisation du temps sur la journée et sur la semaine**

8h20 - 8h35 ACCUEIL - Présence participante des parents dans la classe

##### **1- Ateliers langagiers permanents :**

- Préparation de la collation avec l'ATSEM de la classe
- Langage entre pairs par le biais de jeux d'imitation dans le coin maisonnette et dans l'aire centrale délimitée par la bande blanche
- Lecture offerte par des parents dans le coin bibliothèque



- Echanges autour des cahiers
- Initiation informatique sur l'ordinateur de la classe



## 2- Ateliers permanents, sans consignes, autour d'un domaine d'apprentissage :

### Lundi: Le dessin libre

Variations sur les supports, les outils, les formats, les médiums

### Mardi: Jeux éducatifs mathématiques, Ordre et Catégorisation :

tri, classements, tailles, formes, couleurs, associations, pavages, mosaïque, algorithme, images séquentielles

Jeudi: Les jeux éducatifs mathématiques, Espace : assemblage, tissages, emboîtement, jeux de construction, circuit de petites voitures

### Vendredi : Langage

### Accueil en BCD

Choix et prêt d'un livre pour une semaine

Les cahiers des élèves à feuilleter, à parler

Les jeux de société de langage : lotos, intrus, images séquentielles, ...

Les jeux de société / de lecture : puzzles, trombinoscope classe, ...

## 3- Installation des ateliers avec les élèves, guidage verbal de l'enseignant

8h35 - 9h00 ATELIERS

### Ateliers temporaires, à consignes, au fil des projets de classe :

Individuels ou collectifs, dirigés ou autonomes

Projets de classe traversant les 6 domaines d'apprentissages

Lundi : Graphisme / Arts visuels

Mardi : Volume (s) Espace / temps

**Jeudi :** Maths / Sciences

**Vendredi :** Culture littéraire / Expression orale

9h00 - 9h30 REGROUPEMENT

(en 3 phases)

**A- RITUELS : 1er regroupement sur la bande blanche en classe**

- Appel, compter les absents
- Validation des responsabilités deux enfants sont responsables d'une tâche pour les 4 jours de la semaine - " je range la classe " , " je compte les absents", "je sers la collation " , " j'arrose les plantes "
- Alphabet
- Date



**B- PARLER POUR APPRENDRE : 2ème regroupement**

**Lundi :** « Le temps du regard »

Lecture d'images, Affiches, Œuvres d'art, Extraits de films

**Mardi :** « Les petits philosophes »

Conversations avec un petit ours autour d'une question

**Jeudi :** « Les trésors de Philomène»

Jeux de mémoire et de déduction, prise de parole

**Vendredi :** « La valise magique »

Chansonnettes mises en scène avec marionnettes et peluches

**C- JEUX DE LANGUE: 3ème regroupement**

**3ème regroupement** sur les marches des escaliers, dans le couloir avec passage échelonné aux toilettes

**Lundi :** Oreille et voix

Réalités sonores rimes, assonances

**Mardi :** Jeux de langue et de voix

Prononciation, articulation, intonation, intensité, hauteur, durée, rythme

**Jeudi :** Jeux de doigts et comptines numériques



départager, désigner suite des nombres, ordinal, cardinal

**Vendredi : Modèles syntaxiques**

affirmatives, négatives, interrogatives, exclamatives

9h30 - 10h00 Récréation



- S'habiller et se chausser tout seul
- Jouer avec les copains dehors, vélos, jeux traditionnels de cour
- Se déshabiller et se chausser tout seul
- Règle d'hygiène essentielle, lavage des mains

10h00 - COLLATION DE FRUITS



- Mise en place de responsabilités évolutives.
- Les enseignants doivent être vigilants quant à la quantité et la qualité de cette collation de fruits.

10h05 - 10h10 CURIOSITÉ(s)

Présentation personnalisée de « curiosités » de la maison :

**Lundi :** **Le week-end de Paddy** l'ours voyageur de la classe

**Mardi :** **La collecte du mardi** : décrire, catégoriser, organiser une collection donnée : objets, images, photos, livres

**Jeudi :** **Les objets techniques** de la classe ou de la maison  
usages, propriétés, nommer, décrire, expliquer, comparer, progression

**Vendredi :** **Les cahiers des élèves**  
les mots, les collages, les trésors dans les cahiers, relater, expliquer, justifier

10h10 - 10h20 LECTURE OFFERTE



Construction de réseaux d'albums  
Trame narrative travaillée en grand groupe

**Lundi :** **Poésie, Questionnements, Albums sans texte**

**Mardi :** **Fictions contemporaines**

**Jeudi :** **Documentaires, Imagiers, Abécédaires, Livres à compter**

**Vendredi :** **Contes traditionnels**

10h20-10h50 POURSUITE DES ATELIERS

**Ateliers temporaires, à consignes, au fil des projets de classe :**

Individuels ou collectifs, dirigés ou autonomes  
Projets de classe traversant les 6 domaines d'apprentissages

**Lundi :** Graphisme / Arts visuels

**Mardi :** Volume (s) Espace / Temps

**Jeudi :** Maths / Sciences

**Vendredi :** Culture littéraire / Expression orale

- La trame narrative et ses relations logiques
- Les types de personnages et leurs états mentaux

demi-groupe en BCD

**Ateliers permanents, sans consignes :**

- Diaporama ou CD-Rom éducatifs sur l'ordinateur de la classe
- Langage entre pairs par le biais de jeux d'imitation dans le coin maisonnette et dans l'aire centrale délimitée par la bande blanche
- Echanges autour des cahiers

10h50 -11H20 ACTIVITES PHYSIQUES

Programmation d'école :

Unités d'enseignement par cycles (environ 15 séances par cycle)

11h20 - 11 h30 Sortie

Musique pendant la sortie

13h20 - ACCUEIL

Installation matérielle et ... affective du repos

Coussins, doudous, serviettes éponge, couvertures ...

13h30-14h00 REPOS ou ENDORMISSEMENT

Musique douce, pénombre, présence sécurisante d'un adulte, enseignant ou atsem

14h00-14h30 DECLOISONNEMENT :

avec les **petites sections** le lundi et le mardi , **les moyennes sections** le jeudi et le vendredi

14h30-15h15 DIFFERENCIATION et REMEDIATION

**autour des apprentissages du matin**, accueil échelonné dans la classe

15h15-15h30 CONSOLIDATION et REINVESTISSEMENT

**d'un regroupement du matin**

15h30-16h00 RECREATION

S'habiller tout seul

Jouer avec les copains dehors, vélos, jeux traditionnels de cour

16h00-16h 20 DIFFERENCIATION et REMEDIATION LANGAGE

**Lundi** : petits parleurs et infra langage : **lexique et imagiers**

**Mardi** : petits parleurs et infra langage : **jeux lotos, mémoire, kims**, etc.

**Jeudi** : petits parleurs : **groupes conversationnels**

**Vendredi** : **le cahier de l'élève** à feuilleter, à parler, à légènder



- [TPS-PS-MS une matinée à l'école maternelle](#)
- [Corpus d'emplois du temps](#)

## **Construire un emploi du temps.**

L'emploi du temps n'est pas seulement une obligation administrative ni un simple élément de liaison entre les enseignants absents et les enseignants remplaçants, c'est surtout un outil de travail au service des apprentissages. Tous les domaines apparaissent de manière équilibrée dans l'emploi du temps.

• Certains apprentissages doivent faire l'objet d'attentions particulières :

- La compréhension de textes
- Le travail sur la syntaxe
- Le vocabulaire
- La dictée à l'adulte

• Certaines situations doivent être proposées quotidiennement

- Récit d'histoires,
- Lecture offerte de textes
- Langage oral

Le devenir élève est présenté de manière transversale. La présentation des enjeux d'apprentissages systématique, un temps de bilan en fin de matinée puis en fin de journée sont nécessaires (retour réflexif sur les apprentissages). Des moments de jeu libre sont identifiés dans l'emploi du temps.

Lorsque la séance « Agir et s'exprimer avec son corps » est située juste avant la récréation ou juste après, un temps de transition doit permettre aux élèves de se recentrer pour passer à un moment d'apprentissage corporel à un moment de « défoulement » et vice-versa.

Cette transition peut se faire à l'aide de quelques comptines, d'une lecture offerte. Le temps d'accueil doit être suffisamment long sans être envahissant pour permettre le passage du statut d'enfant à celui d'élève.

## ***6-Le temps de la journée, de la semaine, de l'année***

### ***Fiche 6- C – Installer des rituels***

La notion de temps est une compétence transversale qui se construit dans tous les domaines d'activités de l'école maternelle. La relation du jeune enfant au temps est d'abord fortement physiologique et affective (repas, repos, « heure des mamans »,...)

Avant son entrée à l'école, l'enfant ne perçoit pas forcément les multiplicités du temps ; il les vit sans en prendre conscience. C'est le temps biologique et familial qui rythme son existence. La première expérience en maternelle est celle de l'attente : attente de la récréation, de « l'heure des mamans ». Avant cinq ans, le temps semble donc « abstrait » : Aussi, l'apprentissage du temps repose sur l'expérience : l'enfant avance d'expériences en expériences, et construit ainsi, entre 0 et 6 ans, trois sous-notions, nécessaires pour la structuration du temps.

- la succession :
  - la mémoire
- la simultanéité :
  - l'attention
- la durée
  - l'attente

Le temps scolaire : le déroulement de la journée de l'enfant est un premier point d'appui pour construire la notion de temps social.

• L'accueil marque le passage du temps de l'enfant au temps de l'élève. C'est un moment particulier, préparatoire aux apprentissages, sorte de « sas », de passage entre le temps familial et le temps social de l'école. C'est un temps intermédiaire entre la famille et la classe, une zone d'accueil doux, un temps de mise en sécurité pour que l'enfant entre de façon confiante, active, éveillée, dans les apprentissages.

Le rituel est ;

- Une mise en route (intellectuelle) de la classe après l'accueil.
- Un pont entre l'espace familial et l'espace scolaire.
- Un temps de rupture.
- Une prise de conscience du sentiment d'appartenance à un groupe classe (se connaître et être reconnu)
- Une prise de conscience du sens de l'école et de ce qui s'y vit.
- Un moment rythmé.
- Un moment rassurant.
- L'occasion de mener des apprentissages dans les domaines de la langue, du vivre ensemble et de la découverte du monde en situation de :
  - découverte
  - de recherche (situation problème)
  - d'ancrage
  - d'évaluation
- Un moment répétitif mais évolutif en ce qui concerne les contenus.
- Un moment d'apprentissage collectif



Le rituel n'est pas :

- Une reprise d'activités menées par reproduction de gestes traditionnels, sans questionnement de l'enseignant.
- Des activités qui ne font pas sens pour l'élève.
- Des activités qui s'éternisent.
- Des situations d'apprentissages identiques d'un bout à l'autre de l'année (immobilisme)
- Des activités menées d'un bout à l'autre par l'enseignant (rôle et tâche des élèves de service, des autres élèves pour éviter le décrochement)

Installer des rituels est très important pour structurer l'enfant. L'enseignant évitera de modifier l'emploi du temps en début d'année pour assurer la construction de repères solides et stables sur lesquels l'enfant prendra appui pour accepter les changements ultérieurs et nécessaires. Débuter le moment de regroupement par la même comptine accompagnée de gestes est à

privilégier en début d'année. Les transitions entre les différents temps sont aussi à aménager de manière réfléchie (en annonçant et en matérialisant par un symbole, un objet, un moyen visuel, un bruit, un geste, une ou plusieurs comptines... une activité, un déplacement).

C'est dans les diverses activités de la classe et dans la régularité et l'enchaînement de ces moments (emploi du temps) que l'enfant commence à construire les notions de chronologie, durée, rythme (cycle) ; à partir de situations concrètes : plantations, élevages, cuisine, chant, rondes, parcours, cahier de vie, récit ...



L'accompagnement par le langage est primordial, qu'il soit formulé par le maître pour les plus jeunes ou par les enfants dès que possible. Ces situations et activités suffisent en début de petite section.

L'entreprise de représenter le temps doit être progressive. C'est un objectif très complexe qu'il ne faut pas imposer sans s'appuyer sur un événement attendu par l'enfant en veillant à adapter le codage à ses compétences.

Les premières semaines d'école des petits et tout-petits sont parfois difficiles pour tous ! En effet ces jeunes enfants n'ont pas encore construit leurs repères spatiaux, affectifs et temporels dans ce nouveau milieu. Il faut donc aider l'enfant, en travaillant sur la succession régulière des moments vécus à l'école, à construire lentement, progressivement ses repères temporels.

D'où l'importance d'une régularité dans la succession des différents moments de la journée à l'école pour les jeunes enfants.

C'est en apprenant à construire ses premiers repères temporels à l'école que le jeune enfant va mieux percevoir le temps (séparé en différents moments d'activité) le séparant de sa maman (ou autre personne attendue), ce qui va tout d'abord le rassurer puis lui permettre de s'intéresser à autre chose (activités et relations).

Tous les rituels mis en place à l'école permettent aux jeunes enfants de structurer le temps qui, contrairement à l'espace, fait partie du monde de l'invisible. Toute la difficulté est là : vivre dans l'instant tout en reconstruisant le passé et en se projetant dans le futur.

Les compétences concernant cet apprentissage se situent dans le domaine : *découvrir le monde* :

\*reconnaître le caractère cyclique de certains phénomènes, utiliser des repères relatifs aux rythmes de la journée, de la semaine et de l'année, situer des événements les uns par rapport aux autres (distinguer succession et simultanéité)

\*pouvoir exprimer et comprendre les oppositions entre présent et passé, présent et futur en utilisant correctement les marques temporelles et chronologiques

\*comparer des événements en fonction de leur durée

\*exprimer et comprendre, dans le rappel d'un événement ou d'un récit, la situation temporelle de chaque événement par rapport à l'origine posée, leurs situations relatives (simultanéité, antériorité, postériorité), en utilisant correctement les indicateurs temporels et chronologiques.



### 1) Quelques propositions pour développer ces compétences en petite section

Pour une grande partie, l'apprentissage se fait par imprégnation au niveau du langage oral.

#### Compétence :

**\*être capable d'utiliser les indicateurs temporels :**

-observation de la météo (roue)(emploi des termes hier, aujourd'hui)

-chronologie d'une histoire (images séquentielles) (emploi des termes avant, après)

-calendrier (une chaussette est égale à un jour en attendant les vacances)

**\*être capable d'appréhender la notion de durée**

-utilisation d'un sablier, construction pour mesurer le temps (repère)

-marquer le passage des 4 ans par une rupture, étiquette prénom en cursive, mettre le manteau comme les adultes etc.

-emploi du temps : le planning photographique (avant /après)

Un exemple plus détaillé : Le planning photographique

#### **Objectifs :**

- Motiver le langage de l'enfant et aider à sa construction (indicateurs chronologiques AVANT/APRES/MAINTENANT),
- Identifier les moments vécus (temps forts de la matinée) à partir de photos,
- Mettre en ordre ces temps forts (activités) de la matinée,
- Sensibiliser à la notion de chronologie.

#### **Compétences :**

- Reconnaître le caractère cyclique de certains événements,
- Utiliser des repères relatifs aux rythmes de la journée,
- Situer des événements les uns par rapport aux autres.

#### **Déroulement de la séquence :**

##### **Séance 1 :**

Temps : 10 à 15 minutes                      Forme : classe entière

Matériel : 3 photos (accueil, regroupement et récréation)

Phase1 : Un matin à la rentrée de janvier et après la récréation, l'enseignant montre les 3 photos successivement. Les enfants doivent identifier puis oraliser ce que l'on voit sur les

photos. L'enseignant doit relancer par des questions « Que fait-on sur la photo ? Qu'est-ce qui se passe ? »

Phase 2 : L'enseignant propose aux élèves de disposer les photos de façon linéaire de gauche à droite et suivant un ordre chronologique. On aide les élèves en posant de questions : « Qu'est-ce qu'on fait d'abord le matin ? Et après ? ... »

### Séance 2 :

Phase 1 : En regroupement le matin, on réinvestit la séance 1 et on légende les photos.

Phase 2 : En atelier, on propose à un groupe de remettre les 3 images dans l'ordre chronologique, et de les coller sur une bande de papier afin de former une frise.

Phase 3 : En regroupement après les ateliers, on regarde le travail réalisé par les enfants.

### Séance 3 :

En regroupement, on apporte une nouvelle photo (proposition d'une boisson lait ou eau). Les enfants identifient puis disent ce que l'on voit sur la photo. On note la légende de la photo, puis on cherche où on doit la placer.

### Séance 4 :

Phase 1 : Après quelques jours, on apporte 2 nouvelles photos (le passage aux toilettes et la sortie). Les enfants identifient puis disent ce que l'on voit sur les photos. On note la légende des photos, puis on cherche où on doit les placer.

Phase 2 : En atelier, on propose à un groupe de remettre les 6 images dans l'ordre chronologique, et de les coller sur une bande de papier afin de former une frise.

La démarche est la même que dans la séance 4 lorsque l'on ajoute des nouvelles photos.

L'objectif final est de réaliser la frise d'une matinée complète (8 photos), et d'inviter les enfants (en groupe restreint) à regarder le planning photographique en se demandant :  
« *Qu'est-ce qu'on fait maintenant ?* (on peut installer une épingle à linge sur la photo pour matérialiser le moment)

*Qu'est-ce qu'on a fait avant ?* (en regardant les photos placées à gauche)

*Qu'est-ce qu'on va faire après ?* (en regardant les photos placées à droite) »

[Programmation de cycle autour des rituels](#) - Enseigner au cycle 1. Inspection Valenciennes-Centre. Mai 2002





## 6-Le temps de la journée, de la semaine, de l'année

### Fiche 6- D – La sieste

Les rythmes scolaires font actuellement l'objet de débats, discussions et expérimentations. Qu'en est-il de la journée de nos petits écoliers d'école maternelle? Faisons le point sur un moment particulier de cette journée : la sieste.

#### Quelques définitions

- Repos: C'est le fait de cesser une activité (travail, exercice physique, occupation) en adoptant une position ou en prenant une autre activité propre à délasser.
- Sieste: Temps de repos avec ou sans sommeil qui se prend après le repas de midi.



#### **1. Les textes**

La sieste n'est pas obligatoire. Il n'y a pas de texte législatif qui encadre ce moment.

#### **2. Ses fonctions**

Elle est importante car elle permet :

- de répondre à un besoin physiologique fondamental des jeunes enfants. Un tout-petit a besoin d'un minimum de 12 heures de sommeil quotidiennement.
- de contribuer à son équilibre psychologique, moteur, affectif et cognitif.
- à l'enfant d'être dans les meilleures dispositions pour apprendre et découvrir.

### 3. Quels enfants sont concernés?

- Les enfants de TPS et PS.
- Pour les MS, on pourra mettre en place un temps de repos en début d'année (ce qui n'est pas un temps de sieste) qui n'excédera pas 20 minutes.

*« L'organisation du temps y respecte les besoins et les rythmes biologiques tout en permettant le bon déroulement des activités et en facilitant leur articulation; plus souples avec les petits, la gestion du temps devient plus rigoureuse quand les enfants grandissent. »* BO hors série N°3 .19 juin 2008.

Les enfants de TPS et PS qui déjeunent au restaurant scolaire pourront être couchés au plus tôt. L'organisation est à prévoir avec la collectivité territoriale et les contraintes propres à chaque école.

Le temps qui lui est nécessaire: réveil échelonné. Veiller à respecter les cycles de sommeil.

– Le temps d'endormissement ne dépasse pas 20 à 30 minutes. Un enfant qui ne dort pas au bout de 20 minutes a peu de chances de s'endormir et devra être levé et regagner sa classe.

– La durée de sommeil est comprise entre 1h15 et 1h30. Au delà de 2h, l'enfant entame un nouveau cycle de sommeil, le réveil risque d'être difficile. Pour les gros dormeurs, une discussion avec les parents est nécessaire pour mieux connaître le rythme de l'enfant

La sieste est un moment éducatif qui retient l'attention des enseignant(e)s. Il fait l'objet de dispositions qui sont présentées au conseil d'école. La sieste est proposée au plus près possible du repas aux enfants qui en éprouvent le besoin.



Ils doivent avoir un « endormissement » calme, dont le rituel est parfaitement établi.

Les élèves sont déshabillés, et leur réveil est échelonné. Ils n'ont pas tous le même temps de repos. Au fur et à mesure qu'ils se réveillent, les enfants sont habillés par les ATSEM, éventuellement par les enseignantes. Selon l'organisation de l'école, ce moment de réveil permet de raconter une histoire, de lire un album, de se rendre dans les ateliers proposés aux enfants qui ne dorment pas. Pour ces derniers, il est nécessaire de prévoir des activités calmes. Le décroissement est une disposition intéressante pour organiser ces activités.

#### ***Obligation ?***

Ce n'est pas une question d'âge ; il est possible que des enfants de petite section répugnent à faire la sieste, alors que d'autres, plus âgés, en tirent profit. On ne saurait contraindre des en-

fants à rester dans un lieu de repos, s'ils ne dorment pas.

Dans quelques situations bien repérées (état de fatigue momentané, convalescence, difficultés familiales ponctuelles), les enfants de MS et de GS peuvent se voir proposer un moment de repos. Il est clair qu'après une durée de 20 minutes environ (temps nécessaire à l'endormissement), si l'endormissement n'est pas effectif, il faut proposer à l'enfant de rejoindre ses camarades en activités.

Un dialogue doit être maintenu avec les élus afin de scolariser toute la journée et dans les meilleures conditions l'ensemble des élèves inscrits, c'est-à-dire assurer un accueil de qualité de tous au dortoir.

### **Surveillance**

La surveillance de la sieste peut être assurée par une ATSEM libérant ainsi l'enseignant, soit pour des activités décroisées avec d'autres classes si tous ses élèves dorment, soit pour des ateliers ou des activités en petits groupes si une partie de ses élèves ne dort pas.

### **La sieste des TPS-PS en 10 points :**

1. Organiser ce temps avec l'équipe pédagogique
2. Préparer et aménager le lieu
3. Accueillir les enfants au plus tôt
4. Ne pas retarder l'heure d'endormissement
5. Répondre aux questions et inquiétudes des parents
6. Respecter les besoins physiques, physiologiques et affectifs des enfants
7. Ne pas brusquer le réveil
8. Pas de récréation après la sieste quand l'organisation pédagogique le permet
9. Prendre en compte l'évolution des besoins au cours de l'année
10. Informer sur l'importance du sommeil chez les plus jeunes

### **Quelques ouvrages pour parler du sommeil ou de la sieste avec les enfants:**

- **Lili ne veut pas aller se coucher** Dominique de Saint Mars, Serge Bloch Calligram
- **Le lit des parents** Christine Naumann-Villemin Marianne Barcilon Kaléidoscope

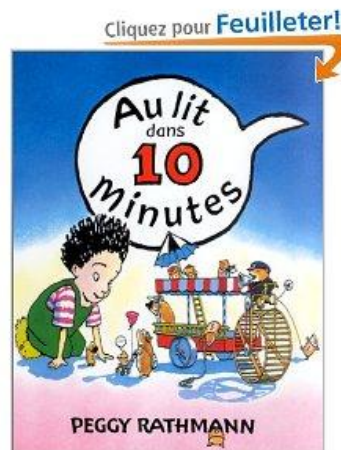


- **Une chambre rien que pour moi** Suzan Pérez Ecole des loisirs
- **Les doudous** Dr Catherine Dolto-Tolitch Gallimard jeunesse
- **Chacun dans son lit** Pascale Bougeault Ecole des loisirs
- **Il s'en est fallu de peu!** Peter Utton Milan
- **Va au lit, Alfred !** Virginia Miller Nathan

- **Où vont les heures de la nuit ?** Annie Agopian Charlotte Mollet Didier Jeunesse?
- **Dodo** Katy Couprie, Antonin Louchard Editions Thierry Magnier
- **Bonne nuit, mon tout petit.** Soon hee jeong Didier jeunesse



- **Pendant que tu dors.** A.Deacon Kaléidoscope
- **Professeur Dodo** Gérard Stehr Ecole des loisirs
- **Tu ne dors pas, petit ours?** M.Waddell- B.Firth Pastel



- **Au lit dans 10 minutes.** Peggy Rathmann Ecole des loisirs
- **Au lit petit monstre!** Mario Ramos Pastel



D'après les travaux de la mission Maternelle Gard Pré élémentaire Dossier Sieste Septembre 2010

## 6-Le temps de la journée, de la semaine, de l'année

### Fiche 6- E – Les activités de fin d'après-midi

Les enfants se réveillent progressivement et regagnent leur classe, après un passage aux toilettes pour des activités en ateliers. Cela permet un nouvel accueil dans la classe, en général très calme. Il n'est pas opportun de proposer une récréation après le lever des enfants (le passage direct du dortoir à la cour de récréation est à proscrire surtout en saison hivernale) mais plutôt de profiter de cette arrivée progressive des enfants dans la classe pour leur proposer des activités individuelles ou en groupes qui ne nécessitent pas forcément un apprentissage nouveau...



C'est un moment propice aux échanges langagiers. Les activités de l'après-midi sont souvent obérées, dans les sections de tout-petits, par un trop long temps de sieste. Ce problème peut être facilement résolu si la sieste commence bien dès la fin du repas. Il reste alors un long après-midi qui peut être aussi riche en activités que la matinée. Il doit être, aussi, rythmé avec le plus grand soin afin d'éviter la fatigue ou la lassitude. C'est souvent l'après-midi que l'on situe les décroissements, les regroupements, les ateliers mélangeant des enfants de différentes sections.



Avec les tout-petits, il convient de bien s'assurer qu'ils comprennent ce qui se passe, qu'ils acceptent ces moments plus complexes et moins sécurisants pour eux et qu'ils ne deviennent pas les laissés-pour-compte de dispositifs, intéressants certes, mais quelquefois centrés sur des activités difficilement accessibles aux plus jeunes. À la fin de la journée, un temps de regroupement permet de faire le point sur les activités réalisées, de revenir sur les événements mémorables et de s'assurer que le déroulement de la vie de l'école est bien clair pour chaque enfant. Cela est particulièrement nécessaire au plus petit.

#### **Pour une scolarisation réussie du tout-petit**

Collection école / document d'accompagnement des programmes 2002 - 2003

## 7-Agir et interagir, garder trace

### Fiche 7-A – La place et le rôle des adultes

Quels sont la place et le rôle de l'adulte et des pairs dans les apprentissages de chaque enfant ? Trop souvent, nous restreignons le simple fait d'un apprentissage chez l'enfant par un processus autocentré alors que l'expérience de l'apprentissage consiste, en réalité, à un processus combinatoire continu entre ce qui est dehors et ce qui est à l'intérieur du sujet apprenant. C'est ce que **Lev Vygotsky** écrivait déjà en 1930, « *pour chaque individu, la possibilité d'agir sur l'autre et celle de l'autre d'agir sur lui, sont le modèle et l'origine de la transformation de sa propre activité* ».

**Vygotsky** insiste sur l'interaction sociale par le biais de médiateurs enfants et/ou adulte, afin de permettre à l'apprenant de dépasser ses compétences présentes vers une assimilation d'autres apprentissages. C'est par l'intermédiaire des autres en collaborant avec eux, que l'enfant s'engage dans les activités, ses interactions sociales vont être le fondement de son développement mental. Ce processus de construction collectif au cours d'activités partagées va aussi favoriser le développement du langage de l'enfant, le médiateur (adulte ou enfant plus âgé) introduisant de fait du langage dans l'interaction. **Vygotsky** identifie ainsi le langage comme un instrument des relations sociales se transformant en instrument d'organisation psychique chez l'enfant.

**Bruner** reprendra et développera les idées de **Vygotsky** en précisant que c'est l'adulte qui initie le plus souvent l'enfant et lui propose de faire de nouvelles découvertes. Il appellera cette relation d'apprentissage « interaction de tutelle ». En accompagnant l'enfant dans son activité, l'adulte offre par son biais ou celui des pairs présents, des interactions de soutien pour l'apprenant, nommé « processus d'échafaudage ». Ces interactions vont aider l'enfant à résoudre les problèmes qui se présentent à lui dans un apprentissage donné.

Si les jeunes enfants apprennent en développant eux-mêmes leurs connaissances par une interaction avec autrui, dans un espace physique approprié en utilisant le jeu comme médiateur à la relation, il nous faut alors prévoir l'organisation du temps et des espaces aménagés suffisamment stimulants pour chaque enfant. Le mettre en œuvre est difficile surtout lorsque les groupes d'enfants sont constitués en âge de manière hétérogène. L'âge n'est pas le seul dénominateur pour réaliser un aménagement adapté, cependant favoriser le développement consiste à une individualisation des apprentissages qui devront se faire progressivement et selon le rythme de chacun.

#### L'enseignant

L'enseignant représente, le plus souvent, la première référence adulte à l'extérieur de la famille. C'est une responsabilité importante. Sa vigilance doit porter sur les attitudes à adopter d'une part en tant qu'adulte référent, d'autre part en tant qu'enseignant organisant les apprentissages.

L'enseignant est garant du respect de la parole de chaque élève et des exigences propres à l'école. Il doit se montrer à la fois bienveillant et exigeant. Il rassure sans enfermer, amène l'élève à prendre les risques nécessaires pour apprendre. Il l'aide à acquérir des positions d'écopier, à comprendre que l'effort est inhérent à l'apprentissage, à écouter les autres et l'adulte, à accepter les contraintes...

Tout cela se traduit par des gestes, par un langage et des techniques professionnelles. Il est important que l'enseignant les identifie et les acquière progressivement dès son entrée dans le métier.

L'enseignant est le référent langagier tout au long de la journée, y compris lors des temps informels. Il prend en compte le langage non verbal de l'élève en étant attentif à toute communication gestuelle.

Il installe un cadre de travail serein, structuré et explicite :

- il module sa voix pour mieux se faire comprendre ;
- il incite l'élève à prendre la parole ;
- il encourage du geste et du regard l'élève qui s'exprime ;
- il reformule ce que l'élève exprime ;
- il pose le plus souvent possible des questions ouvertes ;
- il confronte les paroles des élèves et les amène à commenter la parole des autres ;
- il surveille ses propres prises de parole.

### L'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles



**Décret n°92-850 du 28 août 1992** portant statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (A.T.S.E.M.)

*"Les agents spécialisés des écoles maternelles sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Les agents spécialisés des écoles maternelles participent à la communauté éducative.*

*Ils peuvent, également, être chargés de la surveillance des très jeunes enfants dans les cantines. Ils peuvent, en outre, être chargés, en journée, des missions dans les accueils de loisirs en dehors du domicile parental des très jeunes enfants.*

*Ils peuvent également assister les enseignants dans les classes ou établissements accueillant des enfants handicapés."*

Le métier d'Agent Spécialisé des écoles Maternelles (Atsem) est au centre de l'éveil de l'enfant en maternelle. L'Atsem accompagne l'enseignant au quotidien en travaillant au plus près des enfants.

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles ont un rôle prépondérant dans la vie quotidienne des élèves.

*"Ces agents sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants, ainsi que de la préparation et de la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Ils participent à la communauté éducative et sont de vraies références pour les enfants tant sur le plan affectif que social."*

Ces professionnels de la petite enfance assument une triple fonction éducative, pédagogique et d'entretien. Leur rôle est complémentaire de celui des enseignants et les tâches qu'ils assurent sont essentielles au bon fonctionnement des écoles maternelles. Il s'avère souvent nécessaire

de préciser la répartition des rôles et des tâches (enseignant, directeur, ATSEM) dans le respect des missions de chacun.

□ **Recommandations :**

-L'enseignant conçoit et gère les apprentissages. Il donne aux élèves les consignes nécessaires.

-Le directeur planifie l'organisation du travail des ATSEM en favorisant les classes des plus jeunes enfants.

-Le directeur veille à assurer une bonne communication entre les enseignants et les ATSEM afin d'assurer une cohérence éducative.

-Les missions et rôles des membres de la communauté éducative pourront être présentés en conseil d'école afin de clarifier les actions de chacun.

- **Enseignant- ATSEM une spécificité professionnelle à construire Thierry VASSE**

- [http://www.cndp.fr/crdp-montpellier/images/articles/cd30/conferences/maternelle/vasse\\_nimes\\_2011.pdf](http://www.cndp.fr/crdp-montpellier/images/articles/cd30/conferences/maternelle/vasse_nimes_2011.pdf)

- **La journée en classe de TPS-PS à l'école maternelle, le rôle de l'ATSEM**

Film réalisé par la ville de Perpignan

<http://www.dailymotion.com/fr/relevance/search/%C3%A9cole+maternelle+retr%C3%A9e+/2#video=xv7is8>

- **L'ATSEM, la collaboratrice de l'enseignant**

Film réalisé par la ville de Clermont –Ferrand

<http://www.dailymotion.com/fr/relevance/search/%C3%A9cole+maternelle+retr%C3%A9e+/6#video=xn0xay>

- **La charte des ATSEM – Ville de bourgoin –Jallieu [https://bourgoinjallieu.espace-famille.net/bourgoin/librairie\\_fichiers/charte\\_atsem.pdf](https://bourgoinjallieu.espace-famille.net/bourgoin/librairie_fichiers/charte_atsem.pdf)**



- **Le guide l'ATSEM - Thierry Vasse - Objectif ATSEM - Fonction publique - Hachette Éducation 2011**





## 7-Agir et interagir, garder trace

### Fiche 7- B – Les relations entre élèves

L'étude des relations sociales chez les enfants et les adolescents fait l'objet de recherches depuis plus de soixante ans en Europe et aux Etats-Unis. Un nombre important de travaux a démontré l'importance des relations interpersonnelles dans le développement social, émotionnel et cognitif de l'enfant. Dès les premières années de la vie, les relations amicales se développent pour augmenter progressivement chez l'enfant d'âge scolaire. Très tôt, dès la crèche, les affinités entre les jeunes enfants offrent une sécurité émotionnelle en l'absence de la présence rassurante des parents. Plus tard, quand vient le temps des apprentissages à l'école, la qualité du réseau social des enfants facilite l'intégration sociale et participe à la réussite scolaire en augmentant la motivation, les attitudes coopératives et la participation en classe.



## *7-Agir et interagir, garder trace*

### *Fiche 7- C – Quelles activités proposer ?*

Les activités doivent être d'autant plus rythmées que les enfants sont plus jeunes. Les activités de grand groupe et les ateliers ne doivent pas être les seuls éléments qui nourrissent l'alternance des temps successifs de la matinée. Les séances doivent rester brèves et être entrecoupées de temps de repos, de jeu libre, de moments où la sollicitation de l'adulte devient moins forte.

Il convient aussi que des activités bruyantes soient suivies de séances plus calmes, voire silencieuses.

Le tout-petit doit d'abord jouer, c'est-à-dire éprouver le pouvoir des compétences qu'il a déjà acquises sur les objets qui l'entourent. Il expérimente le monde de manière continue, à sa manière. L'adulte doit savoir respecter ce besoin essentiel à son développement et accompagner discrètement l'enfant dans ces actions.

À l'école, le jeu permet aux élèves :

- d'amorcer et de renforcer des actions ;
- de vivre des situations pour lesquelles ils découvrent et testent de nouvelles démarches ;
- de développer des relations sociales ;
- de respecter des règles conventionnelles ;

À travers le jeu, l'enseignant peut repérer chez les élèves des compétences, des stratégies et d'éventuelles difficultés. Il peut contrôler des connaissances sur un sujet donné ainsi que la progression dans les apprentissages.

À l'école maternelle les enfants ont un profond besoin de jouer. L'enseignant leur propose des activités de jeu plus ou moins libres ou guidés :

- des jeux avec des objets, et en particulier des jouets, qui développent les capacités d'exploration, les combinaisons d'actions, la créativité ;
- des jeux physiques favorisent les habiletés et la coordination motrice, l'endurance ;
- des jeux symboliques ou de "faire semblant", seul ou à plusieurs, permettent de se représenter différents rôles sociaux avec les connaissances et les comportements qu'ils impliquent (garagiste, infirmier, commerçant, etc.).

Tout enseignant sait qu'il doit constituer autour de l'enfant un " environnement riche et varié", en veillant à ne pas renforcer les stéréotypes de genre, encore très marqués dans l'univers du jouet. C'est à travers le jeu, l'action, la recherche autonome, l'expérience sensible que l'enfant, selon un cheminement qui lui est propre, construit des acquisitions fondamentales.

Peuvent cohabiter, au cours de la matinée ou de l'après-midi, des lieux d'activités parfaitement orchestrés par la maîtresse avec des coins de jeux libres auxquels chaque enfant peut accéder lors- qu'il le souhaite, sous la surveillance discrète de l'ATSEM.

La classe peut s'organiser en trois pôles d'activité :

- **Les activités en autonomie** (des espaces pour 1 à 4 enfants)  
Le matériel proposé induit une réponse de l'enfant ( situation problème ). Une remédiation différée permet de les faire évoluer.

Il y a par exemple :

- Les espaces sensoriels ( tactiles, auditifs, visuels, olfactifs...)
- Les espaces sciences et technologie ( Informatique, Constructions, matières...)
- Les espaces jeux de rôles ( maison, déguisements...)
- Les espaces graphiques (Tableaux, suivis de trajectoires...)
- Les espaces mathématiques ( Perles, puzzles, encastremets...)
- Les espaces moteurs ( piscine, structure à grimper, engins à roues...)
- Les espaces culturels ( bibliothèque, musée de classe...)

Chaque espace fait l'objet d'une réflexion particulière définissant les objectifs et compétences que l'on veut développer. Selon le projet en cours, des objectifs et compétences spécifiques seront affinés.

- **Les activités semi-dirigées** : Les enfants disposent d'outils et d'une consigne précise. La remédiation (matériel, consigne) s'effectue durant l'atelier de manière ponctuelle.
- **Les activités dirigées** : L'enseignant suit l'atelier de manière permanente (matériel, consignes...). - L'enfant dispose ainsi de plusieurs pôles d'apprentissage qui lui permettront de s'investir à la hauteur de ces capacités. Le rôle de l'enseignant est ensuite de le guider dans un climat de confiance afin qu'il puisse s'engager dans les structures d'apprentissages qu'il fuit dans un premier temps.

D'une manière générale, il n'est pas bon d'imposer des activités aux tout-petits. En revanche, en installant devant eux de multiples dispositifs didactiques porteurs de sens, on peut observer leurs réactions, puis petit à petit, attirer un à un les enfants.

La place de la photocopie s'est accrue au cours de ces dernières années au détriment d'autres supports. Il s'agit souvent d'exercices formels empruntés à des fichiers proposés par des éditeurs et qui se substituent à l'activité réelle de l'enfant. Le produit fini apparaît souvent privilégié par rapport au processus.

Les dossiers individuels des enfants contiennent trop peu de traces de recherches, d'expérimentations qu'il s'agisse des arts visuels, des activités scientifiques et technologiques ou de la résolution de problèmes mathématiques.

C'est par le jeu, l'action, la recherche autonome, l'expérience sensible que l'enfant, selon un cheminement qui lui est propre, y construit ses acquisitions fondamentales.

L'école maternelle est un lieu de « multiples expériences » dont il est important de conserver des « traces ». Celles-ci ne sont que le reflet d'une activité vécue. Elles ne remplacent pas l'action.

L'utilisation de situations réelles (avec des objets courants, du matériel spécifique, des jeux) doit être préférée aux exercices formels proposés par écrit. L'expression « situations réelles » implique l'utilisation d'objets. Cette recommandation exclut l'abus de fiches photocopiées. Toute activité doit avoir un sens pour l'enfant.

La **motricité** occupe quotidiennement une place importante. Les activités proposées sont liées à des apprentissages qui favorisent l'éveil et l'autonomie de votre enfant : elles sont très variées. Les élèves jouent avec des encastremets et abordent des **notions de repérage dans l'espace**. D'autres jeux les incitent à **compter**. Ils apprennent à être attentif à l'aide de **comptines**, de **jeux de doigts**, de **courtes histoires**. Ils manipulent les **étiquettes des prénoms** de la classe et se familiarisent avec l'écrit. Ils réalisent des activités d'**arts visuels** et découvrent des gestes techniques à leur portée : se servir de paires de ciseaux, peindre avec différents outils. Ces activités sont conduites le plus souvent **en groupe restreint** (de 4 à 6 enfants).



## *7-Agir et interagir, garder trace*

### *Fiche 7- D – La question de l'évaluation*

L'évaluation est l'une des missions des maîtres inscrite dans le Code de l'éducation. Elle est centrale à l'école maternelle comme à l'école élémentaire. L'évaluation est un acte pédagogique de l'enseignant. Elle permet d'identifier les réussites et les besoins de chaque élève et s'appuie sur l'observation et l'écoute. Elle permet de vérifier que l'élève progresse par rapport à lui-même. L'évaluation s'inscrit dans le processus d'apprentissage de l'élève mais ne doit rester qu'un passage court, qu'une étape de ce long processus.

L'évaluation ne doit pas être pour l'élève un rendez vous avec ses difficultés scolaires mais un temps de bilan sur ce qu'il est capable de réaliser, pour lequel il est accompagné pour entrer dans une dynamique de progrès.

Une évaluation précise et efficace des élèves conditionne la mise en œuvre de la différenciation pédagogique et de l'aide personnalisée. Chaque enseignant doit pouvoir apprécier ce que chaque élève sait et quels sont les obstacles qu'il rencontre dans les apprentissages, tant pour concevoir son enseignement que pour apporter les aides nécessaires. C'est ainsi le principal outil de travail de l'enseignant pour programmer les activités scolaires collectives et individuelles. Des outils variés ont été produits par les maîtres ou leur ont été proposés. Ils permettent de faire le point au moment où chacun des enfants commence à mettre ses premiers acquis au service des exigences d'une nouvelle étape d'apprentissages.

L'enseignant de la classe explique régulièrement et objectivement aux parents les progrès de leur enfant, par les contacts directs et par la transmission de livrets et de bulletins. La question de la communication de ce qui se fait et s'apprend à l'école maternelle est cruciale car elle peut induire des essais de réponse inadaptés (recours prématuré et trop systématique au support papier – crayon). Elle est pourtant capitale pour s'assurer de la collaboration des parents qui, par l'information qui leur est transmise, connaissent et reconnaissent la maternelle comme une école à part entière avec des exigences et une ambition pour chaque élève et les enseignants qui y exercent comme des professionnels à la professionnalité singulière.

Dans la classe de TPS-PS de Mme RICHARD de l'école maternelle Jeannette PRIN de ROUVROY, circonscription d'HENIN-BEAUMONT, il n'y a pas de groupe de « couleur », les élèves s'inscrivent de manière spontanée aux différents ateliers. Le suivi est rendu possible grâce aux brevets et une régulation est effectuée par l'enseignante si nécessaire.

Cela permet un usage très limité voire inexistant des fiches photocopiées tout en gardant une « trace » pour les parents.

Les **brevets** favorisent :

- Le développement de l'autonomie : l'observation des photos permet à l'élève de connaître la tâche à effectuer et de se mettre au travail sans attendre la présence de l'enseignante ou de tout autre adulte ;
- L'auto-évaluation : les retours fréquents aux photos du brevet, rythmés par l'enseignante, permettent à l'élève de savoir s'il a réussi ou non la tâche qu'il lui était demandée de réaliser ;
- Le langage : Que dois-je faire ? Validation ou non en cours du travail. Validation finale et choix de la gommette (verte = travail réussi / jaune = non terminé, partiellement réussi ou réalisé avec aide) Préparation de l'atelier suivant : que vais-je devoir faire ensuite ?...

Le brevet témoigne :

- des activités menées en maternelle
- des niveaux de compétences acquis par les enfants

À chaque activité pratiquée ou niveau réussi, est imprimé le tampon du jour ou du mois sur le brevet.



Un trait est tracé lorsque l'enfant a eu besoin d'aide, une croix lorsqu'il a travaillé de façon autonome. L'enfant peut s'inscrire plusieurs fois à un atelier ce qui lui permet de progresser notamment en prenant le temps d'observer les autres : le trait du brevet se transforme parfois en croix lors d'une seconde participation à l'atelier. Et lorsque l'enfant réalise à nouveau un travail, une expérimentation qu'il a déjà réussie, il engrange le plaisir de bien faire.





Le brevet permet à l'élève de se situer dans les apprentissages et d'appréhender l'activité scolaire comme un parcours de progrès, quelles que soient ses compétences : « voilà ce que j'ai réussi à faire, voilà ce qu'il me reste à apprendre... »

L'ensemble des brevets est collé dans le cahier de l'élève et constitue un document à mi-chemin entre le cahier de vie et le livret d'évaluation. Ils sont destinés aux familles et aux élèves qui ont beaucoup de plaisir à en parler. Pour l'enseignant, ce support permet de structurer les enseignements autour d'une graduation de compétences ou d'activités dans laquelle chaque enfant évoluera.



Autre avantage : il constitue une trace des apprentissages, notamment pour toutes les activités "invisibles" et indispensables de la maternelle dont on a parfois du mal à rendre compte.

Je participe à l'atelier de pâte à modeler et je suis capable de

<p>Maternelles.net</p> <p><b>Repérage dans l'espace - Motricité</b></p> 	<p><b>O Découper</b> de petits morceaux et les agencer à ma façon. ☆</p> 	<p><b>O Ranger</b> les petits morceaux pour représenter la tige. ☆ ☆ ( première approche de la ligne)</p> 	<p><b>O Orienter</b> toutes mes fleurs. ☆ ☆ ☆ ( Approche de la verticale, du haut, du bas.)</p> 
---	--	--	---



### Pour en savoir plus :

- [Présentation de la pratique en classe en TPS-PS](#)
- [Des exemples de brevets à télécharger](#)

Le carnet de réussite est un outil au service de l'entrée dans les apprentissages. C'est un petit carnet personnel réservé aux élèves de la petite section. Sur chaque page, l'enfant y colle une image qui illustre sa réussite.

### **Les principes**

Dans le carnet de réussite, on privilégiera résolument ce que sait faire l'enfant car l'estime de soi est un puissant facteur de réussite. Cet outil doit montrer que l'enfant apprend de plus en plus de choses au fur et à mesure de son adaptation en PS. Il fait un aller-retour régulier dans la famille et permet de porter un regard positif sur l'enfant qui apprend et qui réussit.

Toutes les compétences ne sont pas forcément illustrées dans le carnet de réussite. Elles peuvent être écrites sur une page.

### **Les objectifs**

- proposer une évaluation dynamique et positive
- construire la temporalité
- construire une relation école/famille avec un regard positif sur l'enfant
- construire la mémoire des réussites des élèves

- favoriser le développement de l'estime de soi
- activer ou réactiver les réussites des élèves en cours d'année

### ***Définir le cahier de progrès...***

- ... un cahier d'évaluation ?
- ... un cahier de réussite ?
- ... pour l'enfant ?
- ... pour les parents ?
- ... pour l'enseignant(e) ?

### ***Définir les progrès...***

- ... langagiers ?
- ... moteurs ?
- ... attitudes et comportement ?

Il se présente sous la forme d'un petit cahier personnel au format A5 organisé selon les six domaines d'apprentissage en vigueur à l'école maternelle, et propose, pour chacun d'entre eux, une liste de compétences à évaluer dans le temps. Les compétences retenues sont significatives des étapes essentielles par lesquelles l'enfant est susceptible de passer pour progresser dans ses apprentissages. Des dessins ou des photographies les illustrent au plus près et facilitent l'usage du document.

Chaque enseignant peut, s'il le souhaite, adapter ces illustrations à sa convenance. Le cahier de progrès est renseigné avec l'enfant au fur et à mesure de ses avancées dans chaque domaine ciblé. Son architecture permet à l'élève de se projeter dans les apprentissages conduits dans la classe tout au long de l'année. L'enfant peut visualiser ce qu'il sait déjà et ce qu'il va apprendre.

Le cahier de progrès est un outil de lien entre l'enfant, sa famille et l'école. Il valorise les réussites progressives de l'élève. L'évaluation positive dans le cahier de progrès est un moyen de favoriser l'estime de soi.

Le cahier de progrès appartient à chaque enfant et permet de prendre en compte la personnalisation de son parcours d'apprentissage.

### **Les objectifs visés**

- concevoir l'évaluation d'une manière dynamique et positive
- objectiver les progrès réalisés par chaque enfant
- associer les enfants à leur évaluation
- contribuer au développement d'une relation constructive entre l'Ecole et les parents

L'équipe pédagogique bâtit un **outil de cycle** qui combine différentes dimensions :

- un parcours de progrès dans les apprentissages avec des rendez-vous réguliers ;
- une mémoire des réussites de l'élève dans toutes les composantes éducatives (dès que la réussite est apparue) ;
- un outil de liaison école-famille ;
- un outil professionnel pour les enseignants (continuité des apprentissages, liaisons inter-cycles, RASED) ;
- un outil professionnel pour aider à la différenciation pédagogique afin de construire un

socle de compétences homogénéisé au fil de l'école maternelle.

Quelques notions clés :

- **Compétence** : nécessité de définir en amont une **performance** identifiable par l'élève = à savoir une tâche à réaliser dans un **contexte** explicite selon des **critères de réussite** précis.
- Le **progrès** se situe dans l'élévation de la performance de l'élève au regard des critères fixés (c'est un chemin, un parcours).
- La **réussite** se situe au niveau de la maîtrise d'une compétence, d'un savoir, d'un savoir-faire, d'une attitude (c'est l'atteinte d'un but).

L'élève doit connaître précisément le but à atteindre pour mesurer ses progrès et avancer vers la réussite. Pour cela, les enseignants doivent définir de manière explicite les performances de fin d'année et de fin de cycle.

### **Ce que les enseignants cherchent à développer à partir du cahier de réussite :**

- la prise de conscience de ce que l'élève sait et ne sait pas encore
- rendre conscient de ce qu'il reste à apprendre
- développer une attitude positive à l'égard de l'apprentissage
- faire émerger les projets personnels (sans lesquels il n'y a pas de motivation)
- faire exprimer à l'enfant son désir de grandir
- montrer l'utilité de tel ou tel apprentissage ou du dépassement de soi (timidité) pour un projet donné
- ressentir que réussir et apprendre procurent un plaisir
- lutter contre une attitude passive et attentiste
- développer la curiosité (pour soi, la classe, les autres, l'extérieur...)
- donner confiance
- prendre conscience de l'importance de prendre en main son apprentissage
- découvrir ses capacités
- encourager une pratique familiale de valorisation des apprentissages
- La liste n'est certainement pas complète mais elle donne un aperçu de l'outil.

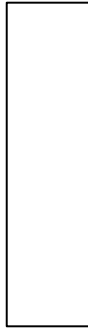
Comment ?

- il ne s'agit pas d'un cahier d'évaluation
- l'enfant l'utilise à son rythme
- aucun cahier n'est pareil, ni n'avance au même rythme
- l'enseignant aide les enfants à le remplir et fait de temps en temps un point avec eux.

### **La présentation de l'outil**

- Une dizaine de feuilles A4 perforées et reliées avec une couverture plastifiée. On peut rajouter des feuilles si besoin.
- On peut aussi utiliser les photocopies réduites (des puzzles par ex.) ainsi que la photo. Pour les dessins, il suffit d'utiliser des banques de données diverses. Le dessin permet aux enfants d'utiliser les vignettes librement en autonomie. Les vignettes sont exposées et accessibles sur un présentoir dans la classe.





C'est mon cahier  
de réussite !  
Pour valoriser ce  
que je sais, ce que  
j'ai appris, je colle  
ou je dessine la  
preuve de mes  
progrès.



**Les vignettes** : toutes sortes de vignette de ce modèle :



### **La gestion de l'outil**

Les vignettes sont présentées aux enfants très progressivement au début, pour qu'ils comprennent le principe, puis utilisées librement.

Il arrive que certaines soient créées avec eux en fonction des besoins. Régulièrement l'enseignant leur demande de lui montrer leur cahier de réussite pour faire le point avec eux. Certaines situations sont collectives (je sais parler ou chanter ou réciter devant les autres). Les enfants décident eux-mêmes du moment où ils collent leur vignette mais avec l'accord de l'enseignant.

Certaines règles sont posées :

- ex. : je colle la vignette d'un puzzle quand je l'ai réussi au moins 2 fois.

### **Les principes**

Le cahier de progrès trouve son sens dans une pédagogie de la réussite. Il s'inscrit dans les principes de l'évaluation formative, sur la base d'une observation continue active. Il permet d'identifier les étapes franchies par chaque enfant à différents moments de l'année et, en ce sens, définit aussi les marges de progrès qu'il lui reste à conquérir.

Il associe l'élève à cette dynamique puisqu'il est renseigné avec lui au cours de moments

spécifiques qui lui permettent de mettre en mots ce qu'il sait, ce qu'il est capable de faire et comment il le fait. L'enseignant qui l'accompagne dans ce processus lui donne aussi l'occasion de se projeter dans la construction des apprentissages à venir.

Le cahier de progrès donne également du sens au principe de co-éducation avec les parents. Il permet de les informer des progrès de leur enfant à l'école à partir d'un support adapté, facile d'accès. Il est commenté au cours de rencontres programmées en présence de l'enfant et avec sa participation. Cet échange peut être l'occasion pour les familles d'apporter également leur concours à une meilleure compréhension de l'enfant par l'enseignant.

<b>Les points forts</b>	
<b>Pour l'enseignant</b>	<b>Pour l'élève</b>
<p>Connaître mieux les enfants. Le plaisir de les voir s'investir pour réussir et coller la vignette. Apporte un nouveau regard sur les enfants, plus positif. Parler des apprentissages et de comment on apprend, de comment on peut s'y prendre pour arriver à maîtriser telle ou telle compétence... devient une pratique ordinaire de la classe. C'est vraiment un moteur pour les apprentissages. Les enfants savent ce que l'on attend d'eux La confrontation avec les réussites des autres incite à essayer, à se dépasser.</p>	<p>Plus d'investissement dans les apprentissages Mobilise les plus introvertis Aide pour ceux qui peinent à élaborer un projet Il y a toujours une vignette à coller quelque soit le niveau de l'enfant (le champ des compétences possibles est large) Il y a un échange avec la famille, les compétences familiales sont aussi valorisées (m'endors sans mon pouce, je n'utilise plus le biberon...)</p>

<b>Les points faibles</b>	
<b>Pour l'enseignant</b>	<b>Pour l'élève</b>
<p>Gestion difficile, surtout pour les PS à cause de l'autonomie nécessaire. Trouver l'endroit et la place adéquate dans la classe pour que les vignettes soient visibles et accessibles. Trouver la juste limite entre le trop et le pas assez. Tenir une grille récapitulative des vignettes collées, pour avoir une vision de leur utilisation et aider les enfants les plus démunis à se repérer On a parfois l'impression d'être toujours en train de vérifier tout, tout le temps ! Pas toujours facile de faire passer le message aux parents.</p>	<p>Ce dispositif apparaît efficace avec les enfants les plus autonomes et possédant de bons repères. Les autres ont tendance à se servir peu ou du tout du cahier, il faut aller les chercher souvent. Le nombre de vignettes fait que certains perdent un peu. Les parents ne comprennent pas toujours l'usage de ce cahier et les performances de leur enfant ne font pas toujours l'objet d'un intérêt familial comment se motiver dans ces conditions ?</p>

Le cahier de progrès ne paraît intéressant qu'à condition de l'utiliser avec :

L'élève qui :	Les parents qui :
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Donne du sens à ses apprentissages</li> <li>• S'implique dans l'évaluation</li> <li>• Prend conscience de ses réussites, de ses difficultés, de ses progrès</li> <li>• Verbalise (reformule) les compétences travaillées</li> <li>• Peut oraliser des critères explicites rattachés à la compétence travaillée</li> <li>• Se crée des repères précis pour la réussite</li> <li>• Visualise ce qu'il a à apprendre, par domaine d'activités, par période, tout au long de l'année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Portent un regard sur l'évaluation de leurs enfants à l'école maternelle.</li> <li>• Parlent à leurs enfants dans un langage commun et compréhensible par chacun.</li> <li>• Echantent sur les critères de réussite.</li> </ul>
	<p style="text-align: center;"><b>L'équipe pédagogique qui :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assure la continuité des apprentissages à travers les classes de l'école maternelle</li> <li>• Conçoit des programmations de cycle</li> <li>• S'efforce d'approfondir et de réfléchir à l'évaluation des élèves.</li> <li>• Rend l'évaluation utile et nécessaire pour pointer les progrès de chaque élève.</li> </ul>

## *7-Agir et interagir, garder trace*

### *Fiche 7- E – Les supports et les traces des activités*

Pour le jeune enfant qui fréquente l'école maternelle, produire des traces, des premiers gribouillis aux dessins plus élaborés et à l'écriture de quelques mots ou aux dessins, c'est un plaisir, le résultat de gros efforts souvent, une source de fierté toujours.

La trace est fondamentale dans le développement du jeune enfant, premier signe émanant de lui, premières signatures.

Pour les parents, ces traces sont un peu « la partie émergée de l'iceberg », ce qu'ils voient du travail mené à l'école et les enseignants ont souvent le sentiment que leur travail est jugé d'après le nombre de productions individuelles réalisées par les enfants.

Pour le jeune enfant l'activité prime. Pour l'enseignant ce sont souvent les productions issues de cette activité qui priment!

La trace de l'activité est une mémoire destinée aux élèves et aux parents, pour témoigner de la vie de la classe et d'un stade de développement et d'apprentissage.

C'est aussi un support de communication entre l'enfant et ses parents, entre l'enseignant et l'enfant, entre l'enseignant et les parents : support pour parler, lire, comprendre, échanger, mesurer les progrès, valoriser les réussites. La réunion de parents en début d'année permet d'expliquer leur rôle. Il est important de faire figurer sur le support rassemblant les traces des activités réalisées en classe le projet pédagogique sous forme de compétences, ou d'écrits relatant les temps forts et les objectifs s'y rattachant...

La trace de l'activité peut aussi être un support d'apprentissage : la trace comme entraînement, comme évaluation diagnostique ou finale.

En petite section il est essentiel de permettre à l'enfant de « faire des traces » aussi variées et libres que possible sans attendre un résultat à pouvoir produire aux parents.

A l'école maternelle, les enfants sont rarement impliqués dans l'organisation de leurs traces. Les productions sont le plus souvent classées par l'ATSEM hors de la présence des enfants. Or, associer les enfants à l'organisation des traces permet de développer des compétences spatio-temporelles et langagières dont l'acquisition est fondamentale.

L'enseignant collecte ce qui est gardable et utilise l'appareil photo numérique pour garder trace

de ces traces ! Ou, du moins, des moments de production.

L'élève ne peut produire que peu de traces, compte tenu de ses capacités motrices limitées. Sa trace personnelle, individuelle, est notamment pertinente dans certains domaines comme en arts visuels et en graphisme, beaucoup moins dans d'autres domaines. En tout cas, la trace ne peut être formelle, elle doit avoir du sens pour l'élève.

L'enseignant réalise totalement la trace collective, privilégiée en PS, en veillant à une grande qualité graphique. Ainsi, il pourra, par exemple rédiger :

- La présentation de chaque projet interdisciplinaire de classe.
- Un compte rendu de module dans tel ou tel domaine, illustré par des photos numériques (un outil précieux), sans oublier de faire apparaître explicitement ce que l'élève a appris.

Par exemple :

\*En éducation physique : Sur le plan moteur, on a appris à grimper, s'équilibrer... ; sur le plan langagier, on a appris à nommer des objets, des actions (grimper, escalader), des espaces... à décrire la succession des actions (d'abord on se déplace à 4 pattes, ensuite on grimpe sur l'échelle, enfin on saute).

\*En sciences : L'enseignante rend compte d'une phase de recherche sur le transport de l'eau avec les mains et retranscrit les observations des élèves (« C'est difficile de transporter de l'eau avec les mains... il y avait des trous dans les doigts... l'eau elle s'en va, elle n'a pas envie de rester »). Elle valorise ce que les élèves ont appris (« Il faut serrer les doigts et creuser la main »).

- La photocopie des couvertures d'albums lus en classe...

## *8-Les relations avec les familles*

### *Fiche 8- A – L'inscription et l'admission*

L'inscription se fait en mairie, avec le livret de famille et des justificatifs de domicile : l'école où l'enfant fera sa rentrée est celle de son secteur lié à l'adresse des parents sauf demande de dérogation qui relève elle aussi de la compétence des services municipaux.

Une fois les formalités d'inscription accomplies, le maire de la commune dont dépend l'école délivre un certificat d'inscription nécessaire pour procéder à l'admission de l'enfant, qui indique, lorsque la commune dispose de plusieurs écoles publiques, celle que l'enfant doit fréquenter.

Aucune discrimination ne peut être faite pour l'admission à l'école, conformément aux principes généraux du droit. L'admission d'un élève à l'école est prononcée par le directeur sur présentation des documents obligatoires et enregistrée selon les modalités prévues par l'arrêté du 20 octobre 2008 relatif au traitement automatisé des données. :

- du certificat d'inscription délivré par le maire de la commune, indiquant, si la commune dispose de plusieurs écoles, celle que doit fréquenter l'enfant,
- du livret de famille et de tout acte juridique ayant des incidences sur l'exercice de l'autorité parentale,
- de tout document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre indication médicale,
- en cas de changement d'école, du certificat de radiation émanant de l'école d'origine,
- de la déclaration relative à la communication de l'adresse des parents aux associations de parents d'élèves.

Cette admission est prononcée dans la limite des places disponibles au profit des enfants âgés de 2 ans révolus au jour de la rentrée scolaire. Toutefois, les enfants qui atteindront cet âge au

plus tard le 31 décembre de l'année en cours pourront être admis à compter de leur date anniversaire, toujours dans la limite des places disponibles.

Tout enfant âgé de 3 ans (avant le 31 décembre de l'année) à 6 ans dont les parents demanderaient l'inscription en cours d'année scolaire doit pouvoir être accueilli dans l'école maternelle ou la section enfantine le plus près possible de son domicile, si sa famille en fait la demande.

Le directeur d'école est responsable de la gestion administrative des élèves. Il veille à l'exactitude et à l'actualisation des renseignements.

En cas de changement d'école, un certificat de radiation émanant de l'école d'origine doit être présenté au directeur de l'école d'accueil. Le certificat de radiation précise le cycle et le niveau fréquenté, le cas échéant, les décisions d'orientation vers une classe ou une structure spécialisée.

Lorsque l'état de santé ou la situation présumée de handicap de l'enfant semblent manifester incompatibles avec les contraintes liées à la scolarisation, constat effectué le plus souvent après une période d'accueil ayant permis une évaluation objective, d'autres solutions, pouvant exiger une saisine de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H), devront être recherchées avec la famille, dans le cadre d'une réunion de l'équipe éducative.

Tout enfant présentant un handicap est inscrit de droit dans l'école la plus proche de son domicile, qui constitue son école de référence (Art L 112-1 du Code de l'éducation).

Les modalités de scolarisation de l'élève présentant un handicap sont définies par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (C.D.A.P.H.) dans un Projet Personnalisé de Scolarisation (P.P.S.). Si conformément à ce P.P.S., l'élève n'est pas scolarisé dans l'école de référence, alors l'inscription devient inactive.

Dans ce cas, il est inscrit dans l'école qui permettra de mettre en place le plan de compensation auquel appartient le P.P.S arrêté par la C.D.A.P.H.

Les sections enfantines ou les écoles maternelles sont ouvertes, en milieu rural comme en milieu urbain, aux enfants qui n'ont pas atteint l'âge de la scolarité obligatoire (Art L 113-1 du Code de l'éducation).

### **La fréquentation scolaire** (circulaire 2004-054 du 23 mars 2004)

L'inscription à l'école maternelle implique, pour la famille, l'engagement d'une fréquentation régulière souhaitable pour le développement de la personnalité de l'enfant et le préparant ainsi à recevoir la formation donnée par l'école élémentaire.

### **Le rôle de l'école**

Il est tenu un registre d'appel sur lequel sont mentionnées, pour chaque classe, les absences des élèves inscrits. Lorsqu'un élève manque momentanément la classe, les personnes responsables de l'enfant doivent, sans délai, faire connaître au directeur d'école, le motif et la durée de cette absence (Art L 511-1 du Code de l'éducation). Toute absence constatée par l'école est immédiatement signalée aux personnes responsables de l'enfant.

Les certificats médicaux ne sont exigibles que dans le cas de maladies contagieuses énumérées dans l'arrêt interministériel du 3 mai 1989. Sur demande écrite des parents, le directeur de l'école peut, à titre exceptionnel et en cas de nécessité impérieuse, autoriser l'élève à s'absenter sur le temps scolaire, à condition d'être accompagné.

Spécifiquement à l'école maternelle, à défaut d'une fréquentation régulière et après réunion de l'équipe éducative prévue à l'article 21 du décret n°90-788 du 6 septembre 1990, l'enfant pourra être rayé de la liste des inscrits et rendu à sa famille par le directeur de l'école.

## 8-Les relations avec les familles

### Fiche 8- B – Accueillir l'enfant et ses parents

**L'accueil à l'école maternelle, en particulier pour les petits, c'est, indissociablement, l'accueil des enfants et l'accueil de leurs parents.**



À cet âge, l'enfant n'est encore que faiblement "dissocié", psychologiquement, de son milieu familial. Il est d'ailleurs bon de se souvenir, lorsque l'on réfléchit à la transition de la famille à l'école, que l'on ne se "dissocie" psychologiquement jamais totalement de son milieu familial, avec lequel la plupart des adultes, même dans nos sociétés fortement individualisées, conservent d'ailleurs de forts liens réels. L'enfant a besoin de concrétiser plus ou moins constamment la permanence de ses liens familiaux. Ne pas le lui permettre serait équivalent, non seulement à interdire à un adulte toute relation avec sa famille, mais à lui interdire même toute pensée pour elle.

L'entrée à l'école maternelle revêt une importance considérable pour les enfants comme pour leurs parents, car elle tend à structurer leur rapport à l'école. Comme dans toute relation humaine, le premier regard, qu'il soit d'amour ou de haine, organise habituellement toute la suite de l'histoire...



## 8-Les relations avec les familles

### Fiche 8- C – Informer les parents

Les parents ne connaissent pas toujours ce que leur enfant fait à l'école maternelle ou ne mesurent pas en quoi les activités qu'il réalise et les situations qu'il rencontre servent ses apprentissages tout en répondant à ses besoins particuliers.

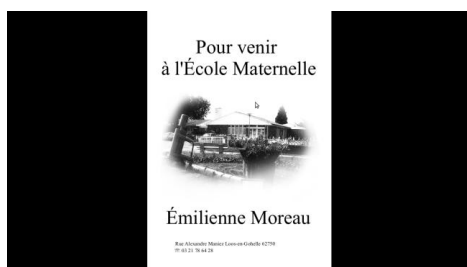
Communiquer dès l'inscription aux parents un document d'explicitation, de présentation de l'école, de la classe est indispensable.

Quelques exemples :

- [Qu'est-ce qu'apprendre en PS ?](#)
- [Le livret d'accueil en PS](#)
- [Votre enfant fait sa première rentrée](#)

Des livrets d'accueil de quelques écoles du département :

- [A l'école maternelle Porte de Paris de Calais](#)



- [A l'école maternelle MOREAU de Loos en Gohelle](#)
- [A l'école maternelle LAMPIN de Bully les Mines](#)



• **A l'école maternelle MORIEUX de Grenay**



• **A l'école maternelle Mendès France d'Aix Noulette**

• **A l'école maternelle LUMIERE de Bully les Mines**



• **A l'école maternelle LES COLIBRIS de Bully les Mines**

• **A l'école maternelle LACORE de Vendin le Vieil**





## 8-Les relations avec les familles

### Fiche 8- D – Engager et impliquer les parents

#### Aménager un espace pour les parents dans la salle de classe

L'espace réservé aux parents dans la classe vient en complément de l'espace accordé aux parents dans l'école. Il permet la rencontre quotidienne entre l'enseignant et les familles et est organisé pour permettre cette rencontre.

#### Du rangement pour les objets venant de la famille si possible individuel :

Exemples :

- ⇒ **La boîte de son doudou**, le sac de son doudou.
- ⇒ **Un arbre à sucettes** : plus hygiénique qu'une simple boîte.

#### Pour communiquer avec les familles :

- ⇒ **Un panneau d'information** (tableau blanc, ardoise, panneau de liège) : sur lequel on annonce les événements de la journée ou ceux pour lesquels il faudra anticiper (préparation matérielle, pédagogique...).
- ⇒ **Un espace d'affichage de quelques productions d'élève** : veiller à permettre à tous les enfants d'y avoir une place.

Selon la place dont on dispose on pourra aussi y mettre les objectifs, le matériel utilisé, les étapes de réalisation.

- ⇒ **Un affichage pour les objectifs du projet pédagogique** du mois et les activités correspondantes.

Ces affichages se retrouveront régulièrement dans **le cahier de liaison** ou dans **le cahier de vie** de chacun des élèves.

L'important est de « raconter » la vie de la classe et de montrer ce que l'on a appris.

#### Un affichage institutionnel que l'on peut partager avec les familles :

- ⇒ L'emploi du temps, évolutif sur l'année.
- ⇒ Le calendrier des anniversaires.
- ⇒ Le projet d'école et celui de la classe.
- ⇒ Les consignes de sécurité.
- ⇒ Les dates des conseils d'école.

#### Des outils de langage entre l'école et la famille sur des événements purement scolaires :

- ⇒ **Un cahier de vie de la classe grand format** renseigné régulièrement et laissé à la consultation des parents.



- ⇒ **Un album photo** (numérique éventuellement) qui permet de suivre quelques événements importants de la journée (deux à trois photos au maximum), l'album (ou le diaporama) peut ainsi être complété chaque jour et un dossier est réalisé en fin de semaine.

Le choix des photos a été fait en classe avec un groupe d'élèves, il peut être commenté par l'enfant lui-même qui s'adresse à ses parents.

Les parents ont la possibilité aussi de demander des compléments d'information à l'enseignante.



Ne pas oublier les outils utiles aux temps périscolaire :

- ⇒ **Un tableau pour les inscriptions à la cantine, la garderie.**

### **Organiser un débat avec les parents**

- Comment aider mon enfant dans sa première scolarisation ?

Le directeur introduit la première réunion et le cas échéant organise une visite de l'école. Toutefois, ce débat n'est pas une deuxième réunion de rentrée, au cours de laquelle l'ensemble des acteurs de l'école sont présentés de façon systématique.

### **Présentation de la problématique**

- Deux facteurs essentiels contribuent à la réussite scolaire d'un enfant : la confiance que ses parents ont dans l'école et la compréhension qu'ils ont de l'école, de ce qui s'y vit et s'y construit. Ce premier débat, centré sur la première scolarisation, est une étape de cette construction.
- La première rentrée est un moment-clé pour réussir la première scolarisation d'un enfant. Elle offre les conditions d'une écoute et d'une reconnaissance de la famille dans les angoisses et les questionnements qui les animent. L'enfant apprend à s'installer dans un nouvel espace, un temps organisé, dans une relation à l'adulte et à ses pairs ; il développe ses premières habiletés sociales et prend confiance en lui dans cet environnement qu'il doit comprendre et s'approprier. La présence d'un adulte, qui lui témoigne une attention, l'écoute, le rassure, l'accompagne dans la compréhension, l'encourage dans ses efforts, est une aide précieuse dans l'accompagnement à la première scolarisation.
- Accompagner la scolarisation d'un enfant c'est aussi cultiver sa curiosité intellectuelle, son désir d'apprendre et veiller à son épanouissement personnel.

## Thèmes susceptibles d'être abordés

- **Les débats ne portent que sur la dimension éducative.**

Toute question relevant du juridique, de l'économique ou du social doit être traitée par un service spécialisé dont les coordonnées sont données au dos du livret d'accueil des parents.

- **Il n'y a pas de solution idéale pour aider son enfant.**

De telles réunions ne cherchent pas à proposer des formes de recettes. Elles veulent plutôt aider les parents à formuler leurs difficultés et à mutualiser leurs expériences avec d'autres parents.

- **Tous les parents peuvent aider leur enfant.**

Un parent peut penser qu'il est trop éloigné de l'école, qu'il ne comprend pas les attentes de l'école, qu'il est d'une autre culture. Or, le fait qu'il soit parent permet déjà d'aider son enfant, par son soutien et sa présence. Le parent idéal n'existe pas : tout parent a la possibilité d'accompagner son enfant.

- **On apprend avec le soutien des adultes plutôt que dans le conflit.**

Un enfant entrant à l'école maternelle ne peut être considéré en difficulté, culpabilisé et stigmatisé seulement ou prématurément sur le constat premier d'un écart aux autres, d'une possible manifestation d'une inadaptation aux contraintes scolaires, d'un « retard » dans les premiers apprentissages. Il doit être au contraire entendu, compris et soutenu. Créer les conditions favorables à une fréquentation sereine et régulière de l'école est une aide précieuse pour l'enfant et ne doit pas être source de stress ou de tension.

- **Les parents ont un rôle à jouer.**
- **“Les parents soutiennent la motivation de leurs enfants à participer aux activités proposées et à respecter leur engagement d'assiduité lors de l'inscription et pendant l'année scolaire”.** S'informer du travail réalisé par l'enfant sur le temps de l'école, l'interroger sur l'intérêt qu'il en retire, sont un encouragement et un soutien pour lui.

### Questions

Chacun des participants se présente avant que le débat ne commence.

- **Comment aidez-vous votre enfant ?**

Insister sur les “solutions” que les parents présents ont trouvées pour aider leur enfant, même s'ils avaient l'impression au départ qu'ils n'y arriveraient pas : passer du temps à côté de lui, le faire parler de sa journée, regarder les traces de ce qu'il a réalisé en classe... Cette question peut être précédée d'une remarque plus générale, permettant aux parents de ne pas se sentir culpabilisés s'ils ne savent pas comment s'y prendre. Par exemple : “Pensez-vous aider votre enfant comme vous le souhaiteriez ? Pourquoi ?”

- **Quelle place accordez-vous à la lecture offerte d'albums de littérature de jeunesse ?**
- **Quand et comment jouez-vous avec votre enfant ?**
- **Connaissez-vous un lieu culturel (cinéma, maison de la culture, musée, club...) que vous avez envie de faire connaître aux autres parents ?**

*Dans le département du PAS DE CALAIS, depuis septembre 2010, un projet a été initié sur plusieurs territoires autour des relations entre l'école et les familles. A la rentrée 2012, il se prolonge par la mise en place de l'opération nationale **Mallette des parents**.*

D'autres départements ont fait le choix d'investir cette problématique :

- **Cap maternelle** 📄, un projet du département de la Nièvre, académie de DIJON

L'ENTREE A L'ECOLE MATERNELLE 📄

- Débat n°1 (pour la section des tout-petits)

### **Une charte de première scolarisation entre l'école et la famille**

Les parents ont accompagné leur enfant depuis sa naissance dans ses premiers apprentissages. Avec son entrée à l'école maternelle, qui est une étape importante de sa vie, c'est désormais dans une confiance réciproque que la famille et l'école vont l'aider ensemble à devenir élève et vont lui permettre de poursuivre ses apprentissages.

La charte de première scolarisation engage l'école et les familles à agir ensemble dans l'intérêt de l'enfant et au service des apprentissages de l'élève.

- **La charte école - famille**

## Charte de première scolarisation

Votre enfant va rentrer à l'école pour la première fois. C'est une étape importante de sa vie.  
Vous l'avez accompagné depuis sa naissance dans ses premiers apprentissages. C'est à présent dans une confiance réciproque que nous (famille et école) allons ensemble l'aider à devenir élève.

C'est pourquoi

L'école s'engage à :

- Respecter ses besoins spécifiques (rythme de vie, sécurité physique et affective, développement moteur, communication et langage).
- L'aider à vivre avec les autres en respectant des règles de vie adaptées à son âge.
- Organiser et mettre en oeuvre des apprentissages dans le cadre des programmes nationaux.
- Communiquer régulièrement sur sa vie d'élève avec la famille.

La famille s'engage à :

## 9- Construire des passerelles avec la petite enfance

### Fiche 9- A – Connaître les structures de la petite enfance

La petite enfance est au cœur de la politique familiale française. Le soutien de l'Etat a pour objectif de permettre la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale, et repose sur le principe du libre choix des familles. Ce libre choix consiste, d'une part, à permettre aux familles de maintenir, suspendre ou réduire l'activité professionnelle des parents et, d'autre part, à offrir des modes de garde diversifiés pour que la famille puisse choisir celui qui répond le mieux à ses besoins.

La politique de la petite enfance en France comprend plusieurs volets : la protection infantile, l'accueil du jeune enfant, le versement d'allocations familiales. Elle est complétée par les congés de maternité et de paternité relevant de la branche de l'assurance maladie de la sécurité sociale et par la scolarisation des enfants à l'âge de 3 ans qui est du ressort de l'éducation nationale. L'accueil et l'éducation de la petite enfance sont assurés par plusieurs types de structures où le secteur public domine largement.

Il existe de structures d'accueil régulier, occasionnel et des multi-accueil qui sont des établissements ou services qui associent un accueil régulier et occasionnel, ou un accueil familial et collectif.

#### **Les structures d'accueil régulier :**

##### Crèche collective :

L'établissement propose un accueil régulier pour les enfants de moins de 3 ans dont les parents exercent une activité professionnelle ou recherchent un emploi. L'Etablissement peut être géré par une association ou une collectivité territoriale

##### Crèche de Personnel :

La structure propose un accueil collectif des enfants de moins de 3 ans dont les parents exercent une activité professionnelle au sein de l'entreprise

##### Crèche familiale : Service d'Accueil Familial

La crèche familiale regroupe des assistantes maternelles agréées, sous la responsabilité d'une puéricultrice qui fait le lien avec les parents. Le temps de garde est adapté aux besoins des parents.

L'enfant est accueilli chez l'assistante maternelle qui est employée et rémunérée par la crèche. La directrice effectue des visites au domicile des assistantes maternelles régulièrement et suit ainsi avec elles l'évolution des enfants dont elles ont la charge. La crèche familiale assure le travail et la gestion administrative de la rémunération des assistantes maternelles.

##### Crèche municipale :

La crèche municipale accueille des enfants de 10 semaines à 3 ans dans une structure adaptée aux jeunes enfants. La direction de l'établissement est confiée à une puéricultrice diplômée d'Etat. Le personnel spécialisé assure aux enfants des soins attentifs et personnalisés.

##### Crèche parentale :

La structure propose un accueil collectif des enfants de moins de 3 ans dont les parents exercent une activité professionnelle ou recherchent un emploi. Elle est gérée par des parents bénévoles.

Des parents participent à l'accueil des enfants, aidés par des professionnel(le)s de la petite enfance permanents et qualifiés.

### Jardin d'enfants :

Le jardin d'enfants est une passerelle qui accueille les enfants de 2 à 3 ans qui ont fréquenté les structures collectives de type crèche avant l'entrée à l'école.

### Micro-crèche :

Cette formule d'accueil est à mi-chemin entre l'accueil collectif et l'accueil individuel. Des professionnels (qui disposent d'une qualification équivalente à celle des assistantes maternelles) pourront se regrouper dans un appartement ou une maison pour accueillir 3 à 9 enfants. Cette formule toute récente peut être associative, municipale ou privée.

### Mini crèche :

La mini crèche est une structure mixte qui permet simultanément l'accueil d'enfants à temps partiel ou à temps complet. La mini-crèche est à dominante places de halte-garderie.

## **Les structures d'accueil occasionnel :**

### Halte-garderie :

L'établissement propose un accueil temporaire ou occasionnel pour des enfants de moins de 6 ans. Elle permet un accueil ponctuel d'enfants dont les parents ne travaillent pas ou plus régulièrement si les parents travaillent à temps partiel. C'est un lieu d'éveil et de socialisation sous la responsabilité d'un personnel qualifié. L'établissement peut être géré par une association ou une collectivité territoriale

### Halte-garderie itinérante :

L'établissement propose un accueil temporaire ou occasionnel des enfants de moins de 6 ans. C'est un lieu d'éveil et de socialisation sous la responsabilité d'un personnel qualifié. L'équipe de professionnels travaille dans différents lieux (quartiers, communes) mais dépend du même gestionnaire.

### Halte-garderie parentale :

L'établissement propose un accueil temporaire ou occasionnel des enfants de moins de 6 ans. Elle permet un accueil ponctuel d'enfants dont les parents ne travaillent pas ou plus régulièrement si les parents travaillent à temps partiel. C'est un lieu d'éveil et de socialisation sous la responsabilité d'un personnel qualifié.

L'établissement est géré par une association de parents qui participent à l'accueil des enfants.

## **Les normes d'accueil et de qualification requises pour l'ouverture de ces structures.**

### **- Les locaux :**

Les locaux et leur aménagement doivent permettre la mise en oeuvre du projet éducatif. Les personnels des établissements doivent pouvoir y accomplir leurs tâches dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort, en portant aux enfants une attention constante et en organisant de manière adaptée à leurs besoins les repas, le sommeil, le repos, les soins corporels et les activités de jeu et d'éveil (R 180-9 du code de la santé publique).

L'aménagement intérieur des établissements doit favoriser en outre l'accueil des parents et l'organisation de réunions pour le personnel.

Les services d'accueil familial doivent disposer d'un local réservé à l'accueil des assistantes maternelles et des parents, d'une salle de réunion et d'un espace réservé aux activités d'éveil des enfants.

### **- Normes d'accueil.**

Chaque structure est agréée par le président du Conseil général en fonction d'un nombre

maximum de places. Le décret n° 2007-206 du 20 février 2007 fixe le nombre de places maximum d'accueil selon le type d'établissement ou de service d'accueil.

La réglementation en vigueur ne fixe aucune norme en ce qui concerne la superficie ou la configuration des locaux.

L'article R 2324-28 du code de la santé publique précise simplement que « les locaux et leur aménagement doivent permettre la mise en œuvre du projet éducatif. [...]

L'aménagement intérieur des établissements doit favoriser en outre l'accueil des parents et l'organisation de réunions pour le personnel ».

#### - Les ratios et qualifications requises pour les personnels.

La structure d'accueil devra compter, en plus du directeur, au moins un adulte pour huit enfants qui marchent (et un adulte pour cinq enfants qui ne marchent pas si toutefois il était envisagé l'accueil d'enfant de 0 à 2 ans).

L'article R. 180-22 du décret 2000-762 du 1<sup>er</sup> août 2000 prévoit que :

« Toutefois, dans les jardins d'enfants, l'effectif du personnel placé auprès des enfants âgés de trois à six ans est calculé de manière à assurer la présence d'un professionnel pour quinze enfants en moyenne ».

« Pour des raisons de sécurité, l'effectif du personnel présent auprès des enfants à tout moment dans la structure d'accueil ne doit pas être inférieur à deux, dont au moins un professionnel répondant aux conditions de qualification fixées par l'arrêté prévu à l'article R. 180-21 ».

Ces ratios s'apprécient en fonctions du nombre d'enfants effectivement et physiquement présents dans l'établissement ou service d'accueil, quel que soit le nombre de places théoriques autorisées.

Le décret 2007-230 du 20 février 2007 précise que le directeur assurant la direction de l'établissement ou du service d'accueil peut désormais être comptabilisé pour au plus la moitié du poste au titre du ratio d'encadrement des enfants.

#### Les qualifications requises pour les personnels.

Deux catégories principales de professionnels interviennent dans les établissements ou services d'accueil d'enfants de moins de six ans :

- le directeur de l'établissement et éventuellement son adjoint (si plus de 60 places) qui sont des professionnels dont la fonction est d'organiser le cadre de travail, d'encadrer et de soutenir ceux qui sont en relation directe avec les enfants ;
- des professionnels assurant des fonctions d'accueillants : puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants...

Pour les structures de 21 à 40 places, le directeur doit être un docteur en médecine, une puéricultrice justifiant de 3 ans d'expérience ou encore un éducateur de jeunes enfants justifiant de trois ans d'expérience professionnel et dans ce dernier cas, il doit s'adjoindre le concours d'une puéricultrice ou d'un infirmier justifiant d'un an d'expérience auprès des jeunes enfants (article R. 2324-34 et R. 2324-35 du code de la santé publique).

Pour les structures d'une capacité d'accueil inférieure à 20 places, la direction pourra être assumée par une puéricultrice ou par un éducateur de jeunes enfants, tous deux devant justifier de 3 ans d'expérience professionnelle.

Concernant les personnels chargés de l'accueil et de l'encadrement, il doit s'agir de puéricultrices et d'éducateurs de jeunes enfants diplômés d'Etat, les infirmières d'Etat, les psychomotriciennes ou encore des personnels titulaires de diplômes ou qualifications suivantes, dans la limite de 50 % maximum de l'effectif du personnel chargé de l'encadrement des enfants : CAP petite enfance, techniciens de l'intervention sociale et familiale, brevet

d'Etat d'animateur technicien spécialité « activités sociales et vie locale », option « petite enfance », BEP « sanitaire et sociale », CAP d'aide à domicile ou diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale, diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique, BEP agricoles, option « services aux personnes », certificat de qualification professionnelle « Grade d'enfants » ou encore titre professionnel d'assistante de vie.

Pour les micro-crèches, l'encadrement et la prise en charge des enfants doivent être assurés par des personnes qui disposent d'au moins 5 ans d'expérience comme assistant maternel ou 2 ans d'expérience auprès des jeunes et d'une qualification au moins de niveau V (CAP petite enfance ...). Il n'y a aucune obligation de nommer un directeur. Le gestionnaire doit seulement désigner une personne chargée du suivi technique, de l'élaboration et de la mise ne place du projet d'accueil. Cette personne n'est pas nécessairement un professionnel de la petite enfance. Rappelons toutefois que pour ces structures d'accueil, le nombre de place se limite à 9 enfants.

## *9-Construire des passerelles avec la petite enfance*

### *Fiche 9- B – Lieux, dispositifs et classes passerelles*

#### *Etablir des liens avec la petite enfance*

#### **1- PREAMBULE - La première scolarisation**

L'accueil des enfants de moins de trois ans répond à :

une attente sociale : Près de 2 femmes sur 3 exercent une activité professionnelle : les besoins en mode de garde individuelle ou collective augmentent. Au souhait de lieux d'accueil adaptés s'ajoutent de fortes attentes éducatives avec le sentiment que la petite enfance est une étape clé du développement de l'individu.

une attente institutionnelle : Au cours de ces quinze dernières années, les pouvoirs publics ont à de multiples reprises marqué l'intérêt qu'ils portaient à l'élaboration d'une politique concertée en faveur de la petite enfance. Le Protocole d'Accord signé en 1990 entre le Ministère de l'Education Nationale et le Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de la Solidarité, de la Santé et de la Protection Sociale, chargé de la Famille situe la " petite enfance " de 0 à 6 ans comme " une période déterminante pour le développement de l'enfant et souvent délicate pour les familles, notamment dans les milieux les moins favorisés. "et préconise" une continuité de l'action éducative concernant ces jeunes enfants "

L'accueil des enfants de moins de trois ans dans une structure collective est considéré comme ayant des effets positifs sur la réussite scolaire. L'accueil précoce dans une structure collective favorise, en effet la maîtrise de la langue, l'autonomie, la socialisation, le désir d'apprendre et peut contribuer à une meilleure connaissance des enjeux de l'école par les familles. La nécessaire rupture que représente l'entrée à l'école doit s'effectuer en douceur pour l'enfant à travers un projet adapté.

#### **2- DES MODES D'ACCUEIL DIVERSIFIES**

De nombreuses structures ont été mises en place à l'initiative des collectivités ou des associations avec le concours des caisses d'allocations familiales.

- des lieux d'accueil régulier : crèches collectives, crèches familiales ou parentales (de 2 mois à 6 ans), jardins d'enfants (de 2 ans à 6 ans)
- des lieux d'accueil occasionnels : haltes garderies, garderies périscolaires

Ces structures sont encadrées par des professionnels qualifiés : puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, assistantes maternelles agréées. Elles développent des projets éducatifs adaptés à l'âge des enfants. Parmi les structures d'accueil de la petite



enfance, l'école maternelle occupe une place particulière. L'école maternelle est, comme son nom l'indique, une école. Complémentaire de l'éducation familiale et préparatoire à la scolarité élémentaire, elle met en œuvre un projet pédagogique : développement du langage, de la motricité et de l'habileté manuelle, éveil de la sensibilité et de la curiosité pour le monde environnant, acquisition de repères spatio-temporels, entrée dans la culture. Il ne s'agit ni de précipiter l'entrée dans des apprentissages scolaires ni de freiner ceux qui auraient la maturité nécessaire mais de permettre à chaque enfant de progresser à son rythme.

Au delà de l'accueil d'enfants de moins de trois ans dans des classes maternelles en particulier dans les secteurs défavorisés, l'Education Nationale souhaite promouvoir des projets innovants et multi- partenariaux de classes, de dispositifs ou d'actions "passerelle" destinés à faciliter le passage de la famille ou de la crèche ou de la halte garderie à l'école : dans ces projets, les professeurs des écoles et les autres professionnels de la petite enfance (éducateurs de jeunes enfants en général) partagent leurs compétences.



### 3- UNE DEMARCHE PARTENARIALE AUTOUR DE LA PREMIERE SCOLARISATION

Autour de 2 ans il est nécessaire d'évaluer d'une part la demande de la famille et d'autre part les possibilités de l'enfant pour y apporter la réponse la plus adaptée :

- Est-ce le bon moment pour l'enfant d'envisager l'entrée à l'école ?
- Comment va-t-on organiser cette entrée à l'école de l'enfant ?
- Vaut-il mieux envisager un autre mode d'accueil ?

Plusieurs critères sont à prendre en compte et à aborder avec la famille :

- la fatigabilité de l'enfant : est-il capable de tenir une matinée entière sans dormir ?
- la séparation avec le parent : comment peut-elle s'envisager ?
- la socialisation : où en est l'enfant ? n'a-t-il pas peur des autres, du groupe ? est-il capable d'aller vers les adultes ?

- l'autonomie : l'enfant commence-t-il à faire seul certains actes : manger, reconnaître ses vêtements, commencer à se vêtir ?
- la propreté est-elle acquise ou en cours ? l'enfant commence-t-il à être capable de maîtriser ses sphincters ? - où en est le langage ?
- la vie collective commence-t-elle à l'intéresser ? peut-il se « poser » un temps pour faire une activité ?
- l'enfant a-t-il envie d'aller vers les plus grands ?
- Quel est l'intérêt d'une telle démarche ?

Mettre l'enfant au cœur des préoccupations puisque l'entrée à l'école se fait en concertation.

### Pour la famille

- avoir, dans l'équipe éducative de la classe, un interlocuteur qui peut les rassurer
- mettre en place des relations de confiance pour assurer la continuité avec le milieu familial
- comprendre les enjeux de l'école
- un certain confort pour les familles

### Pour l'enfant

- bien connaître les futurs locaux
- ne pas vivre l'entrée à l'école comme une rupture mais comme une continuité pour grandir
- entendre des paroles rassurantes qui accompagnent ce passage

### Pour les professionnels

- travailler en partenariat
- éviter toute concurrence
- mettre en commun les compétences et les savoir faire



#### **4- POURQUOI UN PROJET D' ACTIONS PASSERELLES ?**

Une réunion d'information, à destination des parents qui le souhaitent, peut être organisée en juin par les enseignants des classes de petits, éducateur de jeunes enfants, personnel de la crèche et de la Halte- Garderie. Les enseignants y présentent l'école maternelle, son fonctionnement, son organisation, les objectifs de la première scolarisation et leur action pédagogique.

Pour toucher également les parents qui gardent leurs enfants à la maison , ou qui ont choisi un autre mode de garde (nourrices) et toucher également les enfants, les enseignants et les partenaires de la petite enfance ont à bâtir un projet d'actions passerelles pour accueillir l'enfant et ses parents pour une première scolarisation réussie.

#### **5- OBJECTIFS :**

- Répondre à la demande des familles.
- Connaître et reconnaître les structures, les personnels dans leur rôle et leur spécificité.
- Mettre en place les accompagnements nécessaires à la scolarisation des jeunes enfants.
  
- Préparer la première scolarisation des enfants
- Préparer des démarches éducatives et pédagogiques permettant aux enfants et à leurs parents
  - d'investir l'école dans toutes ses dimensions (socialisation, éducation, apprentissages) ;
  - de favoriser un discours constructif autour de la scolarisation ;
  - de promouvoir la crèche et la halte-garderie comme premier lieu d'expériences de séparation et de socialisation.

#### **8- LES ACTIONS PASSERELLES POUVANT ETRE ENVISAGEES :**

##### **A destination des familles qui inscrivent leurs enfants à l'école maternelle pour la première fois**

Plaquette d'information

Objectif : instaurer le dialogue avec les nouvelles familles et valoriser le rôle des parents

Lors de la première inscription de l'enfant à l'école, diffusion d'une plaquette d'information par les services de la Mairie. Cette plaquette, rédigée par les enseignants des écoles maternelles, a pour but de présenter rapidement l'école, la classe des petits, et de communiquer aux parents les dates de journées portes ouvertes où ils pourront visiter l'école avec leur enfant et rencontrer l'équipe enseignante. Cette plaquette d'information est spécifique à chaque école et tient compte des particularités de chacune (effectifs, locaux, équipe enseignant...)

##### **A destination des parents et des enfants**

Deux demi-journées portes ouvertes

Objectif : accompagner la séparation parents/enfants

Ce pourrait être l'occasion d'une visite des locaux, de passer un moment avec leur enfant dans la classe de petite section, de visionner un film-vidéo présentant une journée à l'école. Ce moment partagé avec leur enfant dans la classe devrait permettre de dédramatiser cette première rentrée et de préparer la séparation parents/enfants. C'est lors de ces rencontres que les enseignantes pourront également présenter l'organisation et les modalités de la rentrée, particulièrement dans le cas de rentrée échelonnée.

Parallèlement, la rencontre avec les parents de la crèche et de la halte-garderie est organisée.

### A destination des parents et des enfants

Rentrée échelonnée

Objectif : accompagner la séparation parents/enfants

favoriser l'entrée progressive à l'école et l'individualisation

Cette rentrée en petit effectif, étalée dans le temps, en tenant compte des particularités de chaque école, va permettre :

d'individualiser le plus possible l'accueil de l'enfant et sa famille dans un collectif restreint

d'éviter le caractère de désarroi et les pleurs des enfants

un passage en douceur de la sphère familiale à l'école (les parents pourront rester plus longtemps dans la classe avec leur enfant)

de réduire l'angoisse et le stress de la séparation

Chaque équipe enseignante organisera concrètement cette rentrée échelonnée en fonction de son projet d'accueil des enfants de deux et trois ans.

### A destination des enfants

Liaison crèche – halte-garderie et école maternelle

Objectifs : favoriser l'entrée progressive à l'école et l'individualisation

développer un maillage cohérent entre les divers partenaires de la petite enfance

Permettre aux enfants en âge d'être scolarisé à la prochaine rentrée qui fréquentent la crèche et la halte-garderie, de venir découvrir l'école maternelle, en petits groupes, toujours accompagnés de leur personnel référent (éducateur de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, personnel de la halte), dans des moments courts d'activités supports tels que la motricité et la musique.

### A destination des parents

Des ateliers d'information et d'échanges entre parents et professionnels de la Petite Enfance, sur un thème choisi en commun.

Objectifs :

Echanger autour de thèmes particuliers à la Petite Enfance, choisis en commun (le sommeil, la première rentrée, l'alimentation, les colères... etc...)

Partager leurs expériences en tant que parents

Valoriser le rôle des parents

Ces « ateliers-discussions » pourraient se tenir dans des lieux différents suivant le thème abordé (école maternelle, crèche, halte-garderie, centre social, consultation PMI...), avec un ou plusieurs professionnels de la Petite Enfance à même de répondre aux interrogations des parents et d'engager le dialogue avec eux.



## 10-Organiser la première rentrée

### Fiche 10- A – Préparer la première rentrée

Réussir la première rentrée c'est créer des conditions de réussite de la première scolarisation. Le premier jour d'école surtout le matin du premier jour, est un moment très important et déterminant. Pour l'enfant, c'est souvent la première fois qu'il se sépare de ses parents. Il est important d'accueillir les familles en amont pour préparer cette première rentrée.

La première rentrée s'inscrit dans un projet, qui est d'abord celui des parents qui décident d'inscrire leur enfant en maternelle et de lui permettre ainsi de découvrir un autre univers, d'autres adultes et d'autres enfants.

Ce projet doit aussi être partagé par l'enfant parce qu'il a pu accompagner des plus grands ou qu'on lui parle beaucoup de l'école. Il peut donc avoir très envie de venir à l'école.

Dans tous les cas fréquemment l'école représente le premier collectif codé et organisé par des lois qui ne sont pas celles de la famille dans lequel le petit enfant est un élève comme un autre : cette contrainte, très forte en début de Petite Section, sera abondamment parlée et expliquée en classe.

La rentrée n'est pas un point de départ mais l'aboutissement d'un cheminement commencé bien plus tôt.

#### **Les différentes étapes**

1. *Avril-mai* : L'inscription en mairie
2. *Mai-juin* : L'admission de l'enfant.

C'est le moment important du premier rendez-vous avec l'école : le directeur ou la directrice affiche les heures et jours où il va se rendre disponible pour accueillir individuellement les

familles sur rendez-vous si besoin.

Cette première rencontre commence toujours par l'accueil du parent, quelque fois des parents avec ou sans enfant .Si l'enfant est présent il est un interlocuteur à part entière.

Les échanges lors de cette première rencontre porteront sur l'enfant et sur ce que signifie fréquenter l'école : s'engager sur une fréquentation régulière, accepter les contraintes d'horaires...

Seront évoqués :

- le vécu en collectivité de l'enfant,
- son rapport à la propreté, il vaut mieux quelquefois différer le moment de la première rentrée que de bousculer cet apprentissage et s'exposer à de trop nombreux accidents.
- la configuration de la famille, et les attentes familiales de cette première scolarisation.

Du point de vue de l'école, la directrice, le directeur insistera :

- sur la nécessité d'une fréquentation régulière pour permettre les premiers apprentissages et une bonne intégration dans l'école
- sur les propositions de rentrée échelonnée et les premiers jours d'école : que les parents prévoient, autant que faire se peut, d'être disponibles.
- sur la possibilité de familiarisation les deux dernières semaines de juin

### 3. *Les deux dernières semaines de Juin* : La familiarisation

Une journée portes ouvertes placée sous le signe de la convivialité permet aux futurs élèves ainsi et à leurs parents d'intégrer la communauté éducative de l'école, de rencontrer d'autres parents. Pour les enfants dûment admis en juin pour une rentrée en septembre, (d'autres admissions liées aux demandes de dérogation ou aux déménagements se feront dans l'été), l'école propose une période d'adaptation : l'enfant avec son parent peut venir vivre un moment de classe le matin pendant l'accueil ou sur d'autres temps repérés. Le but est alors:

- de faire connaissance avec les adultes de la classe, de les nommer et les identifier.
- repérer les lieux de l'école et d'y trouver un attrait (les coins jeux de la classe, le toboggan et les tricyles de la cour)

Ainsi l'enseignant de la classe et toute l'équipe cherche à rassurer l'enfant et ses parents, à donner l'envie d'école, et à permettre l'évocation précise tout l'été de ce que l'enfant va retrouver à la rentrée.

### 4. *En septembre* :

La réunion des nouveaux parents avec la directrice, la veille de la rentrée est annoncée au moment de l'admission pour permettre aux parents de se libérer : visite de l'école, visite des classes, information sur tout ce qui est propre à cette école dans laquelle l'enfant va faire sa première rentrée, distribution et présentation *du guide des parents* diffusé par le ministère de l'éducation nationale.

### Préparer l'entrée à l'école maternelle

*Pour préparer le passage à la maternelle et favoriser l'adaptation des enfants, l'école maternelle de la Tour d'Auvergne à Colombes accueille ses futurs élèves au sein de son établissement le temps d'une journée. Le but est de leur faire comprendre ce qu'est une école maternelle et ce qu'on y fait. Au programme pour un premier contact en douceur : visite, participation aux activités et petit cadeau*

<http://education.francetv.fr/videos/preparer-son-entree-en-maternelle-v106706>

- Voir [le guide des parents 2012-2013](#)



## *10-Organiser la première rentrée*

### *Fiche 10- B – Aménager le temps de scolarisation*

La rentrée échelonnée se fait sur deux ou trois jours maximum : une fois accueilli, l'enfant revient le lendemain.

Cet échelonnement est une proposition pas une obligation, l'enfant sera accepté dès le premier jour si besoin. Au moment de l'admission, le directeur ou la directrice a présenté l'organisation de la rentrée échelonnée, il a pu aussi suggérer aux parents de s'organiser pour éviter la sieste à l'école le premier jour et la cantine la première semaine dans un souci d'une entrée en douceur dans l'école. Une fois de plus, il s'agit de proposition et non d'obligation car la demande de temps aménagé peut aller à l'encontre des habitudes de la famille, en particulier si l'enfant a été accueilli en crèche.

Il s'agit donc d'intégrer un groupe restreint d'enfants chaque jour en programmant l'arrivée des enfants sur plusieurs jours, en accueillant deux groupes différents sur une demi-matinée. L'objectif est de limiter le nombre d'enfants présents en classe le premier jour. Il faut également penser une durée de présence à l'école limitée (de 1h30 à la demi-journée), souple et variable selon les enfants

Permettre le retour à la maison avant la fin de matinée (11h00) est à envisager pour certains enfants et leur permettre de revenir à l'école après la sieste est recommandé.

Il faut bien évidemment se donner la possibilité de gérer avec souplesse le projet collectif de prise en charge des élèves et les situations individuelles en retardant éventuellement la scolarisation d'un enfant, en réduisant le temps de scolarisation d'un autre.

Lorsqu'un enfant a fréquenté l'école une première fois, il est essentiel que les parents s'engagent à assurer dès les jours suivants une fréquentation régulière.

Les enfants auront la possibilité de bouger dans l'espace et d'exploiter le gros matériel installé et de vivre des activités organisées libres.

Tout au long de la première année de scolarisation, les moments de grand collectif, peu favorables et inappropriés au développement de l'enfant et à ses besoins particuliers, doivent être limités tant dans leur nombre que dans leur durée.

Le temps de la récréation doit aussi être aménagé pour les primo-arrivants durant les premières semaines : des récréations décalées, séparées (en période 1) puis partiellement communes aux autres sections (10 à 15 minutes partagées).



## *10-Organiser la première rentrée*

### *Fiche 10- C – Aménager l'espace de la classe*

Les premiers jours, un aménagement spécifique de l'espace a été réalisé avec moins de matériel, l'installation de gros jeux, de tapis, de toboggans dans la classe. Pour cela, on enlèvera quelques meubles et on n'hésitera pas à investir la salle de jeux.



### **ACCUEIL DES TPS/ PS : aménager l'espace classe pour mieux comprendre et accepter l'école**

Il s'agit d'aménager la salle de classe à la rentrée en un espace moteur, mieux adapté à cet âge. Cet aménagement de la classe est amené à suivre l'évolution des enfants sur les périodes 1 et 2 et ce pour créer des conditions sécurisantes, favorisant les explorations, offrir des activités qui éveilleront leur sens et surtout de bien vivre ce moment difficile que peut être la première scolarisation. Plus largement, c'est le « devenir élève » qui est au centre de cette réflexion.







## 1. COMPETENCES

Associer l'enfant à sa future scolarisation  
 Découvrir l'espace scolaire  
 Commencer à s'approprier l'espace scolaire  
 Prendre ses premiers repères  
 Passer un temps agréable et rassurant

Partager l'espace  
 Partager le matériel  
 Construire des relations avec autrui  
 Coopérer

Evoluer dans les coins jeux seul puis à plusieurs de façon libre pour exprimer sa personnalité et s'affirmer

Prendre conscience petit à petit de l'existence de l'autre pour aborder le « bien vivre ensemble »

- vivre dans une collectivité organisée par des règles de vie de la classe
- ne pas agresser
- avoir recours à la parole en cas de dé-

### Etape 1 Accueil des nouveaux inscrits (juin)

- Les parents sont accueillis individuellement par la directrice dans le bureau. Toutes les questions d'ordre administratif ou de fonctionnement sont évoquées. Les angoisses et préoccupations peuvent y être abordées ainsi que la nécessité d'une fréquentation assidue.
- Tous les enfants sont accueillis plus tard, lors d'une matinée conviviale dans la salle de jeux. Divers jeux de motricité (trampoline, toboggans, ballons...) y sont installés et un goûter leur est offert. Les parents sont présents, les accompagnent dans leurs parcours libres, prennent des photos.
- Les enfants sont ensuite invités par les différentes classes(PS ) pour un temps de rencontre avec les futurs camarades et les futures maîtresses et de découverte des locaux.

### Etape 2 rentrée

- Le jour de la rentrée, les jeux de motricité que les enfants avaient découvert en Juin sont installés dans la classe, le mobilier (chaises, tables et coins jeux ayant été entreposés ailleurs) Les enfants sont libres d'aller et venir selon leur désir.
- Un « refuge » est prévu pour les enfants éprouvant le besoin de s'isoler (« tente » avec des livres et des peluches)

saccord ou de conflit

écouter des chansons, des histoires ensemble  
chanter ensemble

**Etape 3** ré- introduction progressive du mobilier et découvertes d'autres lieu

Selon les besoins, le mobilier scolaire sera ré-introduit (bancs puis tables et chaises) ainsi que les différents supports (pâte à modeler ; sable ; perles ; peinture...) et enfin, à tour de rôle les coins jeux.

On pourra commencer aussi à installer des habitudes de « travail » et de fonctionnement ainsi que des éléments du savoir vivre ensemble.

Peu à peu, les enfants pourront partir découvrir d'autres lieux (salle de jeux/ cour de récréation)

Cette organisation doit être très souple (pas de calendrier fixé).

**BILAN :** les enfants se sont vite adaptés. Ce dispositif a permis d'observer les enfants, de les accompagner au plus près dans leur entrée à l'école maternelle. Rapidement, les pleurs ont cessé et la réintroduction des tables a vite été nécessaire pour certains enfants afin de passer à des manipulations plus fines. Fin septembre, il reste encore dans la classe un îlot central réservé à la motricité permettant aux enfants de continuer à exploiter corporellement, mais l'essentiel de la motricité se fait maintenant dans la salle de jeux. Deux coins- jeux ont été (déc) ouverts. Peu à peu les habitudes s'installent.

Circonscription de Montigny-en-Gohelle - Ecole maternelle Jaurès de Courrières.





Dans les premiers jours, le dortoir est un espace qui peut paraître pour l'enfant peu rassurant, voire angoissant. C'est pourquoi l'enseignant y accompagnera ses élèves et y restera avec eux le temps nécessaire pour les rassurer. Progressivement, il diminuera son temps de présence mais en explicitant au moment de son départ, où il va et ce qu'il va faire. Il ne manquera pas l'occasion d'annoncer alors les activités de l'emploi du temps prévues après le repos...

Il faut également penser à réserver des espaces restreints les premiers jours durant la récréation avec des matériels et engins disponibles.

## *10-Organiser la première rentrée*

### *Fiche 10- D – Améliorer les conditions d'accueil*

Dans tous les cas, le premier jour de rentrée de l'enfant doit être le plus rassurant possible pour l'enfant et pour sa famille tout en posant les premières règles de fonctionnement.

Dans la classe l'enseignant s'attache à accueillir individuellement l'enfant, à le rassurer en acceptant si nécessaire sucette et doudou qui trouveront plus tard leur juste place. Puis tout au long du temps de classe, il explicite ce qui se passe, ce qui va se passer. Il nomme les lieux, veille à la sécurité des premiers déplacements vers les toilettes ou la cour de récréation qui sera investie à un moment où les autres classes seront rentrées et en présence de l'enseignant et de l'ATSEM de la classe.

Pour cette première journée, l'enseignant prévoit des activités séduisantes : jeux sur les tables, modelage, feuilles et crayons à disposition ; le regroupement sera bref et non obligatoire avec des jeux de doigts, des chansons et des comptines, et la lecture d'un album simple.

Ce jour-là, l'enseignant veille aussi à rassurer les parents, à leur permettre de rester un moment avec leur enfant, à leur faciliter la tâche par exemple en identifiant les porte-manteaux avec une étiquette provisoire, à leur rappeler la nécessité de passer leur enfant aux toilettes...

Si possible, d'autres professionnels peuvent venir en renfort sur la classe des Petits le temps de la rentrée : membres du RASED, maîtres supplémentaires, ATSEM des classes de Grands, les maîtres des autres classes si l'organisation de la rentrée prévoit que les Petits rentrent les premiers...

La présence de plusieurs adultes permet d'observer les enfants durant les premiers jours mais aussi les parents au moment de la séparation et de repérer les enfants qui s'isolent ou en éprouvent le besoin.

Le premier jour, accueillir l'enfant c'est aussi accueillir ses parents dans la classe sur un temps

défini et contrôlé, dans des conditions préalablement expliquées, afin que l'enfant et ses parents appréhendent ce moment délicat plus sereinement. Toutefois, il est indispensable que le parent informe son enfant de son départ de la classe. Pour répondre aux besoins individuels de chacun, la durée de cet accueil variera et évoluera dans le temps. Par la suite, il est nécessaire de laisser les parents accompagner leur enfant à l'entrée de la classe.

Au début de l'année scolaire, on veillera à ne pas déshabiller l'enfant et à ne pas le déposséder de son doudou. La pratique de la «caisses à doudous», outre les problèmes d'hygiène, va à l'encontre de la fonction première de l'objet transitionnel et oblige l'enfant à l'abandonner dans un grand collectif, source d'anxiété pour lui. De la même manière, il faut prendre garde de ne pas «dépouiller» l'enfant en lui imposant d'abandonner son manteau à l'entrée voire à l'extérieur de la salle de classe. L'enfant se déshabillera seul lorsqu'il en manifestera l'envie.

## *Références Bibliographiques et Sitographiques*

### **Bibliographie :**

Florin, A. (2003). **Introduction à la psychologie du développement. Enfance et adolescence.** Paris, Dunod, Les Topos

Harris, P. (2007). **L'imagination chez l'enfant. Son rôle crucial dans le développement cognitif et affectif.** Paris, Retz

Houdé, O. (2004). **La psychologie de l'enfant.** Paris, PUF, Que sais-je ?

Thommen, E. & Rimbert, G. (2005). **L'enfant et les connaissances sur autrui.** Paris : Belin

Zaouche-Gaudron, C. (2010). **Le développement social de l'enfant. Du bébé à l'enfant d'âge scolaire.** Paris, Dunod, Les Topos (2ème édition)

**Rapport n° 2011-108, IGEN - IGAENR - octobre 2011**

**La scolarisation à deux ans - Éducation et formations n°82 - DEPP - décembre 2012**

**Faut-il développer la scolarisation à deux ans ?** Education et formations N° 66 - DEPP - juillet 2003

**Quel avenir pour l'accueil des jeunes enfants** Centre d'analyse stratégique - janvier 2012

**L'accès à l'enseignement pré-primaire permet-il d'améliorer les résultats scolaires ?**

PISA à la loupe - OCDE - 2011

**Éducation et accueil de la petite enfance : permettre aux enfants de se préparer au mieux au monde de demain** Communication de la commission européenne - 17 février 2011

**Regards d'aujourd'hui sur l'enfance** Dossier d'actualité - Veille et analyse n° 68- IFÉ, novembre 2011

**De l'École de Jules Ferry au métissage culturel** "Réflexions d'un pédopsychiatre"

Contribution au séminaire national des Actions Éducatives Familiales - Didier Houzel, janvier 2013

**Les modes de garde à deux ans. Qu'en dit la recherche ?** Rapport de synthèse, Agnès Florin, université de Nantes

### **Sitographie :**

**Le langage en maternelle :**

[http://media.eduscol.education.fr/file/ecole/48/8/LangageMaternelle\\_web\\_182488.pdf](http://media.eduscol.education.fr/file/ecole/48/8/LangageMaternelle_web_182488.pdf)

**Le développement de l'enfant :**

[http://media.eduscol.education.fr/file/ecole/15/2/Tableaux\\_synoptiques\\_developpement\\_enfant\\_210152.pdf](http://media.eduscol.education.fr/file/ecole/15/2/Tableaux_synoptiques_developpement_enfant_210152.pdf)



Mission départementale pour l'école maternelle – Département du Pas De Calais